ASSPROPRO
une scène proche de vous

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

PERSPECTIVES 2023

Table des matières

	Numérotation
Identification de l'institution	**2**
Rapport moral	**3 à 5**
AssProPro en quelques chiffres	**6**
Qui sommes-nous ?	**7**
Activités	**8 à 58**
Les tournées d'artistes	9
La promotion des tournées	15
Le Festival « ProPulse »	17
Le développement international	30
Les commissions de réflexion / Groupes de travail AssProPro	34
Les formations	40
Les journées thématiques	41
Les rencontres professionnelles	43
Le partenariat dans les groupes de travail	47
L'action fédérative	49
La représentation des programmateur·rice·s	50
Les soutiens	55
La communication	56
Situation du personnel	**59 à 61**
Cadre institutionnel	**62 à 71**
Bureau et Conseil d'Administration	64
Assemblée Générale	66
Cadre comptable	**72 à 86**
Bilan au 31/12/2022	73
Compte de résultat 2022 et budgets 2023-2024	74
Réalisé 2022	78
Tableau d'amortissements	82
Rapport de la Fiduciaire	83
Rapport de la vérificatrice aux comptes	84
Budgets 2023 et 2024	85
Remerciements	**87**
Attestation de conformité	**88**

Identification de l'institution

Coordonnées

AssProPro ASBL

Association des Programmateur·rice.s Professionnel.le.s

c/o Maison des Associations
Rue du Huit Mai, 15 – 5030 GEMBLOUX
N° BCE 0446.164.663 ▲ RPM – Namur
IBAN BE21 0682 3945 1803

Contacts

Téléphone : 081/73.59.46
Courriel : info@asspropro.be
Site internet : www.asspropro.be

Composition du Bureau au 02/06/2023 (date de l'AG)

Président : Benoît **Raoult** – Ecrin, Centre culturel d'Eghezée
Vice-Présidente : Patricia **Meerts** – Le W:Halll, Centre culturel de Woluwe-Saint-Pierre
Vice-Présidente : Lisa **Di Sante** – Centre culturel de Chapelle-Lez-Herlaimont
Trésorière : Françoise **Kolen** – Centre culturel du Brabant Wallon
Secrétaire : Didier **Coquet** – Centre culturel de Comines-Warneton

Equipe au 02/06/2023 (date de l'AG)

Nadine **Renquet** – Direction – direction@asspropro.be – 0470/55.10.13
Emmanuelle **Lopez** – Animation – animation@asspropro.be – 0470/96.46.56
Adèle **Van Rossem** – Projets – projet@asspropro.be – 0472/91.91.28
Delphine **Michiels** – Projets – info@asspropro.be
Eloïse **Lambotte** – Communication – communication@asspropro.be
Madeleine **Pierloot** – Assistante administrative – secrétariat@asspropro.be – 0470/51.28.44

Rapport moral

L'année 2022 fut de nouveau intense pour toute l'équipe !

Une année qui a débuté encore et toujours sous l'influence du Covid, et qui a été accentuée par le variant Omicron. Heureusement, les masques, le télétravail et autres contraintes obligatoires ont laissé la place, au fils des mois, à un retour à la normale bien apprécié.

Pour l'année 2022, nous pouvons souligner **trois événements majeurs** : l'organisation du **festival ProPulse**, la rédaction du **contrat-programme 2024/2028** et la **coordination des tournées**, ce qui ne retire en rien l'importance des toutes les autres missions.

Pour mémoire, en 2021, l'édition de ProPulse en août à peine clôturée, il a fallu lancer celle de 2022 dès septembre. Cinq petits mois pour mettre en place cette édition de **ProPulse 2022** au Théâtre National Wallonie-Bruxelles qui devait se dérouler du 24 au 28 janvier 22.

L'intensité et l'urgence de cette organisation, menée de front, dans un contexte sanitaire particulier, par une équipe motivée et toujours avec le soutien de l'Administration pour le volet communication, fut mise à mal avec l'arrivée du variant Omicron qui a bouleversé le cours des choses et qui a imposé **l'annulation et le report du festival en juin 2022**, à peine 10 jours avant son lancement.

Ce fut un coup dur pour l'équipe, qui tant bien que mal, a assuré le report, qui ne fut malheureusement pas un « copié/collé » mais qu'il a fallu revoir dans sa globalité.

En parallèle, l'édition de **janvier 2023** a été lancée dès le mois juin avec la spécificité d'une **première décentralisation** et **une organisation à 100% par AssProPro**.

Pour résumer, nous pouvons dire que nous avons coordonné, en plus d'autres multiples tâches, **trois ProPulse sur l'année** : 1 édition en janvier, 1 édition reportée en juin et 1 édition de 2023.

Nous avons également reçu la confirmation du **Théâtre National** de sa volonté d'accueillir le festival **tous les deux ans** dans sa programmation, les autres années seront organisées en **décentralisation** sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). Proposition qui fut accueillie avec beaucoup d'enthousiasme par toutes les personnes concernées. D'autre part, il a été confirmé que l'organisation de la **journée Classique** était reprise par **le Festival Musiq3**.

En matière de **ressources humaines**, ce ne fut pas simple.
L'équipe a été déforcée par l'absence d'une personne pendant une période de 6 mois, qui ne fut pas remplacée. La nouvelle responsable administrative et comptable a été engagée en février, 3 mois après le licenciement de la précédente. L'animateur de projet engagé en soutien à l'équipe a terminé son CDD en février. En août, une nouvelle animatrice de projet, toujours en soutien de l'équipe a été engagée. Et enfin, pour clôturer l'année, l'annonce de la chargée de communication de son intention de démissionner de sa fonction qui a pris effet en mars 23.

Il est important de **souligner et remercier l'implication, la ténacité et la motivation** dont a fait preuve **chaque membre de l'équipe** malgré toutes les difficultés rencontrées, une perte de sens dans son travail et une fatigue latente.

Depuis février 2022, le **télétravail** est installé de manière **structurelle** au sein de l'asbl.
Depuis mai 2022, nous disposons d'un espace de travail supplémentaire qui nous a permis de **réorganiser la disposition de nos bureaux** et d'installer une petite **salle de réunion** pour un très modeste supplément de loyer.
En septembre 2022, l'équipe est sortie de ses murs pour se rendre à 2 jours de **mise au vert** qui a permis de se retrouver et de redonner sens à notre travail. Une suite plus approfondie est envisagée en 2023.

Le fait de suppléer les absences des unes et des autres, nous a permis de constater la démultiplication des documents de travail pour un même dossier, le mot d'ordre de l'année 2022 fut « **Rationalisation** ».

L'année 2022 fut également l'année de la rédaction du prochain **contrat-programme 2024/2028** avec des enjeux importants, dont l'introduction officielle de l'organisation de ProPulse dans les missions d'AssProPro. Pour ce travail aussi, l'équipe a été bien sollicitée et a mené de front les différentes tâches pour pouvoir rentrer un **dossier cohérent, audacieux et ambitieux** qui a bénéficié du soutien du Conseil d'administration et des membres du groupe de travail. La rédaction du contrat-programme s'est également inspirée largement du sondage envoyé au sein du réseau.

En **terme financier**, l'**économie** importante réalisée au niveau des **frais généraux** et **l'absence d'un membre** de l'équipe durant une longue période pour laquelle il n'y a pas eu de versement de salaires, ont permis d'éviter un résultat négatif trop important.

Cela a pu compenser, en partie**, la prise en charge, sur fonds propres, de l'augmentation du temps de travail de la chargée de communication et l'engagement d'un emploi supplémentaire** en soutien à l'équipe pour l'organisation de ProPulse, sachant que notre demande d'une subvention complémentaire auprès du cabinet Linard, pour assurer cette nouvelle mission, est restée sans suite.

D'autre part, les charges exceptionnelles de 2021 reportées en 2022, ont augmenté le **résultat négatif**. Soulignons que l'indexation du subside de fonctionnement FWB a permis de supporter, en partie, les nombreuses indexations de salaires subies en 2022.

D'autre part, notre **gestion comptable a été externalisée** via la fiduciaire Finoco, cela a impliqué une réelle adaptation de fonctionnement ; et la **remise à jour** de la présentation du **plan comptable** normalisé.

Concernant les **tournées**, en 2022, nous comptabilisons **25 tournées à cheval sur 2 saisons**, **142 représentations tout public**, **15 représentations scolaires** renseignées et **62 membres participant**. Comme l'année dernière, les **conditions d'accès** ont été **assouplies** en concertation avec le Service de la Diffusion de la FWB.
En termes de promotion, faute de temps et de moyens humains, certains canaux ont été postposés comme la presse, les newsletters et les partenariats. Notre objectif en 2023 est de les remettre en place. D'autre part, la notion même de la **coordination des tournées** par AssProPro doit être **remise en question**, le secteur ayant évolué, nous devons revoir nos pratiques pour répondre au mieux aux attentes des artistes et des membres.

Concernant le **volet international**, **l'accord bilatéral** de coopération Wallonie-Bruxelles/Québec permettant un déplacement sur le festival « **Coup de Cœur Francophone** » a été **refusé par Wallonie-Bruxelles International (WBI)**. Pour 2022, AssProPro a maintenu la mission sur **fonds propres**. Pour 2023, nous avons reçu la confirmation de WBI d'une augmentation de notre subvention annuelle qui nous permettra d'y intégrer cette vitrine.

Concernant les **groupes de travail**, ils se sont réunis régulièrement, en fonction de l'actualité et des besoins ; principalement le **GT décret diffusion,** le **GT Contrat-programme**, le **GT AREA**, le **GT Jeune public**.

Un nouveau **GT Droits d'auteurs** s'est mis en place par suite des remarques d'AssProPro relevées dans le cadre de nos réflexions sur le futur décret diffusion. Un réel travail de concertation avec les équipes de la Sabam est lancé dans l'objectif de coconstruire et de trouver des solutions aux difficultés communes rencontrées.
Un **GT en partenariat** a été également lancé : **GT « Coup de théâtre ! »** qui mettra à l'honneur les arts vivants en octobre 2023 en partenariat avec la RTBF.

Outre la représentation d'AssProPro au sein des différentes instances et jurys habituels, nous avons pu désigner, en 2022, des représentant·e·s au sein du **jury de l'ONE** et du **Prix Ethias-ACC**.

Concernant les **rencontres professionnelles**, en plus des récurrentes, parfois organisées en partenariat, AssProPro a répondu à une demande de ses membres en organisant une rencontre autour de **l'accueil des résidences d'artistes** et s'est inscrite dans le projet de l'Afed dans le cadre de leur projet **« Danses en fête ! »**.

L'action fédérative reste active, tout en reconnaissant qu'elle s'est allégée étant donné le retour à la normale au niveau de la crise sanitaire. En 2022, AssProPro a participé à une audition au **Parlement FWB** en présence de l'Administration de la FWB, de repésentant·e·s de l'UPACT et de l'ACC pour témoigner des conséquences de la crise sanitaire et des points d'attention à retenir pour soutenir les opérateur·rice·s du secteur. AssProPro a également été invitée par le **MR** en présence d'autres opérateur·rice·s pour aborder les questions des budgets de la culture et des conséquences du Covid.

De manière générale, AssProPro reste à l'**écoute** de ses membres afin de pouvoir porter leurs paroles et les défendre au mieux.

A ce titre, la **concertation** avec l'**ACC et** l'**ASTRAC** reste permanente, toujours dans le but de défendre nos secteurs de façon concertée, tout en gardant les spécificités de chacune des trois fédérations. Nous travaillons également en étroite collaboration sur certains projets en cours. Il en est de même concernant la concertation **inter fédérations**.

Le travail qui émane des trois **chambres de concertation sectorielles**, découlant du décret Bonne gouvernance auxquelles AssProPro participe, reste intense, même si l'on constate un allégement en 2023.

Et enfin, l'année 2022 confirme encore une fois l'importance de pouvoir se retrouver pour échanger et partager ses questionnements et ses réalités professionnelles. Pour AssProPro, **être à l'écoute** des besoins du réseau reste une priorité et nous souhaitons **nous recentrer sur cette mission** qui est le fondement même de l'asbl.

A ce titre, nous pouvons relever les **nouvelles demandes d'adhésion** reçues depuis quelques années et qui corroborent cette nécessité de réseautage.

Voilà donc une année qui aura, sans conteste, été marquée par un rythme de travail toujours effréné, par des doutes et des remises en question permanentes. Néanmoins, nous pouvons affirmer qu'AssProPro bénéficie aujourd'hui d'une **réelle reconnaissance au sein du secteur** grâce à un travail assidu de son équipe et une implication permanente de ses membres dans les différents temps de concertation.

Pour 2023, nous resterons dans cette même dynamique et cette volonté de se remettre en question et de rester à l'écoute des membres pour les accompagner au mieux dans leur quotidien à travers nos différentes actions. La présentation de ce rapport d'activités en détaille tous les enjeux, nous vous en souhaitons **bonne lecture** !

AssProPro en quelques chiffres en 2022

1 Contrat-programme	**160** Membres	**5,30** Equivalents temps plein	**1** Festival ProPulse
1 Site AssProPro et 1 Site ProPulse en construction	**11** Newsletters de réseau	**1900** Affiches	**35000** Flyers
25 Tournées (à cheval sur 2 saisons)	**142** Représentations (dont 64 reports de 2020/2021)	**62** Lieux membres participant aux tournées	**1600** Abonnés Facebook
6 Administrateur·rice·s en mission internationale	**38** Mandats de représentations	**11** Commissions / Groupes de travail AssProPro	**4** Partenariats
4 Journées thématiques	**8** Rencontres professionnelles	**1** Catalogue des salles	**1 tonne** De motivation !!

Qui sommes-nous

AssProPro a pour but, en-dehors de tout esprit de lucre, de fédérer les programmateur·rice·s professionnel·le·s en arts de la scène, chargé·e·s de la diffusion artistique au sein de structures culturelles, de défendre et d'accompagner leurs actions, et de les représenter et les défendre collectivement auprès des institutions et des pouvoirs publics.

Fondée en 1991, **AssProPro**, l'Association des Programmateur·rice.s Professionnel.le.s, est une **fédération** qui regroupe les programmateur·rice·s de 160 associations culturelles en FWB. Son action se situe tant sur le plan régional qu'international.

Assure la **coordination et la communication des tournées** issues du Festival ProPulse.

Représente les programmateur·rice·s dans les instances publiques ou privées.

ASSPROPRO

Propose des **rencontres professionnelles,** des **journées thématiques** et des **formations**, qui favorisent les échanges et les pratiques du métier.

Interpelle et sensibilise les pouvoirs publics et politiques sur les réalités vécues par les acteur·rice·s de terrain.

Organise le **Festival ProPulse** et coordonne l'accueil des professionnel·le·s et membres du **réseau AREA**, l'Association des Réseaux d'Evénements Artistiques.

Travaille en **partenariat** avec de nombreux opérateur·rice·s culturel·le·s.

Organise des **groupes de travail,** lieux d'échanges de pratiques, de débats et de créativité ; lieux d'émergence de **projets.**

Assure la **diffusion de l'information** via différents canaux : site internet, Newsletter, réseaux sociaux, …

Objectif principal

Favoriser la circulation du spectacle vivant professionnel dans toutes les disciplines des arts de la scène dans des conditions optimales d'organisation et de promotion. A travers ses missions et ses projets, AssProPro, en tant que fédération, soutient les professionnel·le·s de la diffusion dans leur secteur de différentes manières.

Activités

Les **activités et projets** menés au sein d'AssProPro sont **multiples et diversifiés**. Ils relèvent des missions reprises dans notre **contrat-programme** et de **l'objet social développé dans nos statuts,** adoptés par l'Assemblée générale statutaire du 24 juin 2020 qui remplacent ceux qui étaient précédemment en vigueur et qui sont conformes à la loi du 23 mars 2019.

Ce rapport d'activités les développe dans le détail, **ils concernent** :

- Les tournées d'artistes ;
- La promotion des tournées
- Le festival « ProPulse » ;
- Le développement international (AREA) ;
- Les Commissions de réflexion / Groupes de travail AssProPro ;
- Les formations ;
- Les journées thématiques ;
- Les rencontres professionnelles ;
- Les partenariats dans les groupes de travail ;
- L'action fédérative ;
- La représentation des programmateur·rice·s ;
- Les soutiens ;
- La communication.

Les tournées d'artistes

La coordination de tournées d'artistes est **un des axes majeurs de l'activité d'AssProPro**.
Fondées sur le principe de la mutualisation, les tournées issues du Festival ProPulse visent à optimaliser le travail des organisateur·rice·s, à favoriser la rencontre entre les Arts de la Scène et les publics en décentralisation, à susciter l'audace et le développement de carrières artistiques nationales et internationales.

Les engagements et bénéfices proposés dans le cadre de ces tournées sont nombreux.
Cet apport concerne notamment la **veille au respect des aspects financiers et techniques** des spectacles ; la **coordination administrative et logistique** ; la réalisation **d'outils de promotion** et la mise en place d'**actions promotionnelles**.

Les autres bénéfices de cet « effet tournée » sont les soutiens financiers possibles. Le **Service de la Diffusion de la FWB** alloue une **intervention Art et Vie (A&V) majorée et hors quota** - plafonnée à 770 € - au bénéfice des spectacles issus de ProPulse, pour les dates programmées dans un lieu reconnu (max 2 interventions par structure/hors temps scolaire) et inscrites dans le cadre de ces tournées. **Les tournées peuvent désormais s'étendre du 1er août au 31 juillet de l'année suivante afin de pouvoir y inclure les festivals d'été.**

WBI peut allouer une aide au bénéfice des organisateur·rice·s pour les spectacles internationaux présentés à ProPulse qui bénéficieront d'une tournée la saison suivante. Cette **intervention est doublée dans le cadre de ces tournées.** (Cette intervention n'est pas systématique, les spectacles passent devant un jury de sélection).

La présentation du présent rapport en « année civile » ne correspond pas à la temporalité de l'organisation du travail de l'association qui dépend directement à celui des membres du réseau. Une « année culturelle » correspond à une saison de programmation.

Fonctionnement et bilan 2022

Le travail de coordination des tournées, en 2022, subissait toujours l'influence de la crise sanitaire.
Afin de **répondre au mieux aux besoins du secteur, impacté de plein fouet par ces conditions particulières**, l'équipe a dû adapter le fonctionnement et les conditions de ces tournées.

Le festival ProPulse prévu en janvier a été reporté en juin. Le OFF de janvier a été maintenu. A cette période de l'année, les lieux culturels ont pour la plupart déjà finalisé leur programmation. Les artistes du IN et du OFF (janvier et juin 2022) ont eu la **possibilité de bénéficier d'une tournée soit pendant la saison 2022/2023 ou en 2023/2024**.

Dans le cadre du plan de relance culturelle, il a été décidé, en concertation avec le Service de la Diffusion de la FWB, que les **assouplissements des conditions d'accès seraient maintenus pour 2022**.

Ceci pour **maximiser les chances** de mise en tournée et en vue de **coller au mieux à la réalité des artistes et des lieux de programmation** :

1. **Pour les arts vivants** : Les **dates des représentations** ont été **réparties sur une saison de 10 mois** (au lieu d'une période concentrée d'1 mois, habituellement) ;
2. Les **représentations gratuites** ont pu être comptabilisées dans le nombre de **dates minimum nécessaires** à la confirmation d'une tournée ;
3. **Les Festivals d'été ont été inclus** ;
4. Ouverture des possibilités de tournées, pour les spectacles présentés à ProPulse 2022, sur **2 saisons 2022/2023 ou 2023/2024** ;
5. Soutien du Service de la Diffusion de la FWB via des **interventions A&V majorée et hors quota**.

Les **représentations programmées pendant l'année 2022**, étaient issues de ProPulse IN/OFF 2021, des « coups de cœur du réseau de 2021 », de reports 2020/2021 et de ProPulse OFF de janvier 2022.

Le report de l'édition IN de janvier 2022 à juin 2022 pour cause de restriction sanitaire a clairement pénalisé les spectacles qui ont été présentés en juin. Aucune tournée n'a pu être dégagée en 2022/2023. Une deuxième possibilité sera offerte à ces spectacles de tourner en 2023/2024.

En chiffres, pour 2022 (Tournées 2021/2022 et 2022/2023), cela donne :

25 TOURNEES à cheval sur 2 saisons	
24 Projets FWB 1 Projet Français	
9 issues de reports de la saison 2020/2021 5 issues des « Coups de cœur » des membres du réseau de 2021 2 issues du OFF de ProPulse 2021 5 issues du IN de ProPulse 2021 4 issues du OFF de ProPulse 2022 (janvier)	
5 Musiques non classiques	20 Arts vivants (Théâtre, danse, marionnettes, humour, théâtre d'objet)

142 REPRESENTATIONS TOUT PUBLIC (dont 64 étaient des reports 2020/2021) 15 représentations scolaires renseignées (dont 10 étaient des reports 2020/2021)						
62 LIEUX DE DIFFUSION						
9 Brabant Wallon	7 Bruxelles	13 Province Hainaut	16 Province Liège	8 Province Luxembourg	7 Province Namur	1 France

L'année 2022, en détails :						
Titre	Compagnie/ Groupe	Genre	Source	Séances Tout Public	Séances Scolaires	Origine
Mute	Laurent Elmer Dauvillée	Théâtre Seul en scène	Coup de Cœur 2021	4	0	FWB
Lay this drum	Cie du Scopitone	Show percussif, 100% féminin !	Coup de Cœur 2021	1	0	FWB
Un Pagé dans la mare	Benzine prod	Seul en scène	Report Tournées 2020/2021	9	0	FWB
Nourrir l'humanité c'est un métier Acte 2	Cie Adoc	Création collective/Théâtre	Coup de Cœur 2021	12	1	FWB
Pueblo	Kukaracha asbl	Théâtre	Coup de Cœur 2021	7	1	FWB
Sous les néons du désir	Cie des Paroles/Collectif 1984	Théâtre/Seul en scène	Report 2020/2021	9	0	FWB
L.U.C.A.	Théâtre de l'Ancre	Théâtre	Report 2020/2021	6	4	FWB
Frankenstein	Cie Karyatides	Opéra/Théâtre d'objet	Report 2020/2021	3	2	FWB
Rage Dedans	Théâtre Pépite	Tragicomédie/Seul en scène	Report 2020/2021	9	0	FWB
Le Champ de Bataille	Théâtre de Poche	Théâtre	Report 2020/2021	2	0	FWB
ZINC	Dynamo Théâtre/DPPART	Théâtre/Récit	Report 2020/2021	6	3	FWB

Titre	Compagnie/ Groupe	Genre	Source	Séances Tout Public	Séances Scolaires	Origine
Homo Sapiens	Théâtre de la Toison d'Or	Seul en scène	Report 2020/2021	11	1	FWB
Govrache		Slam	Coup de Cœur 2021	9	2	FRANCE
Peter, Wendy, le temps, les autres	Jean Vilar/Théâtre de la Vie	Théâtre	Report 2020/2021	9	0	FWB
Folk Dandies		Folk/Bluegrass	ProPulse OFF 2021	8	0	FWB
Poucet	Les Royales Marionnettes	Marionnettes	ProPulse OFF 2021	6	0	FWB
Aleph Quintet		Jazz, groove, arabic music	ProPulse IN 2021	4	0	FWB
Flash Party	Cie Pop-Up	Théâtre musical	ProPulse OFF 2022	5	0	FWB
Bai Kamara Jr & The Voodoo Sniffers		Blues Roots	ProPulse IN 2021	6	0	FWB
Zouglou	Bog'arts/Hippolyte Bohouo	Danse	ProPulse IN 2021	2	0	FWB
Les Variations Silencieuses	Cie Ah mon Amour !	Théâtre	ProPulse OFF 2022	6	0	FWB
Prix Nobelge	Pierre Mathues/Cie Au Clair de Lune	Humour Conférence jubilatoire	ProPulse OFF 2022	1	1	FWB
Elle et mon genre	Théâtre Octobre	Théâtre/Seul en scène	ProPulse OFF 2022	3	0	FWB
Poéta	Esteban Murillo	Flamenco/Danse	ProPulse IN 2021	1	0	FWB
Chaises de Jardin	Jules & Jo	Chanson Belge	ProPulse IN 2021	3	0	FWB

EVOLUTION DES TOURNEES DEPUIS 2018

	ProPulse 2018 Tournées 18/19	**ProPulse 2019 Tournées 19/20**	**ProPulse 2020** (Pas d'édition excepté 1 journée classique) **Tournées 20/21 : « Coup de cœur APP »**	**ProPulse 2021** (Édition reportée du 31 août au 3 septembre) **Tournées 21/22**	**ProPulse 2021** (Édition reportée du 31 août au 3 septembre) **Tournées 22/23**	**ProPulse 2022** (OFF de janvier + In & Off juin 2022) **Tournées 22/23**
Artistes Internationaux IN de ProPulse	0 sur 4 proposés	1 sur 3 proposés	1 (report tournée 19/20)	1 (Issu des coups de cœur 2021)	1	0
Artistes FWB – IN de ProPulse	7	6	0	0	6	0
Artistes FWB – OFF de ProPulse	3	2	1 (report tournée 19/20)	2 (Dont 1 report 20/21)	6	1
Spectacles issus des « Coup de cœur » AssProPro	0	0	12	14 (dont 9 reports de 20/21)	0	0
Musique classique	1	0	0	0	0	0
Musique non classique	3	3	1	3	5	0
Théâtre/Danse/Conte…	6	5	13	13	7	1
TOTAL	**16**	**13**	**10**	**16**	**12**	**1**

Projet 2023

Poursuivant sa mission, **AssProPro organisera des tournées** de spectacles **en 2023**, avec la continuation des tournées de la saison 2022-2023 et la coordination de celles de la saison 2023-2024.

L'édition de ProPulse prévue initialement en janvier 2022 a dû être reportée en juin, pour raisons sanitaires.
Le OFF de janvier a cependant eu lieu.
Les spectacles présentés en 2022 pourront faire l'objet d'une tournée soit en 2022/2023, soit en 2023/2024.
L'année 2023 est donc concernée par ces 2 saisons.

Les conditions de tournées pour la saison 2022/2023 seront identiques à celles reprises au point « Fonctionnement et bilan 2022 ».
Pour la saison 2023/2024, en accord avec le service de la diffusion de la FWB, elles seront celles-ci :

- Un minimum de 8 dates (dans 8 lieux membres différents) pour le théâtre, la musique, le pluridisciplinaire ;
- Ce chiffre tombe à 5 pour la danse, les arts de rue/forains et cirque, le conte, l'humour, l'impro, les marionnettes, le théâtre action et les artistes internationaux ;
- Ces représentations seront programmées entre le 01/08/2023 et le 31/07/2024;
- **Sur une période de 3 mois pour les arts vivants (au lieu d'une saison en 2022)**. Elles pourront s'étendre à la saison pour la musique.

Le tableau ci-dessous reprend **les spectacles de l'année 2023**, qui ont lieu dans le cadre de la saison 2022/2023 et qui sont, actuellement, programmés pour la saison 2023/2024 :

20 tournées programmées en tout							
13 pour la saison 2022/2023 7 pour la saison 2023/2024							
19 Projets FWB				1 Projet INTERNATIONAL			
1 issue de ProPulse OFF 2021 6 issues de ProPulse IN 2021 4 issues de ProPulse OFF janvier 2022 3 issues de ProPulse OFF juin 2022 5 issues de ProPulse IN 2023 1 issue de ProPulse OFF 2023							
6 Musique Non classique	5 Théâtre	2 Théâtre de marionnette	1 Théâtre Musical	1 Théâtre Action	2 Danse	1 Chanson francophone	2 Humour
105 REPRESENTATIONS + 14 scolaires renseignées							
57 LIEUX DE DIFFUSION MEMBRES DU RESEAU							
9 Brabant Wallon	7 Bruxelles	18 Province Hainaut	15 Province Liège	3 Province Luxembourg	5 Province Namur	0 France	

Détail des représentations 2023

Titre	Compagnie/ Groupe	Genre	Source	Séances TP	Séances Scolaires	Origine
Poucet	Les Royales Marionnettes	Marionnettes	ProPulse OFF 2021	7	2	FWB
	Aleph Quintet	Jazz, groove, arabic music	ProPulse IN 2021	6	0	FWB
Flash Party	Compagnie Pop-up	Théâtre musical	ProPulse OFF 2022	5	0	FWB
	Baï Kamara Jr & The Voodoo Sniffers	Blues Roots	ProPulse IN 2021	2	0	FWB
Zouglou	Bog'Arts/Hippolyte Bohouo	Danse	ProPulse IN 2021	5	0	FWB

Titre	Compagnie/ Groupe	Genre	Source	Séances TP	Séances Scolaires	Origine
Les Variations Silencieuses	Cie Ah mon Amour !	Théâtre	ProPulse OFF 2022	3	0	FWB
Prix Nobelge, Pierre Mathues	Cie Au Clair de Lune	Humour /Conférence jubilatoire	ProPulse OFF 2022	8	5	FWB
Elle et mon genre	Théâtre Octobre	Théâtre/Seul en scène	ProPulse OFF 2022	7	0	FWB
Poéta	Esteban Murillo, Federico Ordonez Dani Barba Moreno	Flamenco/ Danse	ProPulse IN 2021	8	0	FWB
Chaise de jardin	Jules & Jo	Chanson belge	ProPulse IN 2021	4	0	FWB
Anna	Compagnie Kaori	Théâtre	ProPulse OFF 2022	9	4	FWB
Bahia Tour	Ana Carla Maza	Jazz/violoncelle	ProPulse IN 2021	7	0	Espagne
Love, Liebe, Amor	Théâtre du Sursaut	Théâtre/Marion nettes	ProPulse OFF 2022	7	0	FWB
Sage Rage	Tout finira bien	Musique	ProPulse OFF 2022	3	0	FWB
Italie Brésil 3 à 2	Compagnie Odissea	Théâtre	ProPulse OFF 202	7	0	FWB
Nikoz « Venez SVP ! »		Humour	ProPulse IN 2023	2	0	FWB
Notre Soleil	La Compagnie du Simorgh	Théâtre	ProPulse IN 2023	6	3	FWB
	Las Lloronas	Musique non classique	ProPulse IN 2023	4	0	FWB
Brèche(s)	Compagnie La Buissonnière	Théâtre Action	ProPulse IN 2023	1	0	FWB
Greg Houben		Musique	ProPulse IN 2023	4	0	FWB

Lundi 17 avril 2023, retour d'artiste …

Bonjour AssProPro !

Tout a une fin (sauf le boudin qui en a deux) ; Ma tournée ASSPROPRO est finie, ça a été super.
Des salles combles partout, un super accueil, des scolaires en bonus.
Merci à vous pour le soutien, la com', les affiches, les tracts etc. C'était un bonheur. ***Prix Nobelge*** *va continuer sa route, …*
A la prochaine, ***Pierre Mathues***

Pour **conclure**, l'aspect administratif autour de ces tournées a été **simplifié. Une seule convention a été rédigée pour 2023.** Elle cible la participation des artistes à ProPulse et l'éventuelle tournée qui en découlera.
Les années précédentes, il s'agissait de 2 conventions différentes.

A la demande des programmateur·rice·s et en accord avec le service de la diffusion de la FWB, **la période de 3 mois** dans laquelle doit s'inscrire une tournée en « arts vivants » **sera étendue à une saison** comme pour la musique.

En effet, la réalité de terrain est telle, qu'il est devenu **difficile de compiler 8 dates dans une période restreinte.**

A Propos de l'avenir des Tournées :

AssProPro, est en **constante réflexion** sur le festival ProPulse ainsi que sur les tournées et leur fonctionnement. Les prochains mois, nous permettront **d'évaluer, et d'analyser le processus, en vue de faire évoluer les pratiques.**

La **diminution du nombre de tournées** est en questionnement, **quelques réponses** ont déjà été évoquées par nos membres lors de la **réunion des Tournées du 30/03/2023** :

- Pour les « arts vivants » : Difficulté de rassembler 8 dates sur une période de 3 mois : Proposition d'étendre à une saison comme pour la musique, ce qui correspondrait mieux aux réalités de programmation actuelles ;

- Certains lieux, non reconnus A&V, ont obtenu des interventions momentanées pendant la période COVID. Malheureusement, elles ne seront pas récurrentes ;
- Décalage entre la date de création, la présentation à ProPulse et la circulation du spectacle (trop de déjà vu…) ;
- Importance du visionnement avant une sélection, autant en arts vivants qu'en musique. (Certains spectacles n'étaient pas aboutis en 2023) ;
- Les spectacles émergents (trop pointus, ou avec une approche artistique hors norme) ont-ils une place dans ProPulse ? ;
- Beaucoup de disciplines différentes (trop peut-être ?) > besoin de plus de spectacles de théâtre, ils tournent mieux ;
- Moins de propositions (avant il y avait plus de chevauchements) > ! Il s'agissait d'une demande des participants à ProPulse de prévoir plus de temps de respiration, plus de rencontres ;
- Les spectacles aux thématiques redondantes et spécifiques sont nombreux (beaucoup de seuls en scène, thématiques fort engagées, lourdes, …) ;
- Des spectacles aux prix trop chers : L'augmentation des salaires, des coûts de l'énergie, mène à une diminution de l'enveloppe pour la programmation. Or, les coûts annexes (hébergement, déplacements, droits d'auteurs/compositeur·rice·s/d'adaptation/de mise en scène, …) se systématisent et font grimper les prix en flèche. Cela devient difficilement supportable pour les lieux ;
- Être vigilant par rapport à l'autosélection des spectacles du OFF pour 2023 > peu qualitative pour certains projets > Formule à revoir en décentralisation ;
- Les missions des centres culturels sont multiples. La programmation est une partie de leur travail et les contraintes sont nombreuses : disponibilité de salle, budget, public généraliste, tissu associatif avec lequel il faut composer, pluridisciplinarité, etc… La programmation de ProPulse se veut pluridisciplinaire, il est important de le garder en mémoire.

Nous soulignons que les tournées sont une des issues possibles de ProPulse.
Mais, même s'il n'y a pas de tournée proprement dite, des programmations individuelles ont bien lieu en tout public et/ou en scolaire, dans le réseau principalement et également en-dehors.

Les retombées ne sont pas négligeables malgré le contexte difficile. Les programmateur·rice.s restent mobilisé·e·s et ont à coeur de poursuivre le travail de diffusion et de circulation des artistes. Nous souhaitions le souligner.

La promotion des tournées

AssProPro assure normalement **la promotion de la globalité des tournées** à travers différents canaux ; le site internet d'AssProPro, les réseaux sociaux, les affiches et flyers, la presse, les newsletter, et les partenariats.
Faute de temps et de moyens humains, seuls quelques-uns de ces outils de communication ont pu être mis en place. La presse, les newsletters et les partenariats, nécessitant beaucoup de temps et de relais, ont été mis de côté en 2022. Certaines newsletters ont été envoyées, mais pas toutes.

Bilan 2022

• Site internet

- **Calendrier des tournées** avec renvoi vers les sites internet des lieux ;
- **Documents disponibles** : photos, bios, fiches techniques, bandes annonces, documents promotionnels réalisés par AssProPro, … ;
- Communication via les **réseaux sociaux** pour renforcer la visibilité des tournées et via notre site web ;
- Mise à disposition des documents promotionnels via un lien vers **Dropbox** à destination des membres et des journalistes.

• Affiches et flyers

- Réalisation, impression et envoi d'affiches A2 et de flyers.

La réalisation des **flyers** de tournées ne représente **aucun surcoût pour les organisateur·rice·s** puisqu'ils sont distribués gratuitement aux membres et aux artistes sur commande. Les affiches, quant à elles, sont au prix de 0,50€/pièce. Tous les **frais d'envois postaux** sont facturés.

AssProPro a développé son propre **réseau de distribution** de flyers en FWB par l'intermédiaire d'une **cinquantaine de lieux membres** qui acceptent de **mettre, à disposition de leur public**, les flyers des spectacles en tournée durant la saison, mais non programmés dans leur structure.

La conception et l'impression des flyers et affiches ont été remises en question. En effet, certains membres gèrent leur communication eux-mêmes et n'ont pas besoin d'outils promotionnels pour les tournées. Après un petit sondage, il apparait que la **réalisation de ces outils promotionnels** n'est pas tout à fait **adéquate et pertinente** pour certains de nos membres. Nous allons donc continuer à les réaliser, mais nous n'allons plus les faire imprimer et les envoyer aux membres, comme c'était le cas jusqu'ici. Ces visuels seront, dès 2023, **seulement disponibles en téléchargement sur le site d'AssProPro**, leur format permettra une personnalisation de divers éléments (date, lieux etc.). AssProPro y gagnera en temps, et la proposition n'en sera que plus adéquate.

Exemple de flyer

Exemple d'affiche A2

- **Réseaux sociaux**

- Promo de la tournée sur **Facebook.** Des **visuels web** ont été créés pour chaque spectacle, au format de Facebook. Ces visuels ont également été envoyés **aux artistes et aux membres** pour que les supports soient utilisés et que la **cohérence de la communication autour de la tournée** soit assurée sur les réseaux sociaux ;
- Relais des actualités et invitations des fans de la **page AssProPro à « liker » et partager** les pages des spectacles/compagnies et des évènements des lieux.

Nous observons toujours une **nette augmentation** de la mention AssProPro sur Facebook par les membres et les artistes !

Projet 2023

Retour à la normale prévu au niveau de toutes les actions de communication autour des tournées, notamment en termes de relation presse, envoi de newsletter et partenariats médiatiques.

Il faut impérativement **redynamiser la promotion des tournées via différents canaux** de communication en **mettant l'accent sur la notion de « label de qualité »** des tournées issues de ProPulse. Et également en **nouant des contacts privilégiés** avec la presse et en **relançant et développant des partenariats**.

Nous pensons également relayer les tournées via **Instagram**, après avoir récupéré les accès au compte AssProPro et remis une base d'abonnés en place. L'objectif 2023 est de compter **500 abonnés** sur ce réseau.

Le Festival « ProPulse »

5 JOURS – 2 LIEUX	
FLAGEY - Bruxelles	THÉÂTRE NATIONAL Wallonie-Bruxelles
Mardi 21 juin 2022	Du mardi 28 juin au vendredi 1er juillet 2022
Musique classique et contemporaine	**Arts vivants** : Théâtre/danse/conte/cirque/arts de rue/marionnettes/pluridisciplinaire/ arts numériques-plastiques **Musique non classique** : musiques du monde, blues, chanson francophone, jazz

ProPulse est une **vitrine professionnelle des arts de la scène** durant laquelle est proposée une programmation pluridisciplinaire de spectacles et concerts de la FWB.
Ce festival s'adresse aux programmateur·rice·s de centres culturels de la FWB et à tou·te·s les professionnel·le·s des arts de la scène belges et internationaux·ales. C'est un moment de découvertes artistiques, de réseautage, d'échanges, de mise en avant des artistes, de visionnement de projets artistiques.

L'objectif 1er de ProPulse est la circulation des artistes dans le réseau des lieux culturels de la FWB (dans les petits, moyens et grands lieux), avec une ouverture à l'international.

Les différentes éditions de ProPulse ont été pilotées par le cabinet de la ministre de la Culture en concertation avec le secteur. Après l'édition en 2021 qui s'est déroulée au W:Halll, CC Woluwe-Saint-Pierre fin août-début septembre (report covid), le service de la diffusion de la FWB a remis l'organisation du festival dans les mains d'AssProPro.

AssProPro est donc passée de **partenaire de l'événement**, depuis la mise sur pied des Entre-Vues en 1991 avec pour missions de gérer le volet international à travers la sélection des artistes internationaux.ales du réseau AREA, l'invitation et l'accueil des artistes et professionnel·le·s internationaux·ales, à **organisatrice principale**.

La collaboration avec le service de la diffusion fut réelle et nous avons pu bénéficier de leur expertise et de leur soutien pendant la phase du transfert de compétences.

Afin de faire face à cette augmentation de travail et d'assurer le quotidien, le Conseil d'administration a pris des décisions en matière d'emploi dans l'équipe : **engagement d'une animatrice** de projets à mi-temps et **augmentation du temps de travail** de la chargée de communication. Ces augmentations ont été engagées sur fonds propres.

C'est donc dans ce contexte que l'édition 2022 a été mise en place : l'édition 2021 à peine clôturée, AssProPro a repris la gestion des comités de sélection, la mise en place de la programmation, le volet communication, le lancement des accréditations, la gestion de la billetterie, l'organisation des rencontres, l'accueil des artistes, la préparation du festival avec le Théâtre National, la gestion du volet international.
Cinq mois pour mettre en place le festival. L'Administration est restée présente dans le projet en apportant une aide active dans le travail de communication (site internet).

Cette reprise de l'organisation du festival a été très intense et menée dans une urgence encore soumise à des contraintes covid. Covid qui s'est à nouveau imposé et qui a bouleversé le cours des choses : l'annulation du festival a dû être annoncée officiellement à peine 10 jours avant son lancement. **Omicron** faisait trop de dégâts. C'est donc collégialement que le Théâtre National et AssProPro ont pris cette décision.

Cette annulation a été un **coup dur pour l'équipe**, ce fut moralement difficile, après avoir mis toute cette énergie pour arriver à être prêts, en janvier, avec un temps de préparation très court.
Le **report a été fixé en juin 2022.** L'équipe s'est donc remise au travail assez rapidement, car même si l'étape de sélection des projets était faite, il fallait revoir les disponibilités des artistes pour la nouvelle période, recréer un planning de programmation en accord avec le Théâtre National, refaire tout le travail de communication et relancer l'organisation.

Voici le **récapitulatif du festival en 2022** :

• Le **IN "Musique non classique" et "Arts vivants"**, initialement prévu du 25/01 au 28/01, **a été reporté** du 28/06 au 01/07/2022 ;
• Le **IN "Musique classique"** initialement prévu le 24/01**, a été reporté** au 21/06 ;
• Le **OFF de janvier** a été **maintenu** du 24 au 28/01 ;
• Le **OFF de juin** a été **fixé**. L'ouverture aux **candidatures a été relancée**. Les artistes ayant maintenu leur prestation dans le OFF de janvier et ceux qui avaient annulé à la suite de l'annonce du report du festival, ont eu la possibilité de proposer à nouveau leur projet en juin.

Au niveau budgétaire**, l'annulation de l'édition de janvier a engendré des frais non remboursables** : impression des catalogues, affiches, réservation pour la location de matériel (panneaux d'affichage). L'annulation de la réservation des chambres d'hôtel a pu être négociée mais nous avons subi une augmentation de la tarification au mois de juin, période proche de celle des vacances d'été.
De son côté, le Théâtre National s'est engagé à rémunérer les techniciens sous contrat pour l'édition de janvier, l'annulation du festival ayant été actée 10 jours avant l'événement et leur période de travail ayant été bloquée pour l'événement.

Les spécificités de cette édition 2022 :

- **Un lieu unique** pour les « Arts vivants » et la « Musique non classique » : le Théâtre National. Trois salles et des espaces de rencontre. La centralisation des activités dans un seul lieu était une des demandes exprimées par les programmateur·rice·s, membres d'AssProPro ;
- Un lieu fort symboliquement dans le paysage culturel de la FWB ;
- **Un public-cible** : les programmateur·rice·s pluridisciplinaires - centres culturels, petits et moyens lieux de diffusion de la FWB et de l'international.
- **AssProPro**, l'Association des Programmateur·rice·s Professionnel·le·s, désignée cette année **organisatrice** de l'événement, avec le soutien de l'Administration de la Culture de la FWB ;
- **L'ouverture aux arts numériques/plastiques** dans la programmation ;
- Le partenariat avec les agences **WBI**, Wallonie-Bruxelles Musique **(WBM),** Wallonie-Bruxelles Théâtre Danse **(WBTD),** pour assurer une présence de programmateur·rice·s internationaux.ales ;
- **Le OFF** accessible à tous les lieux bruxellois subventionnés par la FWB et/ou aux artistes reconnu·e·s par la FWB ;
- **Une journée consacrée** au secteur de la **musique classique et contemporaine** organisée dans un lieu exceptionnel : Flagey ;
- **Une programmation artistique intense !**

L'année 2022 étant celle de la remise du contrat-programme pour AssProPro, il a été décidé de ne pas envoyer d'enquête de satisfaction sur ProPulse aux membres, mais de privilégier un sondage plus général sur les missions d'AssProPro, et d'y inclure des questions spécifiques à ProPulse et aux tournées qui en sont issues.
Ce sondage est un vrai document de référence pour l'équipe d'AssProPro dans le choix des décisions à prendre pour les projets et missions de la fédération.

Nous tenons à **remercier tous les partenaires**, qui ont accepté de travailler dans des conditions difficiles et qui ont contribué à la réussite de ce nouvel enjeu pour AssProPro.

L'organisation de l'événement 2023 sera assurée par AssProPro à 100% et se passera en décentralisation, une 1ère pour le festival !

• Les comités de sélection

La programmation du IN est issue d'un appel à candidatures qui reprend certains critères de sélection. Deux comités de sélection – « Musique » et « Arts vivants » – sont mis en place et composés par des personnes qui représentent les **fédérations des arts de la scène**.

Composition du Comité « Musique non classique »

Président : Kostia Pace

- AssProPro (Petits lieux) : Cindy Aguado, Glaïeuls Paradise asbl, Programmatrice – Coordinatrice ;
- AssProPro (Moyens lieux) : Lisa Di Sante, Centre culturel de Chapelle-lez-Herlaimont, Directrice ;
- AssProPro (Grands lieux) : Patrizia Merche, C'est central, Programmatrice Arts de la Scène / Musiques ;
- BWMN : Peter Roose, Cultuurcentrum Brugge, Directeur artistique, Responsable pour la programmation théâtre, musique et projets, Membre du CA du Belgian World Music Network (BWMN) ;
- FACIR : Jacques Onan, journaliste indépendant ;
- MUSEACT : Kostia Pace, Jazz Station asbl, Directeur & Programmateur.

Composition du Comité « Arts vivants »

Présidente : Sylvia Botella

- Aires Libres : Jean-Pierre Houet, anciennement directeur du centre culturel d'Engis ;
- AssProPro (Petits lieux) : Emmanuel Paÿe, Centre culturel de Beauvechain, Directeur ;
- AssProPro (Moyens lieux) : Pauline Duthoit, Maison culturelle d'Ath, Animatrice médiatrice en arts de la scène - responsable de la programmation tout public et scolaire ;
- AssProPro (Grand lieux) : Anne Wathelet, Centre culturel de Huy, Programmatrice ;
- CCAT : Leila Putcuyps, Comédienne ;
- Cont'acte : Jacky Druaux, Co-directeur du Théâtre Marignan et de la Maison du conte de Charleroi ;
- Fédération de conteurs professionnels : Véronique de Miomandre, Conteuse ;
- M.Collectif : Jean-Michel d'Hoop, Compagnie Point Zéro et Françoise Flabat, Directrice du Centre de la Marionnette et Conservatrice du Musée des arts de la Marionnette ;
- Prodiff Collectif : Cora-Line Lefèvre, Habemus Papam, Développement, production, diffusion de projets artistiques / Bruxelles ;
- RAC : Sylvia Botella, Critique indépendante (Télévision, radio, presse écrite et revue spécialisée, belges et internationales), Enseignante à l'ULB et IAD ;
- FBPH : Benoît Delabie, Comédien, Metteur en scène ;
- International : Pierre Holemans, La Manufacture/Collectif contemporain (Avignon), Comité de direction.

Les points d'attention soumis aux comités de sélection

- Tendre vers une égalité des disciplines présentées : théâtre, danse, cirque, arts de la rue, conte, spectacles de marionnettes, spectacle d'humour, chanson française, jazz, blues, musiques du monde et musiques classiques ;
- Être attentif·ve à l'accessibilité financière et technique des œuvres programmées en fonction des programmateur·rice·s visé·e·s :
  - *Arts vivants : cachet moyen des dernières éditions = 2.000€. Au-delà de 3.000€, les spectacles tournent plus difficilement dans les lieux ciblés ;*
  - *Musiques non-classiques : cachet moyen des dernières éditions = 1.500€. Au-delà de 2.000€, les spectacles tournent plus difficilement dans les lieux ciblés.*
  - *Plateau indicatif 10 m/8m et 5 m de hauteur. La moyenne des plateaux dans les lieux ciblés est de 8m/6m et 4,5m de hauteur ;*
    Il s'agit de balises issues de l'analyse des spectacles qui ont tourné les trois dernières saisons avec AssProPro. Les membres auront la possibilité de sélectionner des projets hors de ces balises s'ils estiment la proposition forte et nécessaire, mais la grande majorité des spectacles/concerts proposés devront correspondre à ces données maximales de plateau et de cachets. Les prix sont à affiner en fonction du nombre d'artistes sur scène ;
- Concilier la notion d'accessibilité et d'audace. Il faut pouvoir susciter la curiosité des programmateur·rice·s et les inviter à prendre des « risques », à tenter des aventures artistiques ;
- Tendre vers une parité de genre dans les équipes artistiques et techniques sélectionnées ;
- Avoir un encadrement professionnel est un atout mais n'est pas une obligation : agent·e, manager, label, chargé·e de diffusion, attaché·e de presse, … ;

- Programmer une majorité de spectacles/concerts ayant eu une aide de la FWB (aides structurelles ou au projet). Il y aura donc aussi des projets non-subventionnés ;
- Proposer un dispositif de médiation culturelle (animation, rencontre, atelier) est un sérieux atout ;
- Être attentif·ve aux artistes/spectacles primé·e·s par des concours/tremplins (exemple : du F dans le texte, Francofaune, … ou ayant reçu des prix « découverte ou premier projet » aux Prix de la critique et aux Octaves et ayant été peu diffusés).

• Le volet « Musique classique et contemporaine »

En 2022, c'est toujours le **service des musiques du service général de la Création artistique de la FWB** qui a organisé la journée de **« ProPulse classique »**.

Composition du Comité « Musique classique et contemporaine »

Les membres du comité « Musique classique et contemporaine » ont été désigné·e·s par l'Administration qui a également fixé les balises :

- Les Festivals de Wallonie : Isabelle Bodson, Directrice ;
- Festival Musiq'3 : Assistante programmation, Julie Calbete, Soprano ;
- Musiq'3 : Laurent Graulus, Animateur-Producteur ;
- Festival des Midis Minimes / Été Mosan : Bernard Mouton, Directeur artistique ;
- Point Culture : Nathalie Ronvaux, Rédactrice – Référente en musique classique ;
- Fédération des Jeunesses Musicales : Emmanuelle Soupart, Directrice artistique

60 projets ont été déposés, 6 d'entre eux ont été sélectionnés par le Comité.

• La sélection du « IN »

Concernant **le ProPulse « Arts vivants » et « Musique non classique »**, un **appel à candidatures** a été ouvert du 10 au 28 septembre 2021. Les projets sélectionnés ont été présentés lors de l'édition de 2022 initialement fixée à janvier et reportée à juin au Théâtre National.

L'appel a été transmis aux artistes repris dans le **catalogue A&V** du service de la diffusion de la FWB et aux **fédérations professionnelles** qui ont pu le relayer à leurs membres. Il était également accessible via le site de ProPulse.

Les deux comités « Arts vivants » et « Musique non classique » se sont réunis 3 fois afin d'échanger et de décider des projets à retenir. Ce fut un travail laborieux au vu du nombre de projets et du manque de temps qui a obligé les membres des comités à travailler très vite.

Le planning - serré - des réunions	
Appel à candidatures	Du 10/09 au 28/09/21
Analyse des dossiers/projets musique et arts vivants	Du 01/10 au 29/10/21
1ère réunion Musique non classique	15/10/21 – Théâtre National
2ème réunion Musique non classique	21/10/21 – AssProPro
3ème réunion Musique non classique	28/10/21 – AssProPro
1ère réunion Arts vivants	18/10/21 – Théâtre National
2ème réunion Arts vivants	25/10/21 – Marni
3ème réunion Arts vivants	29/10/21 – Marni

In fine, **17 projets ont été retenus en « Arts vivants »** et **16 projets en « Musique non classique »**.
Le 15/11, le planning de la programmation était défini, ce travail ayant été réalisé conjointement avec le directeur technique du Théâtre National et AssProPro.

Le nombre maximum de projets retenus a été fixé sur base de l'édition précédente. Afin de soutenir les artistes durement touchés par la situation sanitaire, nous avons opté pour une programmation dense, sans chevauchement. Nous avons cependant constaté que le programme était trop chargé pour tout le monde : équipes techniques, artistes, public.

Pour l'avenir, nous pensons nous orienter vers une programmation de projets plus légère afin de préserver la qualité des conditions d'accueil des artistes, de respecter le travail des régisseur·euse·s et du temps nécessaire de montage et de démontage, et de permettre au public des temps de respiration et de moments de rencontres professionnelles.

Critères de recevabilité des spectacles

Ils ont été fixés **en concertation** avec le Cabinet de la Ministre, l'Administration et AssProPro, et inspirés sur les résultats d'une **enquête interne à AssProPro**, menée au sein de son réseau, en 2018. Elle questionnait sur la présence des programmateur·rice·s à ProPulse et sur les statistiques des tournées organisées sur les trois dernières éditions du festival, et plus particulièrement sur leurs contraintes techniques et financières.

Art numérique

Pour répondre à la volonté de la Ministre Bénédicte Linard, **un projet en « art numérique »** a été sélectionné pour ProPulse 22. Le choix de l'œuvre a été géré par le **Service général de la Direction artistique**. L'organisation pour la mise en place de l'œuvre de Mathieu Zurstrassen a cependant été coordonnée par AssProPro et le Théâtre National. La place de l'art numérique à ProPulse devra être revue et réfléchie avec le service de la FWB car **l'expérience de l'édition 22 n'a pas été positive**, ni pour l'artiste, ni pour l'œuvre, ni pour l'équipe en charge de la coordination.

• Quelques chiffres

326 candidatures reçues :

- 185 en « Arts vivants »
- 161 en « Musique non classique »

Quelques propositions ont été écartées par AssProPro, car elles ne répondaient pas à un ou plusieurs critères de sélection. Finalement, **300 candidatures ont été analysées** :

Arts vivants	**163**
Arts de rue	22
Cirque	5
Conte	8
Danse	16
Humour	8
Marionnette	4
Pluridisciplinaire	40
Théâtre	60

Musique non classique	**137**
Blues	2
Jazz	54
Musique du monde	42
Chanson francophone	39

• Les propositions internationales

La sélection des artistes internationaux.ales est établie par le Conseil d'Administration d'AssProPro au sein du réseau AREA. Les **deux projets** qui ont été sélectionnés sont « Larmes de crocodile » visionné au festival *Chainon manquant (F)* et « Phanee de Pool » visionné au festival *Voix de fête (S).*

• La programmation du festival

40 projets répartis sur 5 jours de festival « IN » en 2022

17 en Arts vivants	
Discipline	**Titre du spectacle**
Conte électro	Brûler Danser
Théâtre	Maison Renard
Théâtre de rue	Michel, deux fois
Cirque	Le Solo
Pluri	Larmes de crocodile - France
Théâtre	Nous, les grosses
Pluri	L'Héautontimorouménos
Théâtre	Elle est super, ta sœur
Théâtre objets	Et les 7 nains
Théâtre	LEGS "Suite"
Théâtre	Iphigénie à Splott
Théâtre de rue	The Visit
Théâtre d'objets	Le Caméléon
Théâtre	En finir avec Eddy Bellegueule
Pluri	Fusion
Conte	Le bon fils
Conte	Jetuil Nouvouzel

16 en Musique non classique	
Type de musique	**Titre du projet**
Jazz	Barbara Wiernik 'ELLIPSE'
Musique du monde	Azmari
Chanson francophone	OLIVE
Musique du monde	Hands in Motion
Chanson francophone	Phanee de Pool - Suisse
Musique du monde	Second souffle
Chanson francophone	Gabrielle Verleyen
Musique du monde	Ana Diaz
Jazz	Les Violons de Bruxelles
Musique du monde	Le Bal de Marie Galante
Chanson francophone	MPLI
Jazz	Aishinka
Jazz	Tom Bourgeois 4tet
Hors catégorie	VAAGUE
Chanson francophone	Aurélie et Tom
Chanson francophone	Super Ska

• La fréquentation en quelques chiffres

Les chiffres ci-dessous montrent une nette différence entre le nombre de personnes ayant demandé une accréditation et le nombre de personnes réellement présentes durant le festival.

Cette différence peut s'expliquer par un facteur majeur ayant eu une incidence sur la disponibilité des professionnel·le·s, à savoir, la période du report de l'événement, qui correspond à la clôture de saison culturelle, aux remises de dossiers, aux départs en vacances, au festival d'Avignon.

A la date du 27 juin 2022, **332 personnes ont été accréditées**.

Pays	Nombre	%
Belgique	317	95

Allemagne	0	0
Canada	7	2
Cameroun	1	0
Espagne	0	0
France	9	3
Luxembourg	0	0
Pays-Bas	0	0
Total	**334**	**100**

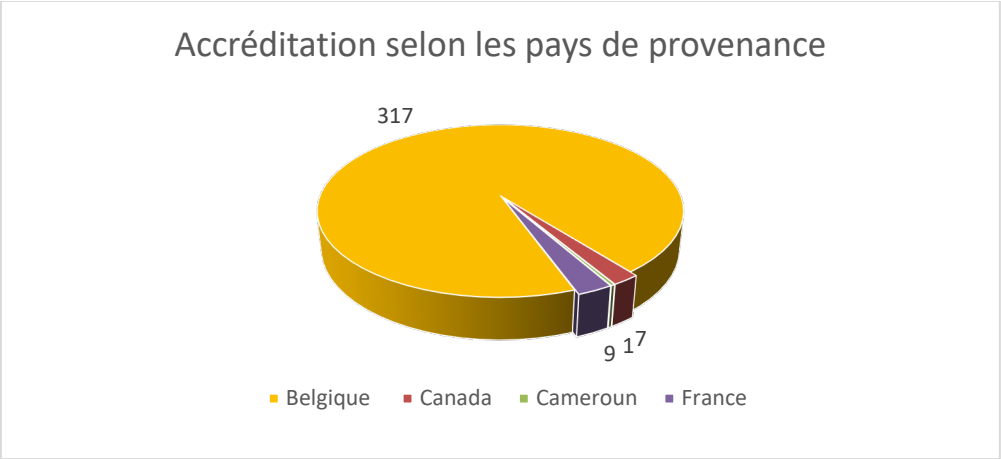

Catégorie professionnelle	Nombre	%
Agent·e / Manager / Diffusion	80	24
Agent·e de l'AG Culture	18	5
Artiste	18	5
Attaché·e de presse / Communication	7	2
Autre	18	5
Label / Maison de disques	6	2
Média / Journaliste	5	2
Organisme d'aide	8	2
Photographe	1	0
Programmateur·ice Arts vivants	48	14
Programmateur·ice musical·e	25	8
Programmateur·ice pluridisciplinaire	98	30
Total	**332**	**100%**

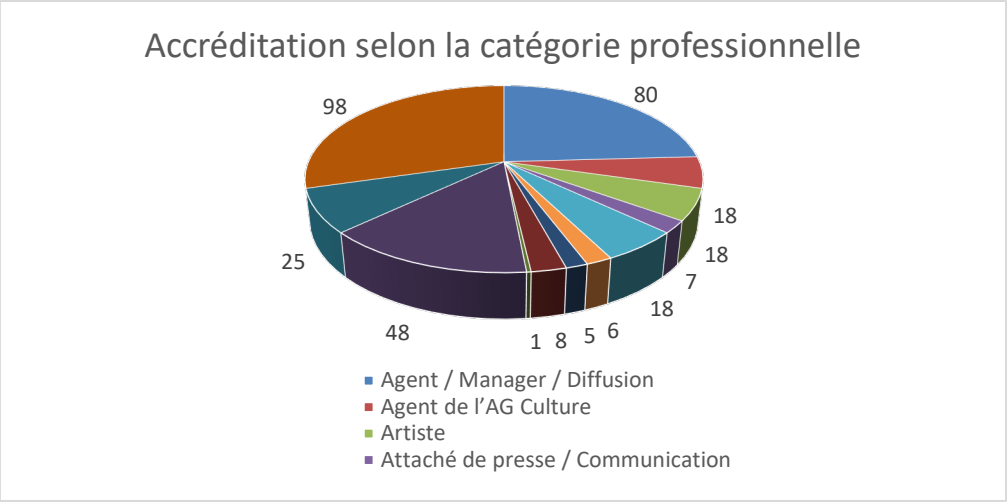

Type de lieu/structure	Nombre	%
Agence de booking / Management	47	14%
Artiste / Compagnie	21	6%
Autre	29	8,7%
Centre culturel	119	37%
Festival	15	5%
Label / Maison de disque	8	2%
Lieu de diffusion pluridisciplinaire (autre que CC)	38	11%
Media	4	1%
Ministère de la Culture	21	6%
Organisme d'aide	6	2%
Photographe	1	0,3%
Salle de concerts	8	2%
Théâtre	15	5%
Total	**332**	**100%**

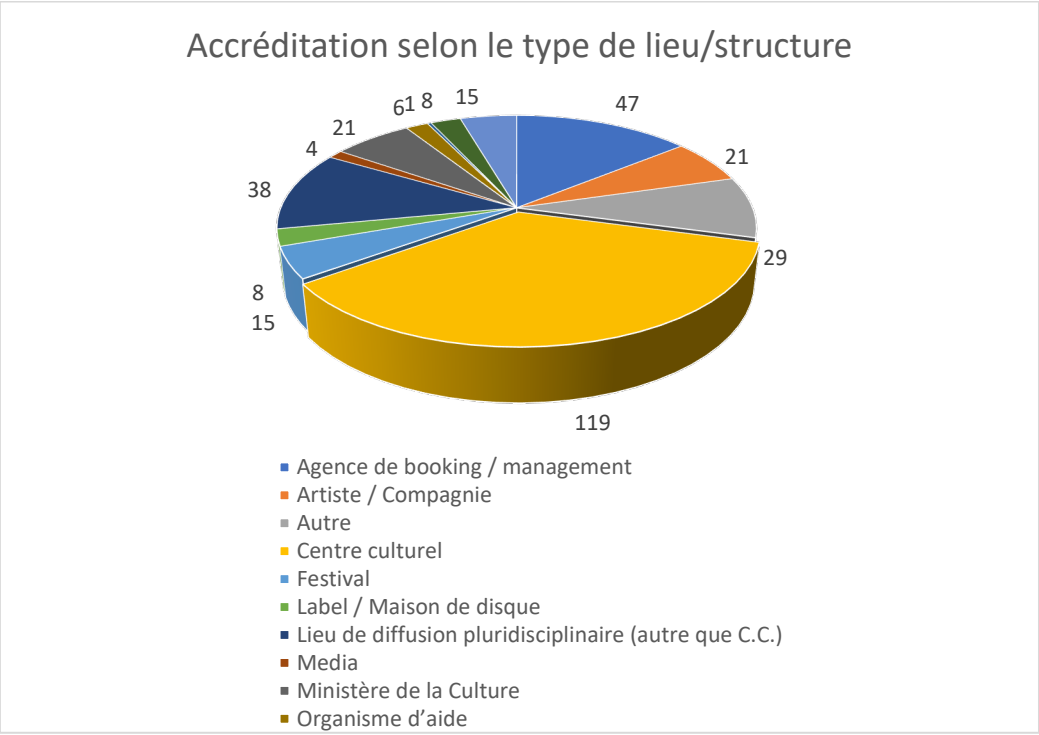

Sur les 5 jours, **257 professionnel·le·s ont réellement participé** à ProPulse 2022.

A la suite d'un problème informatique, nous n'avons pas su donner d'analyse sur la nationalité ou la catégorie professionnelle des personnes réellement présentes durant le festival.

International	
153 personnes invitées par AssProPro dont 17 membres du réseau AREA	
17 Personnes accréditées	9 Personnes présentes
Pays d'origine : 2 France, 7 Canada	

Comme c'est le cas pour la fréquentation nationale, on constate une diminution importante de la fréquentation internationale cette année (61 personnes avant Covid), liée sans doute à la période peu propice. (Détails dans la partie « Le développement international ») Cette édition a cependant accueilli 5 membres du *réseau Ontario*, un 1er accueil sur ProPulse. Cette rencontre fut intéressante et riche en réseautage

- **Le festival OFF**

ProPulse fait le relais, auprès des professionnel·le·s présent·e·s, des spectacles programmés dans les lieux bruxellois, les soirs du festival, et ce via le site internet et le catalogue de présentation.

Il ne s'agit pas d'une programmation issue d'une sélection. Les projets ont été enregistrés via un formulaire en ligne, et validés par le service de la diffusion sur base de certaines conditions de participation. C'est donc une **programmation auto-gérée** par les **groupes artistiques** et les **organisateur·rice·s bruxellois**.

Cette année, la situation était particulière car le « IN », prévu initialement en janvier, ayant été reporté, il a été décidé de maintenir le « OFF ». Les artistes du « OFF » ont donc pu choisir de maintenir leur prestation en janvier, de la reporter ou encore de la maintenir et de se représenter à nouveau en juin 2022.

AssProPro a relayé un maximum les infos vers son réseau afin d'inviter ses membres à aller visionner des spectacles du « OFF » en janvier, malgré l'annulation du IN. Nous n'avons cependant pas su chiffrer le nombre de programmateur·rice·s présent·e·s dans les salles du « OFF ».

24 spectacles/soirées/concerts ont été programmés sur 26 prévus à l'initial dans le **« OFF » de janvier**, dans **17 lieux bruxellois**.
En termes de catégories artistiques :

- Cirque : 1
- Marionnettes : 5
- Théâtre : 13
- Danse : 1
- Spectacle d'humour : 1
- Musique non classique : 2
- Pluridisciplinaire : 2
- Humour : 2

19 spectacles/soirées/concerts ont été proposés dans le **OFF de juin**, dans **12 lieux bruxellois**.
En termes de catégories artistiques :

- Conte : 1
- Marionnettes : 3
- Théâtre : 5
- Théâtre d'objet : 2
- Spectacle d'humour : 1
- Musique non classique : 6
- Musique classique : 1

• Les collaborations

Cette édition 2022 est le fruit d'une collaboration avec les partenaires suivants : La Direction de la Diffusion, le Service des musiques classique et contemporaine et le service général de la direction artistique de l'Administration générale de la Culture de la FWB, le Théâtre-National, Flagey, WBTD, WBM et WBI.

Notre **groupe de travail « ProPulse »** est resté très impliqué dans l'accompagnement de cette nouvelle gestion et dans la réflexion globale du projet. C'est une réelle source de réflexion et de référence pour l'équipe d'AssProPro.

• ProPulse en 2023

A peine sortie de l'édition de juin 2022 qu'AssProPro s'est lancée dans la préparation de l'édition 2023. Une **édition reprise à 100% par AssProPro, le défi est de taille.**

Un ProPulse qui reprend enfin un **rythme régulier**, car ce sera à nouveau fin janvier-début février que le festival se tiendra chaque année. Un ProPulse qui va reprendre ses quartiers au Théâtre National, avec comme nuance qu'il y sera une année sur deux, les années paires.

Et les années impaires ? Ce sera en décentralisation. Une belle occasion de mettre à l'honneur un lieu, des équipes et une région de la FWB. Une belle occasion aussi de permettre la découverte des lieux du paysage culturel en FWB, par des collègues et des internationaux·ales !

C'est donc comme cela que **ProPulse 23** posera ses valises à La Louvière, du 10 au 13 janvier.
Une 1ère pour le festival, qui animera **La Louvière** durant 4 jours, et ce grâce au Directeur, Vincent Thirion, qui lui ouvrira les portes de **Central.**

La journée ProPulse classique ne sera pas gérée par AssProPro, l'Administration ayant confié l'organisation à l'asbl **Festival Musiq3**. La journée consacrée à la musique classique est programmée à Flagey le 30 juin 2023. AssProPro souhaite rencontrer les nouveaux·elles organisateur·rice.·s pour établir un éventuel partenariat.

AssProPro est donc, depuis cette édition 2023, organisatrice à 100% du festival ProPulse pour les « Arts vivants » et la « Musique non classique ». Le projet est intégré dans les nouvelles missions inscrites dans le futur contrat-programme 2024/2028. Une nouvelle aventure de grande envergure et un très beau défi pour toute l'équipe !

Les spécificités de cette édition 2023

- **Une 1ère organisation 100% AssProPro** ;
- **Une décentralisation** pour les « Arts vivants » et la « Musique non classique » à La Louvière et la région du Centre. Quatre espaces pour le IN : deux salles à Central - le Palace et le théâtre, une salle de concert - Le Stock et des espaces de rencontre à la MDA (Maison des Associations) de La Louvière ;
- **La découverte et la mise à l'honneur d'un lieu et de son équipe** dans le paysage culturel de la FWB ;
- **Un public-cible :** les programmateur·rice·s pluridisciplinaires - centres culturels, petits et moyens lieux de diffusion de la FWB et de l'international. L'événement privilégie les spectacles et concerts de **petites et moyennes formes** afin de favoriser une diffusion adaptée aux lieux ciblés ;
- **L'ouverture au théâtre-action et à l'humour** ;
- **Deux après-midis rassemblant la programmation musique** dans une salle de concerts ;
- Les agences WBI, WBM et WBTD toujours partenaires ;
- **Sabam for Culture** comme nouveau partenaire ;
- **Le OFF coordonné par Centritudes,** les centres culturels de la région du Centre ;
- **Deux rencontres professionnelles** sur des thématiques d'actualité ;
- Un planning de programmation permettant **les temps de rencontre formelle ou informelle**.

• La communication

En 2022, à cause des reports occasionnés par la pandémie de Covid-19, AssProPro a coorganisé, avec le service de l'administration, l'édition de ProPulse initialement prévue en janvier, en juin.

Tout de suite après, AssProPro relevait le défi d'organiser intégralement le festival, à commencer par l'édition de janvier 2023 dont la préparation a débuté en septembre 2022.

La **communication globale** du festival a, pour ces deux éditions, été **prise en charge par l'asbl**. Ci-dessous, un récapitulatif de ce qui a été mis en place en communication pour chacune de ces éditions.

La majorité des actions de communication pour cette édition ont été réalisées directement dans le cadre de son report en juin. Mais plusieurs actions avaient déjà été mises en place selon le planning initial qui était fixé en janvier. Cela impliquait alors une distinction entre la journée classique et les 4 jours pluridisciplinaires, les deux volets de l'événement étant espacés d'une semaine.

- Communication Web

Le report a été annoncé le 14 janvier, et les nouvelles dates ont été annoncées dans les semaines qui ont suivi.
Les accréditations avaient été faites la première fois en décembre pour l'édition de janvier. Pour l'édition de juin, nous avons préféré relancer complètement les **accréditations** pour nous rendre compte des inscriptions. La date limite d'inscription a été reportée plusieurs fois.

Les personnes accréditées devaient ensuite réserver les spectacles via **UTick**.
En juin, contrairement à janvier, les jauges n'étaient pas limitées par la situation sanitaire. Cela a facilité la gestion de la billetterie.

Un **calendrier éditorial des réseaux sociaux** avait été entamé en vue de faire la promotion de chaque spectacle du « IN » en amont du Festival et de réactiver les pages Facebook et Instagram ProPulse. Faute de temps, cette étape de communication n'a pas été réalisée.

- Goodies

En septembre 2021, des demandes d'offre pour des **tote bags** et l'impression des **différents visuels** ont été adressées à différents prestataires. Début décembre, lancement des commandes pour 500 tote bags ProPulse, édition 2022. Début janvier, lancement des **impressions avant l'annulation** et le report du festival (catalogues et affiches).

Début juin, lors de la **deuxième édition**, les **impressions ont été relancées** pour les supports visuels (catalogues IN et OFF, affiches A1, A2).
Des **goodies** ont été mis à la disposition des participant·e·s : des lunettes de soleil offertes par AssProPro (30e anniversaire), des stylos, crayons et blocs-notes estampillés FWB.

- Outils promotionnels print & médias

- **Badges** : Des badges d'accès plastifiés ont été imprimés pour chaque participant·e (total de 800, comprenant des badges vierges).

- **Affiches** : Conception d'affiches par AssProPro avec visuel émis en 2021 par la graphiste du service communication de l'AGC, en collaboration avec le Service de la Diffusion (contenu, relecture). Impression de 40 affiches A2 pour la décoration et l'identification de l'événement à Flagey, au Théâtre National et au Ministère. Impression de 33 affiches A1 reprenant le programme du jour (4x4) ainsi qu'une affiche A1, présentant l'œuvre « d'art numérique ».

  Les affiches du jour à Flagey ont finalement été substituées par un écran vertical de format similaire,

reprenant les infos de programmation. Des A3 ont été ajoutés lors de l'événement au Théâtre National pour annoncer le drink, des informations complémentaires pour les spectacles, une séance d'information supplémentaire sur les mécanismes d'aide à la diffusion.

Une affiche A4 avec les codes d'accès WIFI a également été imprimée pour les desks, de l'entrée. Par ailleurs, des roll-up FWB, AssProPro et AREA habillaient les lieux de l'événement.

- **Catalogue** : Conception d'un catalogue IN (format A5) et d'un catalogue OFF (format A5) par AssProPro en collaboration avec le Service de la Diffusion (relecture). Ces deux catalogues ont été imprimés séparément en 500 exemplaires, ce qui a engendré des couts non-négligeables. C'est pour cette raison que pour l'édition suivante, nous avons décidé de joindre les deux catalogues pour n'en faire qu'un.

- **Application mobile** : En janvier, il était question qu'une application mobile, comme en août 21, soit présente, lors du festival, avec le catalogue des spectacles et un annuaire de tou·te·s les professionnel·le·s présent·e·s. Elle a été remplie en janvier, mais la société qui nous fournissait cette application n'a pas souhaité « reporter » notre contrat dans le report du festival et nous avons donc souhaité fonctionner sans l'application. Pour qu'un annuaire reste disponible pour tou·te·s les professionnel·le·s présent·e·s, un trombinoscope A4 de 45 pages a été conçu et imprimé avec le reste.

- **Vidéo** : Une vidéo de type bande-annonce a été conçue par AssProPro. Elle permettait de donner un aperçu des spectacles programmés au « IN ». Cette vidéo a été relayée sur le site et les réseaux sociaux de ProPulse, AssProPro et culture.be ainsi que sur les écrans du Théâtre National et de Flagey pendant l'événement.

- **Écrans** : Le Théâtre National dispose de 2 écrans dans le hall d'entrée et de 3 dans le foyer. La vidéo bande-annonce y était diffusée en boucle. Le programme du jour y figurait, et des fiches pour chaque artiste ont été conçues pour les écrans. Flagey disposait d'écrans à l'accueil. Une courte vidéo y a été diffusée afin de présenter le programme du jour (horaires + photos des groupes artistiques) ainsi que la bande-annonce.

- **Affichage** : 4 panneaux d'affichage ont été loués par AssProPro pour afficher le programme du jour au Théâtre National. Un coin promotionnel avec de grandes tables a été installé, afin d'assurer la promotion des artistes programmé·e·s. Nous y avons placé des affiches, flyers, photos et articles de presse récoltés en amont auprès des chargé·e·s de diffusion des groupes artistiques.

- Presse

Un communiqué de presse a été élaboré, en collaboration avec le Cabinet de la Ministre, le 15 décembre 2021 et relayé sur les sites ProPulse et culture.be.

Un nouveau communiqué sur le report a été proposé par le Cabinet de la Ministre et envoyé début juin 2022. Trop peu de médias ont repris l'information.

Certaines règles liées au RGPD, dépendant du cabinet, et le fait que le festival ne soit ouvert qu'aux professionnel·le·s du secteur ont fait venir peu de journalistes. En tant qu'AssProPro, nous n'avions pas l'accès complet à la presse.

• ProPulse – Janvier 2023

Le travail de communication concernant cette édition 2023 de ProPulse a été entamé dès septembre 2022 avec la création du plan de communication, le planning et la répartition des différentes tâches ainsi que le brainstorming et la définition de la charte graphique, qui, par souci de cohérence et de facilité, a été reconduite.

Au niveau Web, le site **ProPulsefestival.be** est hébergé pour la dernière fois par **Etnic**. Un nouveau Site sera réalisé pour 2024.
L'application mobile ne sera pas développée principalement pour des raisons budgétaires.

Au niveau Print, il y a une volonté de se diriger vers une **démarche plus éco-responsable**. Cela signifie repenser nos impressions avec :

- La réalisation d’un carnet unique pour le IN et le OFF ;
- L’impression sur papier recyclé ;
- La diminution de nombre d’impression ;
- La réalisation de badges sur papier cartonné et l’achat de pochettes réutilisables d’édition en édition.

Au niveau presse, en plus du communiqué envoyé à notre listing presse, les informations seront relayées par **ThisSideUp**, agence gérée par Olivier Biron avec qui Central travaille sa promotion.

Le développement international

AssProPro, en tant que représentante de ProPulse et de son propre réseau de diffuseur·euse.·s en FWB, est membre de l'Association de Réseaux d'Evénements Artistiques (**AREA**).

Ce réseau vise à favoriser le **développement de carrières internationales** d'artistes de la scène francophone et à susciter des échanges entre programmateur·rice·s de différents pays et de différentes cultures.
Ces événements sont l'occasion de **découvrir des artistes** et des spectacles rendant compte d'un travail artistique novateur et de permettre aux partenaires de **partager leurs expériences** en vue d'**optimiser leurs pratiques respectives**.

AssProPro est **membre fondateur** de cette association internationale avec le **Chainon Manquant** (France), **t. professionnels du spectacle** (Suisse) et **Rideau** (Québec). La **Francofête** (Acadie) et **Coup de Cœur francophone** (Québec) ont rejoint le réseau en 2004 ainsi que le Festival **Voix de Fête** (Suisse) en 2010.

Chaque membre du réseau accueille des artistes/des spectacles et les représentant·e·s des festivals partenaires au sein de son événement.

Bilan 2022

• Internationaux au Festival ProPulse

Le Festival ProPulse s'est déroulé du 28/06 au 01/07/2022, au Théâtre National. Initialement prévu en janvier et reporté pour raisons sanitaires.

Une diminution de la fréquentation s'est faite ressentir, en lien, notamment, à la période (fin de saison/début des vacances). **9 participant·e·s internationaux·ales** y ont assisté, contre 15 en 2021.

La Fréquentation internationale en détail	
153 personnes invitées par AssProPro dont 17 membres du réseau AREA	
17 personnes accréditées	9 personnes présentes
Pays d'origine : 2 France, 7 Canada	

Liste des participants internationaux						
Nom	**Prénom**	**Type d'activité**	**Fonction**	**Lieu**	**Type de lieu**	**Pays**
Paquette	Stephane	Programmateur pluridisciplinaire	Animateur culturel	Conseil scolaire public du grand nord de l'Ontario	Lieu de diffusion pluridisciplinaire (autre que C.C.)	ca
Chassé	Marie Ève	Fédération	Directrice générale	Théâtre action	Fédération	ca
Richard	Julie-Anne	Programmatrice pluridisciplinaire	Directrice générale	Rideau Inc.	Autre	ca
Arseneau	Martin	Organisme d'aide	Directeur général	Réseau Ontario	Fédération	ca
Gutknecht	Anne	Programmatrice pluridisciplinaire	Directrice artistique	Mifo	Centre culturel	ca
Vachon	Cindy	Programmatrice pluridisciplinaire	Directrice adjointe au Collège catholique Samuel-Genest	Conseil des écoles catholiques du centre-est	Lieu de diffusion pluridisciplinaire (autre que C.C.)	ca
Balny	Hélène	Programmatrice pluridisciplinaire	Programmatrice	Direction du développement culturel/Palais du Littoral	Lieu de diffusion pluridisciplinaire (autre que C.C.)	fr
Betchen	Benoît	Programmateur pluridisciplinaire	Directeur général	Espace 93	Théâtre	fr
Chartrand	Alain	Agent / Manager / Diffusion	Directeur général et artistique	Coup de cœur francophone	Festival	ca

Les invitations et l'accueil de ces professionnel·le·s sont gérées par AssProPro, grâce à une **subvention octroyée par WBI** (accréditions, gestion de l'hébergement).

Ce subside a également permis d'accueillir les **2 projets artistiques internationaux** : « Larmes de crocodile » - Théâtre – France et « Phanee De Pool » – Musique – Suisse.

• Festivals partenaires de l'AREA

6 ADMINISTRATEUR·RICE·S EN MISSION				
Participation à 3 Festivals				
Rideau (Québec) 15-17/05 Pas de participant·e disponible (période différente, habituellement en février)	Voix de Fête (Suisse) 14-20/3 1 représentante AssProPro	t. (Suisse) 20-23/4 Pas de participant·e disponible	Chaînon Manquant (France) 13-18/9 4 représentant·e·s AssProPro	Coup de Cœur (Québec) 3-13/11 1 représentante AssProPro
Coût total des missions			3.681,68 €	
Subvention WBI			3.388,86 €	
Achat produits locaux belges par AssProPro			292,82 €	

Sur le plan institutionnel :

Un premier **Conseil d'administration informel** a eu lieu sur ProPulse.
Au vu de la situation sanitaire des précédents mois et de l'absence de réunions régulières ; et malgré l'absence d'une partie des membres de l'AREA, la réunion informelle a été organisée pendant le festival.

L'objectif premier était de partager un moment de retrouvailles et d'échanger sur certains points qui permettraient d'établir un ordre du jour officiel pour l'AG du Chaînon manquant.

Un second **Conseil d'administration assorti d'une Assemblée générale** s'est réuni virtuellement le **6 septembre** avec à l'ordre du jour, l'élection du CA 2022/2024.
L'AG a pris acte de la démission de Christian Debaere et d'Eddy Gijsens, en date du 7 novembre 2019, à titre de président et trésorier de l'ARÉA.
Julie-Anne Richard (RIDEAU) a été désignée présidente et secrétaire d'élection.
Poste en élections :

- 3 représentant·e·s du Canada, 1 par organisation canadienne ;
- 2 représentant·e·s de la Belgique, représentant AssProPro ;
- 2 représentant·e·s de la France, représentant Le Chainon ;
- 2 représentant·e·s de la Suisse, 1 par organisation.

Les membres présent·e·s ont souhaité renouveler leur mandat d'administrateur·rice au Conseil pour les deux prochaines années.
François Gabory a indiqué, par courriel, qu'il désirait demeurer administrateur de l'ARÉA au nom du Chainon.
Tous ont été élus par acclamation.

Sur le plan des missions :

- **Rideau** (Québec) – pas de représentant·e ;
- **Voix de Fête** (Suisse) - Patricia Meerts (CC W:Halll, CC Woluwe-Saint-Pierre) ;
- **t. Professionnels du spectacle** (Suisse) – pas de représentant·e ;
- **Chaînon Manquant** (France) : Virginie Cordier (CC La Vénerie, Jules Imberechts (Travers Emotion asbl), Emmanuel Paÿe (CC Beauvechain), Lisa Di Sante (CC Chapelle-Lez-Herlaimont) ;
- **FrancoFête** (Acadie) – pas de représentant·e ;
- **Coup de Cœur Francophone** (Québec) – Patricia Meerts (CC W:Halll, CC Woluwe-Saint-Pierre).

Jusqu'ici, l'ensemble de ces missions étaient subventionnées par **WBI** (WBI) selon **2 accords.**

Depuis 2022, AssProPro **ne bénéficie plus de l'accord bilatéral** de coopération Wallonie-Bruxelles/Québec de (3.000€ pour 2 ans), permettant le déplacement d'un·e représentant·e à **Coup de Cœur Francophone** (CCF).

Le jury a trouvé le projet intéressant mais sans aspect novateur.
Pour **l'édition 2022**, AssProPro a maintenu la mission sur **fonds propres**.
En **2023**, nous avons la confirmation de WBI d'une **augmentation** de notre deuxième subvention dans laquelle nous pourrons y intégrer le festival CCF.

Arrêté de subvention d'un montant de 3.388,86 € - période du 01/01/2022 au 30/11/2022 destiné au soutien de la présence d'AssProPro dans les festivals du réseau AREA 2022.
Les années précédentes, le montant de cette subvention était de 6.000€. En 2022, cette subvention a été budgétisée au prorata des festivals auxquels AssProPro a participé. Les détails figurent dans le tableau de la page précédente.

Repérage et circulation des artistes

Festivals – 2022	**Administrateur·rice·s en mission**	**Artistes ProPulse** Programmé·e·s dans les festivals de l'AREA en 2022	**Artistes internationaux·ales** Repéré·e·s dans le festival partenaire et retenu·e·s pour ProPulse 2023
AREA			
Rideau **(Québec)** **Du 15 au 17 mai 2022 (report de février)**	Pas de représentant·e AssProPro (Pas d'internationaux·ales sur l'événement)	/	/
Voix de Fête Genève **(Suisse)** **Du 14 au 20 mars 2022**	Patricia Meerts W:Halll, CC Woluwe-Saint-Pierre, Bruxelles	Piwi Leman - rock alternatif chanson francophone Pierres - Chanson française Claire Laffut - Chanson française - Pop	Emma Peters et Marti Luminet (France) **ALIOSE (Suisse) - Sélectionné** Emilie Landry et Yao ou Clay and Friends (Canada)
t. Thoune **(Suisse)** **Du 20 au 23/04/2022**	Pas de représentant·e AssProPro	/	/
Chaînon Manquant Laval **(France)** **Du 13 au 18/09/2022**	Emmanuel Paÿe CC Beauvechain Virginie Cordier La Vénerie Jules Imberechts Travers Emotion Lisa Di Sante CC Chapelle-lez-Herlaimont	Jules & Jo - Musique/Humour (ProPulse 2021) Der Lauf, Cie des Vélocimanes Associés - Arts du Cirque (ProPulse 2021)	Parpaing - 114 Cie - Théâtre (France) **Le Temps des Sardines - Sélectionné** Klaire fait Grr - Spectacle pluridisciplinaire (France)
Coup de cœur Francophone **Montréal (Canada)** **Du 03 au 13/11/2022**	Patricia Meerts W:Halll, CC Woluwe-Saint-Pierre, Bruxelles	Clemix – Musique (ProPulse 2021)	*Sélection ProPulse 2023 bouclée avant Coup de cœur > propositions valables pour ProPulse 2024* Etienne Fletcher (Saskatchewan) Ponteix (Saskatchewan) Jocelyne Baribeau projet Beauséjour avec Danny Boudreau (Manitoba et Nouveau-Brunswick)

Projet 2023

- **ProPulse** – du 10 au 13/01/2023 – A Central / La Louvière ;
  - Accueil des artistes sélectionné·e·s et des professionnel·le·s internationaux·ales ;
  - Petit déjeuner AssProPro à l'attention des festivaliers et des artistes ;
  - Drink de clôture le vendredi après-midi.

- **Festivals AREA** – Administrateur·rice·s AssProPro en missions :

- Rideau : Patricia Meerts (W:Halll, CC Woluwe-Saint-Pierre), Nadine Renquet (AssProPro), Didier Coquet (CC Comines) - du 12 au 16/02 ;
- Voix de Fête : Patricia Meerts (W:Halll, CC Woluwe-Saint-Pierre) - du 20 au 26/03 ;
- T. Professionnels du spectacle : pas de représentant·e - du 19 au 22/04 ;
- Chaînon Manquant : représentant·e·s à définir - du 12 au 17/09 ;
- FrancoFête : représentant·e·s à définir - du 07 au 11/11 ;
- Coup de Cœur Francophone : représentant·e·s à définir – du 2 au 12/11 ;

- **WBI :**
  - Introduction d'une demande de **renouvellement de l'accord** via un nouvel arrêté de subvention pour les **déplacements à l'international**.
    - Montant augmenté : 9.000€ au lieu de 6.000€ les années précédentes ;
    - Raisons : augmentation des coûts et intégration de la mission à « Coup de Cœur Francophone ».
    - Projets : missionner 1 personne de l'équipe sur 2 missions/an et ouvrir les déplacements à d'autres festivals hors AREA.
  - Introduction d'une demande de **renouvellement de l'accord** via un nouvel arrêté de subvention pour **l'accueil des internationaux au festival ProPulse**.
  - Organiser une **réunion avec Emmanuelle Lambert,** responsable du service culture de WBI, fixée le 03/03. Objectifs : l'augmentation et la ventilation de notre subvention annuelle (ouverture à d'autres festivals hors AREA et à l'équipe d'AssProPro, possibilité de diversifier les postes permettant un meilleur accueil des internationaux·ales sur ProPulse.

- **Groupe de travail « AREA » AssProPro :**
  2 réunions sont planifiées le 14/03 (en zoom) et le 23/05 (en présentiel).
  Objectifs :
  - **Poursuivre les débats entamés sur le réseau AREA,** son fonctionnement, sa pertinence, l'implication de ses membres ;
  - **Définir la place d'AssProPro à l'international** : objectifs élargis de nos missions, ouverture à d'autres festivals hors AREA (Avignon, Momix, BIS de Nantes, …), développer les contacts, …

Les commissions de réflexion/Groupes de travail AssProPro

AssProPro joue un rôle fédérateur dans ses missions ; la coordination des commissions et groupes de travail permet aux membres de se réunir autour d'une **thématique et de sujets communs propres à leur métier**. Les réunions peuvent s'organiser sur du court, moyen ou long terme.

Cette mission de réseautage est **l'essence même d'AssProPro**, elle est un vecteur incontournable aux échanges sur les pratiques, les réalités et les besoins des membres et permet de créer un véritable lien entre les un·e·s et les autres. Cela favorise les remises en question, les mutualisations et une défense de leurs spécificités auprès des institutions.

Depuis quelques années, nous constatons que la **dynamique** de ces temps de rencontres s'est modifiée et est plutôt **portée par l'équipe**. Il faut savoir qu'au départ, c'est à l'initiative d'un·e des administrateur·rice·s responsables que les choses s'initiaient. Ce constat est dû, très probablement, à la professionnalisation du secteur qui laisse moins de temps disponible et à une évolution du travail au sein de l'équipe.

Bilan 2022

Les **réunions virtuelles**, développées dans le cadre de la crise sanitaire, sont un vecteur intéressant pour permettre au plus grand nombre de se réunir dans une gestion de temps et de déplacements optimale. Néanmoins, même si cette formule est appréciée, les **réunions en présentiel** sont précieuses et maintenues.

On peut constater que les commissions initialement installées au sein d'AssProPro depuis sa création ne sont plus trop actives. Néanmoins, de nombreuses réunions ont pu se développer parallèlement sur base des **réalités du secteur et de thématiques plus spécifiques**. C'est donc indirectement ou d'une autre manière que les membres se réunissent aujourd'hui.
D'autre part, la situation sanitaire traversée et le transfert des compétences pour l'organisation de ProPulse ont laissé peu de possibilités au niveau du temps et de disponibilité à l'équipe pour relancer ces moments de rencontres.

Les Groupes de travail

En amont et en aval des réunions présentées dans le tableau, AssProPro a animé ces groupes de travail à travers de nombreux échanges de mails et différents sondages. Ce travail de coordination et de suivi est difficilement estimable, mais non négligeable.

Groupes de Travail 2022				
Jeune public	**Décret diffusion**	**ProPulse**	**Droits d'auteurs**	**AREA**
4 réunions	3 réunions	2 réunions	1 réunion	1 réunion

- **Commission « Politique/Institutionnelle »**

Administrateur·rice responsable : pas de désignation effective.

Cette commission, mise en place en 2018, a pour objectif de représenter et défendre les réalités du réseau.
Elle est composée d'une **quinzaine de personnes**. Elle fonctionne en groupe restreint, toutefois les membres intéressé·e·s d'y participer peuvent y être accueilli·e·s.

Bilan 2022

Les **objectifs** ont été **atteints sans réunir la commission**. Les thématiques des **autres GT ont induit des décisions** qui ont permis des positionnements communs, généralement approuvés par le Conseil d'administration.

Le volet « politique » a également été défendu via le travail des chambres de concertation auxquelles AssProPro participe.

- **Groupe de travail « Arts de la rue, du Cirque et Arts forains »**

Administratrice responsable : Emmanuelle Van Overschelde (La Roseraie)

Née en 2010, le groupe de travail rassemble des programmateur·rice·s concerné·e·s par ce secteur et favorise la réflexion, la circulation de l'information et l'élaboration de projets collectifs.

Bilan 2022

Le groupe de travail **ne s'est pas réuni** en 2022. Aucune demande spécifique n'a été formulée par le réseau.
En revanche, AssProPro a **collaboré à l'organisation d'une rencontre professionnelle** en partenariat avec Aires Libres (voir plus bas).

Projet 2023

Le projet **« Zoom aux spectacles »** (voir plus bas) permettra 1x/mois aux programmateur·rice·s du réseau d'échanger sur des spectacles vus. Une séance spécifique à ces disciplines sera organisée à la fin de la saison des festivals, au début de l'automne.

AssProPro sera attentive aux besoins de son réseau et adaptera son activité en fonction des demandes de ses membres. Son implication auprès d'Aires Libres sera également plus active dans l'organisation d'une journée de rencontre professionnelle sur une thématique spécifique en lien avec ce secteur.

- **Groupe de travail « Danse »**

Administratrice responsable : Sonia Triki (CC Rixensart)

Née en février 2000 d'un déjeuner-rencontre des Entre-Vues, ce GT avait pour objectif de favoriser la réflexion et l'élaboration de projets collectifs, relatifs à la circulation de la danse contemporaine. De 2000 à fin 2007, elle est active. Entre 2008 et 2011, elle suspend ses activités faute de fréquentation et d'essor dans les projets réalisés. Entre 2012 et 2015, nouvel essor, malheureusement depuis 2016, elle est de nouveau à l'arrêt. En 2019, changement de responsable.

Bilan 2022

Le groupe de travail **ne s'est pas réuni** en 2022, mais AssProPro garde le contact avec le comité de pilotage du **« Réseau wallon des scènes chorégraphiques »**, chapeauté par Central (La Louvière).

AssProPro maintient aussi le contact avec « **Charleroi Danse** ». L'idée de permettre la présentation de leur mallette pédagogique pour le réseau AssProPro et de façon itinérante est toujours d'actualité.

La **FWB** souhaite organiser un temps d'échanges sur la diffusion de la danse, début 2023, avec les différents opérateur·rice·s du secteur culturel en FWB. AssProPro sera présente au rendez-vous.

AssProPro a aussi accepté d'être partenaire de l'**AFED** (Fédération des Ecoles de Danse) dans le cadre de l'organisation d'une journée de rencontre professionnelle pendant l'événement « Danses en fête » qui en sera à sa 2ème édition. (Voir plus bas).

Projet 2023

L'objectif et les besoins principaux qui ressortent concernant la danse, concernent clairement la diffusion de cette discipline.

La crise du Covid a amené un contexte chaotique et d'urgences permanentes, AssProPro a la volonté de se recentrer et de poser des cadres clairs avec des objectifs bien définis **au service de ses membres**.

Le projet d'établir un **relevé des programmateur·rice·s** danse et des **lieux de résidences** au sein des membres d'AssProPro et de pouvoir rendre ces données accessibles aux artistes et au sein du réseau, n'a pas été réalisé et est en suspens, la réflexion doit encore être approfondie et les besoins du réseau doivent être recensés et affinés.

- **Groupe de travail « Grands Lieux »**

Administratrice responsable : Patricia Meerts (W:Halll, CC Woluwe-Saint-Pierre)

Née en 2003, ce groupe de travail rassemble des lieux de diffusion de grande jauge. Son objectif est double : favoriser la réflexion autour des projets destinés aux grandes structures culturelles et mettre en place des tournées d'artistes en mutualisant les frais techniques, d'accueil et de promotion.

Bilan 2022

Le groupe de travail **ne s'est pas réuni** en 2022. Depuis 2018 déjà, la commission constatait un faible taux de participation des membres.

- **Groupe de travail « Petits Lieux »**

Administrateur responsable : Emmanuel Paÿe (CC Beauvechain)

Née en 1999, ce groupe de travail s'est réuni régulièrement depuis 2003. Son objectif : favoriser la réflexion et l'élaboration de projets collectifs relatifs à la diffusion au sein des petites structures culturelles. Elle assure une représentation efficace de ces lieux.

Bilan 2022

Le groupe de travail **ne s'est pas réuni**.
Ces dernières années, les pratiques ont évolué et d'autres se sont développées. AssProPro a la particularité de rassembler des structures très diversifiées dans leurs réalités et leurs spécificités. Il est important de pouvoir y rester attentif, et d'y consacrer le temps nécessaire. Ce sera l'objectif de 2023.

- **Groupe de travail « ProPulse »**

Administrateur responsable : Benoît Raoult (Ecrin, CC Eghezée)

En 2021, **l'Administration a délégué** la quasi-totalité de **l'organisation du festival** à AssProPro. L'édition **2022** a été construite avec le **soutien de l'Administration** sur le volet communication et accueil durant le festival.

L'édition **2023 sera à 100%** dans les **mains d'AssProPro**. C'est un grand défi pour l'asbl de **reprendre les rênes** de cet événement et l'aboutissement d'une **demande du réseau** qui se concrétise.

En 2021, le **groupe de travail** s'est réuni pour proposer des **pistes de réflexions** au Cabinet de la Ministre, présentant le **point de vue des programmateur·rice·s** afin de viser une **formule en adéquation** avec les **réalités et les besoins** des membres du réseau. Les réunions ont consisté également à réfléchir sur la philosophie même du festival et la projection d'intégrer le festival dans le **prochain contrat-programme** 2024/2028 d'AssProPro.

Des **rencontres avec les présidents des jurys** de sélection ont aussi été programmées afin **d'échanger les points de vue** et présenter les conclusions de la concertation au Cabinet Culture.

Bilan 2022

Le groupe de travail **s'est réuni 2 fois.**
Une première fois en visio **en février**, pour envisager les perspectives du festival.
Plusieurs points ont été abordés : **le lieu et les périodes** des futures éditions, les comités de sélection, le **retour à un rythme régulier**, les **enjeux des tournées** ProPulse coordonnées par AssProPro, …

Une deuxième fois **en avril** pour établir un état des lieux.
Il fallait envisager les possibilités d'organiser **ProPulse 2023 à La Louvière**, car le **Théâtre National** avait annoncé n'être disponible qu'**une année sur deux**.
Plusieurs points ont été abordés : les inconnues de la décentralisation, les comités de sélection, l'appel à candidatures, le rétroplanning, le transfert de compétences de l'Administration vers AssProPro, les budgets, les responsabilités d'AssProPro pour l'édition 23, le projet du festival dans le contrat-programme, …

La présence de ce groupe de travail a encore été très précieuse pour l'équipe car il y avait **beaucoup d'inconnues** pour l'édition 2023 avec une **obligation d'avancer** sur le projet en respectant des deadlines obligatoires et en parallèle, l'organisation de l'édition 2022 reportée en juin.

Inconfort et incertitudes ont marqué cette année, mais avec une **volonté d'avancer et une conscience des enjeux** liés à ce festival et de la confiance octroyée à AssProPro.

Projet 2023

L'édition 2023 est donc passée totalement sous la houlette d'AssProPro, il est donc important que ce groupe de travail reste actif. C'est dans une dynamique de concertation, de défense du secteur et de vision sur le long terme que le travail sera projeté.

Cette dynamique a déjà été installée dans le cadre de la rédaction du prochain **contrat-programme 2024/2028 d'AssProPro.**

• Groupe de travail « Arts de la scène - Tout public »

Administrateur responsable : Emmanuel Paÿe (CC Beauvechain)

Ce groupe de travail **« Arts de la scène - tout public »** se réunit principalement en sous-groupe autour de thématiques spécifiques.

• Groupe de travail « Décret diffusion »

Administrateur responsable : Benoit Raoult (CC Eghezée)

Dans sa déclaration de politique 2019/2024, le gouvernement de la FWB a annoncé son intention d'adopter un **décret relatif à la diffusion artistique** afin de favoriser le rayonnement et la valorisation des artistes de la FWB sur son territoire et au niveau international.

Le groupe de travail est composé d'une **douzaine de personnes pour débattre de manière globale sur la diffusion**. En **parallèle**, les **opérateur·rice·s « jeune public »** se regroupent également pour aborder plus particulièrement les spécificités du secteur jeune public à défendre à travers ce futur décret.

Bilan 2022

La réflexion a été poursuivie en 2022, les 15/3, 1/4 et 4/5 pour le groupe « Tout public » en présence de l'ACC et l'ASTRAC. Une **note commune aux trois fédérations** a été transmise, le 24 mai 2022, au cabinet et partagée aux chambres de concertation concernées. Les remarques et les propositions ont été établies sur base de la note d'intention initiale de la Ministre.

En parallèle, les membres AssProPro **jeune public** se sont réunis pour rédiger une note plus spécifique à ce secteur et aux **points d'attention à prendre en considération**. Cette note a été transmise au Cabinet en décembre 2022. **Aujourd'hui**, nous pouvons préciser que cette note a été affinée en concertation avec la **Chambre des Théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse (CTEJ)** et adressée au Cabinet en avril 2023. La concertation avec les fédérations partenaires reste une priorité.

Pour mémoire, une réunion avec la CTEJ a été organisée, le 16/5/22, à la Montagne magique pour associer les différents points de vue.

• Groupe de travail « Droits d'auteurs »

Administratrice responsable : Sonia Triki (CC Rixensart)

Dans le cadre du travail entamé sur le futur décret diffusion, AssProPro a souligné un point d'attention concernant les droits d'auteurs et les difficultés rencontrées par ses membres. Le groupe de travail Droits d'auteurs s'est constitué en 2022. Il est composé d'une **quinzaine de personnes**.

Bilan 2022

Afin d'établir une cartographie des réalités de chacun·e, AssProPro a lancé un **sondage** au sein du réseau qui a rassemblé des témoignages attestant très clairement de **réelles difficultés de travail** rencontrées dans les relations avec la Sabam. Ces difficultés ont été partagées dans la note concernant le futur décret diffusion et présentées dans les chambres de concertation.
En juin 22, la Sabam a souhaité nous rencontrer afin d'échanger sur les difficultés énoncées.
La réunion du 23/9 entre **AssProPro et la Sabam/Unisono** a permis de relayer les témoignages récoltés et d'aborder des **pistes concrètes de solutions** dans une réelle **concertation et une volonté positive** de trouver des solutions communes au fonctionnement des deux structures.

Des **chantiers** ont été lancés sur du court, moyen et long terme avec des vraies perspectives de simplification et de transparence. **Pour 2023,** la **concertation continue**, il est envisagé d'organiser des réunions de présentation de ces avancées au sein du réseau, en présence des représentant·e·s de la Sabam.

• Groupe de travail « Arts de la scène - Jeune Public »

Membre responsable : Arielle Harcq (CC Namur)

Active depuis 1998, ce groupe de travail favorise la réflexion et l'élaboration de projets collectifs en matière de diffusion « Jeune Public » et assure une efficace représentation des programmateur·rice·s « Jeune Public ».

Bilan 2022

Ce groupe de travail, très actif, **s'est réuni 4 fois** :

- **Le 9/02, au CC de Namur**. Une vingtaine de membres APP étaient présent·e·s.

Les points abordés : le PECA et les consortiums, Noël au Théâtre, les Rencontres Théâtre Jeune Public (RTJP) 2022, les reports et les annulations encore liées au covid.

- **Le 10/06, au CC de Huy.** Une vingtaine de membres présent·e·s.
  Les points abordés : le PECA avec plusieurs intervenant·e·s extérieur·e·s (CECP, CEGEC, WBE), le futur décret diffusion, les transports scolaires, les RTJP, le décret gratuité.

- **Le 27/10, au CC de Ciney.** Une quinzaine de membres présent·e·s.
  Les points abordés : les retours sur les RTJP et la Vitrine chanson-musique, la présentation des projets sélectionnés pour les RTJP 22 mais n'ayant pas pu être présents, la proposition d'une formation danse.

- **Le 8/12 au CC de Namur.** Une dizaine de membres présent·e·s.
  Temps de travail et de réflexion sur les spécificités du « jeune public » à défendre dans le futur décret diffusion, dans l'objectif de transmettre un avis au Cabinet Culture. Ce travail était complémentaire à la note concertée avec AssProPro, l'ACC (Association des Centres Culturels) et l'Astrac (Association des Travailleur·euse·s des Centres culturels) établie en mai 22.

Ces temps de rencontres permettent à l'équipe de **relayer les réalités** du réseau et d'interpeller les partenaires et pouvoir subsidiant. Nous remercions nos membres qui nous permettent d'organiser, dans leur lieu, les commissions d'AssProPro, en mettant à disposition leur espace et leur équipe !

Projet 2023

En 2023, AssProPro veillera à réunir la commission « jeune public » de façon régulière pour :

- **Poursuivre ses actions et sa réflexion** dans les différents domaines qui préoccupent le secteur jeune public, nourrir la dynamique du réseau, participer activement aux RTJP ;
- **Participer à la relance culturelle ;**
- Rester attentif à l'évolution du **PECA** au sein des écoles et aux questionnements des programmateur·rice·s jeune public.

PROJET GLOBAL 2023

AssProPro a le souhait **de dégager plus de temps** à la préparation et à l'organisation des groupes de travail, d'en assurer la **continuité** en étant à **l'écoute proactive** des besoins du réseau et de ses membres. Nous avons pour objectif aussi **d'assurer le suivi concret** de ces rencontres et réunions, et de **relancer** certains GT inactifs, tout en laissant de la place au **lancement de nouveaux** qui se créeront sur base des besoins du moment.

La crise sanitaire a confirmé l'importance de pouvoir se retrouver pour échanger et partager ses questionnements sur ses réalités professionnelles ; il est primordial de **consolider ces liens** et ces temps de rencontres, et d'être à l'écoute des besoins du réseau, qui nourrissent les missions d'AssProPro.

Les enjeux de demain pour le secteur culturel sont importants, AssProPro veut et doit permettre à ses membres d'en débattre de façon concertée pour mieux les défendre.

Les formations

Comme l'ensemble des activités d'AssProPro, les projets de formation sont proposés par les membres. La fin du partenariat avec le service de la formation de la FWB a réduit les possibilités. Néanmoins, AssProPro reste attentive aux besoins de ses membres pour tenter d'y répondre au mieux.

Bilan 2022

L'année 2022 n'a pas ouvert de possibilités d'organisation de formation, par manque de temps, pris par la gestion quotidienne des difficultés et des urgences liées aux nouvelles missions, principalement l'organisation du festival ProPulse.

Projet 2023

Relancer des cycles de formation réguliers pour nos membres et répondre à leurs besoins en matière de diffusion, de médiation, de programmation, d'utilisation d'outils de gestion …, mais **dans des conditions optimales d'organisation et de planification**.

Les journées thématiques

L'action d'AssProPro vise à **rendre compte de la spécificité du travail de programmation au sein des structures culturelles**, à la fois viviers de création, tremplins artistiques, pôles d'animation des collectivités locales et régionales et lieux d'émergence de productions originales de la FWB.

Dès lors, ces journées peuvent concerner des problématiques multiples, corrélativement à la diversité des matières engagées lors de la diffusion de spectacles vivants. Celles-ci peuvent répondre à une demande particulière de la part des programmateur·rice·s ou à un besoin pour AssProPro de communiquer une information importante, ou encore répondre à une demande de partenariat d'autres opérateur·rice·s culturel·le·s.

Bilan 2022

• La réunion des Tournées

En 2022, la réunion **des tournées**, qui permet la finalisation de la mise en place des tournées issues du festival ProPulse, **a eu lieu le 11/03**, à Ecrin, Centre culturel d'Eghezée. Elle a permis de dégager 12 tournées pour la saison 2022/2023. Une 13ème tournée viendra se greffer par après.

• La réunion des A Propos « Post-ProPulse »

Comme l'édition de ProPulse **2022** a été reportée au mois de juin et comme celle de **2023** était fixée en tout début du mois de janvier, il a été décidé **d'associer ces deux éditions** ensemble. La réunion des A Propos Post-ProPulse **s'est déroulée le 30/03/2023**.

• La réunion avec les nouveaux·elles membres d'AssProPro

Elle s'est déroulée de manière plus « officielle », **dans le cadre de notre assemblée générale,** puisque la plupart des nouveaux·elles membres y ont participé. Ce fut l'occasion de se présenter mutuellement et de répondre aux questions. Nous souhaitons, d'une manière ou d'une autre, réitérer cette rencontre chaque année.

• La réunion avec les nouveaux·elles dans les équipes des membres d'AssProPro

Nous constatons que la **fluctuation** qui se passe **au sein des équipes des membres d'AssProPro** est constante, quel que soit le poste de travail.

En 2021, nous avons lancé l'idée de réunir les « nouveaux·elles arrivant·e·s » pour leur présenter AssProPro, ses missions, son fonctionnement, pour favoriser ainsi un premier contact et surtout répondre à leurs questions et leur permettre de se présenter mutuellement. En **2022, cette réunion n'a pas eu lieu**, toujours faute de temps, mais ce rendez-vous est **déjà fixé pour 2023** et le sera pour toutes les prochaines années.

PROJET 2023

• Zoom aux Spectacles

Un nouveau **rendez-vous mensuel informel**, où les membres du réseau AssProPro viendront **échanger sur leurs spectacles « Coups de cœur »**, toutes disciplines confondues, y compris le "jeune public" !
C'est le souhait de quelques programmateur·ice·s qui sont venu·e·s vers notre équipe avec l'envie, le besoin, de

partager, de recevoir, des bons tuyaux, des infos, de dénicher des pépites à découvrir, ...

Notre équipe a eu l'envie de répondre à cette demande !
Un **rendez-vous récurrent**, le 3ème vendredi du mois, d'octobre à mai, de 11h à 12h, une réunion virtuelle sera lancée…

De manière générale, il est important de maintenir ces différents moments de rencontres et de discussions, qui permettent de faire connaissance et qui facilitent les relations humaines.

Ils alimentent les réflexions, les débats et les échanges de pratiques du secteur de la diffusion entre les un·e·s et les autres. Ces temps d'échanges permettent également à l'équipe d'AssProPro d'être sensibilisée et informée des réalités de ses membres et, éventuellement, de développer des projets spécifiques qui sont en lien.

Les rencontres professionnelles

Moments privilégiés pour faciliter et stimuler les **contacts entre programmateur·rice·s et porteur·euse·s de projets**, mieux appréhender les **réalités de chacun·e** et favoriser la découverte des **projets et besoins des compagnies**, toutes disciplines confondues. Elles sont généralement organisées en partenariat avec d'autres opérateur·rice·s culturel·le·s sous une formule participative 50/50.

AssProPro contribue à **sensibiliser ses membres** en les invitant à participer à ces rencontres, en relayant les informations et en les invitant parfois à y **témoigner leur expertise**.

Bilan 2022

• Festival ProPulse

L'édition 2022 était très intense au niveau de la programmation, par suite des reports que le Covid avait provoqués en 2020 et 2021. Peu de place donc pour les rencontres.
Une seule a pu avoir lieu et n'était pas à l'initiative d'AssProPro, il s'agissait d'une séance d'information menée par Roland Van Der Hoeven, Directeur général adjoint de l'Administration générale de la culture, sur les **aides au redéploiement de la diffusion** soutenues par la ministre de la Culture.

AssProPro a comme objectif d'organiser plus de temps de rencontre pendant le festival ProPulse, en parallèle de la programmation artistique. Les thématiques et les formules seront réfléchies en fonction des demandes et des besoins du réseau, en lien avec l'actualité de nos membres et du secteur culturel.

• L'accueil en résidence

A la demande d'une programmatrice du centre culturel de Dinant, AssProPro a organisé une **matinée d'échanges** sur la thématique des **accueils d'artistes en résidence**, intitulée : « Soutenir la création artistique par l'accompagnement et l'accueil des artistes en résidence ».

La rencontre a été accueillie, le 10 mai, par le Centre culturel du Brabant-Wallon. Ce fut un temps d'échanges et de conseils sur les pratiques d'accueil d'artistes en résidence et d'accompagnement à la création artistique entre une quinzaine de membres d'AssProPro présent·e·s autour de la table.

La journée s'est clôturée avec une **rencontre avec des artistes circassiennes** en résidence au CCBW. Ce moment a également apporté des **éléments concrets** sur les besoins, les attentes et les formules de résidence.

Faute de temps en 2022, il est question, en **2023**, d'apporter une suite concrète à cet échange, au-delà du P.V. partagé au réseau. AssProPro devra se pencher sur **des pistes de propositions** car c'est un thème qui a suscité l'intérêt de plusieurs membres du réseau.

• Les Rencontres Théâtre Jeune Public (RTJP) de Huy

Les RTJP sont toujours un moment de rendez-vous important pour tous les opérateur·rice·s du secteur. Elles se sont déroulées du **16 au 24 août 2022**, à Huy. Une 37ème édition qui a accueilli **44 projets sur 9 jours**.

En novembre 2021, le Cabinet Linard a invité AssProPro et la CTEJ à une réunion, en visio, afin d'envisager les futures RTJP et d'exposer les difficultés de plus en plus présentes pour la Province de Liège d'organiser ces Rencontres, malgré une augmentation de l'enveloppe budgétaire allouée aux RTJP par la FWB.

L'édition 22 a été mise en place dans les mêmes conditions que les années précédentes (présélections, lieux, horaires, internat, …).

Pour AssProPro, les RTJP c'est :

- Un réel **partenariat** avec la **CTEJ** et les équipes de la **Province de Liège** ;
- **9 jours** de présence et d'accueil dans le **local** mis à disposition de toutes et tous, avec la mise à disposition de la **presse** du jour et de l'affiche **Phil'O Spectacle** dans le local. Ce local est un lieu d'échanges, de pause, de travail … ;
- **L'implication des membres** dans leur soutien à cette organisation et leur participation aux différents rendez-vous ;
- La participation de **3 de nos représentant·e·s de la Commission de Concertation Théâtre à l'Ecole (CCTE)** au jury qui était composé des pouvoirs publics, des programmateur·rice·s et des enseignant·e·s ;
- Une **communication** sur AssProPro à travers un **éventail** bien utile en cas de chaleur.

Pour AssProPro, les RTJP c'est aussi un **partenariat avec la CTEJ** dans l'organisation des différents moments de rencontres :

- **2 petits-déjeuners** en extérieur dans la cour ;
- **2 speed-dating** fixés le matin, avant les 1ers spectacles, et dans une formule détendue ;
- Le **drink,** organisé le vendredi soir, après le dernier spectacle ;
- Un **discours** d'ouverture et de clôture ;
- Un **temps de rencontre** avec les représentant·e·s des **consortiums** membres du jury.

Rappelons également les nombreuses **réunions de travail organisées en amont** de ce rendez-vous avec la **Province de Liège, le cabinet culture, la CTEJ, le club des cinq et AssProPro** afin de mettre en commun les forces vives et de faire en sorte que ce rendez-vous tellement attendu soit une réussite. Ce qui fut le cas !

• Aires Libres

Un projet organisé en partenariat avec **Aires Libres** s'est construit autour de l'organisation d'une journée professionnelle : **« Accueillir des artistes en résidences ».** Cette journée était prévue en 2020 à Latitude 50 à Marchin et avait pour but de réunir programmateur·rice·s et artistes autour de nouvelles créations et des recherches de résidences. (Voir « Groupe de travail « Arts de la rue, du cirque et arts forains »).

Une fois de plus, la pandémie liée au covid nous a obligés à **annuler cette journée et à reporter ce partenariat en décembre 2022.**

Aires Libres est la Fédération Professionnelle des Arts de la Rue, des Arts du Cirque et des Arts Forains en Belgique francophone, et c'est avec plaisir que nous avons pu reconduire ce partenariat et relancer les échanges aux membres de nos fédérations respectives le 12/12/2022.

Cette rencontre professionnelle artistes/programmateur·ice·s, a été organisée à l'occasion des « Moments de Cirque » avec le soutien et dans les lieux de Latitude 50 - Pôle du Cirque et des Arts de la Rue.

L'objectif de cette journée était **d'augmenter la visibilité** des opérateur·rice·s du secteur cirque-rue-forain auprès des programmateur·ice·s des centres culturels de la FWB et autres lieux et de **lever les freins**, réels ou imaginaires, pour l'accueil de spectacles en résidence.

Elle a été structurée, en matinée, sur des échanges de points de vue à travers les présentations et expériences des lieux de diffusion accueillant des résidences, et en après-midi à un moment d'échanges et de questionnements et à une séance de présentations des artistes en recherche de résidence.

Ce partenariat en quelques chiffres :

- 7 organisateur·rice·s/initiateur·rice·s
- 10 intervenant·e·s de structures
- 21 pitcheur·euse·s de projets
- 45 participant·e·s inscrit·e·s
- 11 personnes excusées

À la suite de la rencontre, un dossier a été mis en ligne à disposition des participant·e·s avec toutes les notes, présentations et photos de la réunion. Ce drive est toujours accessible sur demande via AssProPro ou Aires Libres.

En termes de débriefing, nous pouvons dire avec certitude que cette collaboration s'est déroulée sans accroc, avec succès, dans un cadre très agréable et professionnel/professionnalisant. D'avantage de partenariats sont envisagés avec cette fédération pour les années à venir et cette rencontre en a prouvé tout le sens et la nécessité.

- **Festival Cocq'Arts**

Le **festival Cocq'Arts** est un festival qui présente le travail d'artistes-créateur·ice·s émergent·e·s. Un partenariat s'est établi entre AssProPro et le Festival depuis **2017**. Il n'y a pas eu de partenariat actif en 2022 mais il est prévu de relancer la dynamique collaborative en 2023 !

- **Festival Up!**

Faute de temps, nous avons dû annuler notre participation à la rencontre professionnelle organisée. AssProPro reste disponible pour les prochaines éditions.

- **Festival de Théâtre Action**

Il était prévu qu'AssProPro participe à une **rencontre professionnelle transversale** en présence d'autres opérateur·rice·s du réseau le 23/03 pour échanger sur l'impact du Covid et les nouvelles dynamiques de travail. Malheureusement, par suite d'un agenda surchargé, AssProPro a dû renoncer à y participer. AssProPro reste disponible pour les prochaines éditions.

- **Les journées de rencontres professionnelles du secteur**

A côté de ces rencontres organisées par AssProPro ou en partenariat avec d'autres opérateur·rice·s du secteur, il y a aussi les rencontres auxquelles les membres de l'équipe participent pour aller se nourrir sur des sujets en lien avec nos métiers et notre secteur.

En 2022, AssProPro a participé à plusieurs journées de rencontres professionnelles :

- Présentation publique de **l'étude consacrée à la filière des musiques actuelles** organisée par le CCMA – le 15/02 au CC de Namur ;
- **Forum sur la transition écologique** organisé par Event Change – le 22/11 au Delta – Namur ;
- **Audition au Parlement de la FWB** en présence de l'administration de la FWB, des représentant·e·s de l'UPACT et de l'ACC – le 10/02. Nous avons eu l'occasion de témoigner des conséquences liées au Covid tant au niveau des équipes, des publics, des relations avec les compagnies, des pouvoirs publics, et des décisions prises par les Codeco.
- **Table ronde** culturelle **organisée par le MR** le 8/11 à la MEDAA. L'objectif de la réunion était de réunir les acteur·rice·s du milieu culturel, pour aborder les questions du financement et de la gouvernance du secteur culturel.
- Présentation de **l'état des lieux des résidences** organisé par Roland Van der Hoeven et présentation de Culture Moves Europe et Europe Creative - le 13/10 à Central – CC La Louvière.

PROJET GLOBAL 2023

Développer les partenariats en fonction des sollicitations du secteur et des pertinences de collaborations pour nos membres.

Au vu de la démultiplication des projets d'AssProPro et de la composition de l'équipe, nous devrons probablement faire des choix et revoir les modalités de nos engagements en y donnant certaines priorités.

AssProPro a pour rôle, dans toutes ses collaborations, de viser les services et avantages qu'elle peut apporter à ses membres.

Le partenariat dans les groupes de travail

AssProPro participe à différents **groupes de travail, en partenariat avec d'autres opérateur·rice·s culturel·le·s**, dont l'objectif est de circonscrire une problématique précise ou encadrer l'élaboration d'un projet défini.

• Jeune Public : AssProPro, la CTEJ et le « club des 5 »

Déléguée : Arielle Harcq (CC de Namur)

En 2017 déjà, le **comité de pilotage formé par la CTEJ, AssProPro et le « club des 5 »** (Montagne Magique, La Roseraie, ékla, Pierre de Lune et Ithac) se réunissait pour travailler collectivement sur différents dossiers en lien avec le secteur jeune public, tels que la rédaction des « Etats des lieux du RTJP » ou l'organisation de rencontres professionnelles sur la diffusion jeune public ; l'objectif prioritaire s'articulant autour de la mise en avant des spécificités et de la labellisation du théâtre jeune public de la FWB.
Les partenaires restent **solidaires** dans la **défense des spécificités du secteur jeune public auprès des politiques.**

• AssProPro – ACC – Astrac et les « occupant·es » du Théâtre National

C'est en avril 2021 que les trois fédérations **AssProPro, ACC et Astrac**, ont répondu à l'invitation des **artistes occupant·e·s du Théâtre National.** Trois autres réunions ont suivi, dont la dernière à laquelle la **CCTA,** Chambre des Compagnies de Théâtre pour Adultes, s'est associée.

Les échanges qui en ont découlé ont permis de mettre en lumière les disparités de traitement entre les différents secteurs et les attentes de chacun·e. Ces rencontres ont pointé aussi le fait que les artistes présent·e·s témoignaient principalement en leur nom propre. Afin d'ouvrir les débats, il a été proposé que les fédérations sectorielles participent à ce groupe de travail pour travailler ensemble sur une charte de bonnes pratiques à appliquer dans le cadre d'une collaboration entre les lieux et les artistes.

Malheureusement, il n'y a **pas eu de suite positive** à ces rencontres, faute de répondant.

• AssProPro – AFED « Danses en fête ! »

C'était un **premier partenariat** pour AssProPro.

L'AFED, la Fédération des Ecoles de Danse a pour objectif premier de donner de la **visibilité au secteur de la danse** dans son ensemble, sous différentes formes. Cet objectif rencontre également celui d'AssProPro qui porte un regard attentif à la danse depuis plusieurs années. La commission danse, qui a été très active, a œuvré longtemps au développement de ce secteur, c'est une belle occasion de la relancer.

Pour cette **édition 2022**, qui s'est déroulée du 20 au 24 avril, AssProPro a **apporté son support** dans la **recherche d'espaces d'accueil,** en faisant jouer ses contacts et en actionnant son réseau. L'**information** a également été relayée auprès des membres. AssProPro était également représentée lors de la soirée d'ouverture au Marni.

Pour **2023** AssProPro contribuera à **l'organisation d'un moment de rencontre** entre les programmateur·rice·s, les artistes et les diffuseur·euse·s à travers une table ronde, la présentation de projets ou encore la promotion de l'événement auprès des membres d'AssProPro. **AssProPro** participera également au **jury** qui désignera le projet qui pourra bénéficier du soutien de la bourse octroyée par l'AFED.

Ces moments sont en effet essentiels pour enrichir la communication au sein du secteur et permettre aux un.e.s et aux autres de mieux se connaître. Ceci augure d'un partenariat installé sur du long terme.

- **AssProPro – ACC – Aires Libres – FEAS et la RTBF**

C'est en 2023, du 29/9 au 9/10 que sera lancée l'opération de mise à l'honneur du spectacle vivant **« Coup de théâtre !** » inspirée de la *« semaine de la musique belge »*.

L'objectif est de célébrer le spectacle vivant, partout, pendant une semaine, **sur tous les canaux de la RTBF**, en partenariat avec l'ensemble du secteur des arts vivants de la FW-B, et ce afin d'inviter de nouveaux publics à pousser les portes des salles pour y découvrir des spectacles de qualité, des lieux et des équipes.

Les **premières réunions de travail ont eu lieu dès septembre 2022** avec la **RTBF, et les fédérations des lieux** : ACC, AssProPro, Aires Libres et FEAS. Un **sondage** a été soumis aux membres de nos réseaux afin d'évaluer leur éventuelle participation au projet et les conditions organisationnelles proposées. Ce sondage a permis d'affiner le projet dans sa globalité.

Le travail continue en 2023.

PROJET 2023

Maintenir ces partenariats, lieux d'échanges, de concertation et de réflexion, de défense de la diffusion et, plus largement, du secteur culturel dans sa diversité et sa spécificité.

L'action fédérative

Depuis le début de la crise sanitaire, on a pu constater un réel **élan de solidarité entre les secteurs**, qui se sont mobilisés ensemble pour **défendre les droits à la culture** et mettre en avant les réalités du secteur d'une manière concertée et solidaire.
Cela a permis d'interpeller, d'alerter, de sensibiliser, de questionner, de manifester et de proposer des pistes de réflexions et de solutions, et ce malgré des réalités différentes. AssProPro a ainsi participé à différentes actions.

• AssProPro

Participation aux différents moments de concertation, mise en place de groupes de travail et communication au sein du réseau. Les relations avec les pouvoirs subsidiant et l'administration sont permanentes et constructives.

AssProPro a participé à :

- **Une Audition au Parlement de la FWB** en présence de l'administration de la FWB, des représentant·e·s de l'UPACT et de l'ACC – le 10/02/22.
- **Une Table ronde** culturelle **organisée par le MR** le 8/11/22 à la MEDAA. L'objectif de la réunion était de réunir les acteur·rice·s du milieu culturel, pour aborder les questions du financement et de la gouvernance du secteur culturel.

• AssProPro, la CTEJ, le « Club des 5 »

Une concertation régulière pour sensibiliser sur les spécificités du secteur jeune public. Réflexions autour des rencontres jeune public avec la Province de Liège et l'administration ; travail commun sur le futur décret diffusion, etc…

• AssProPro, Astrac, ACC

La **concertation** lancée entre les trois fédérations durant la crise sanitaire est **installée**. C'est de manière régulière que les échanges s'organisent, en fonction des besoins et de l'actualité. Sont toujours en cours, la problématique de la ventilation des salles, le futur décret diffusion, les aides à la diffusion, etc…

• AssProPro et les Fédérations du secteur culturel

Ici aussi, la concertation lancée durant la crise sanitaire est maintenue. Certes, de façon plus légère, mais toujours avec une réelle attention en fonction des sujets qui se présentent :

- Réunions virtuelles avec le **Cabinet et les fédérations** concernant les décisions des **Codeco** et les conséquences engendrées pour le secteur, la cellule de veille, baromètre, etc… – les 3/1/22 – 6/1/22 – 10/1/22 – 14/1/22 – 24/1/22 – 18/10/22 - …
- Réunion avec le **commissariat Corona** concernant le baromètre corona – le 28/1/22 et d'autres auxquelles AssProPro n'a pas participé.
- **Présentation de l'APD PECA** par le Cabinet avec les fédérations du secteur le 16/3/22.
- **Réunion inter fédérations** le 12/10 concernant les positions à défendre auprès de la ministre par suite des conséquences du Covid : accès au fonds de veille, fermetures, crise énergétique, statut de l'artiste, salaire des intermittents, majoration A&V, etc…

PROJET 2023

Cette dynamique reste effective.

La représentation des programmateur·rice·s

AssProPro représente les programmateur·rice·s professionnel·le·s et leurs spécificités au sein de différentes instances, privées ou publiques, afin de contribuer à l'élaboration d'une réflexion relative à la diffusion culturelle en FWB.

Représentation d'AssProPro en 2022				
3 Chambres de concertation sectorielles	3 Commissions WBI	5 Comité de Concertation Théâtre à l'école	2 AG et CA AREA	5 Vitrines AREA
Représentation Jurys et Comité de sélection				
RTJP de Huy	Vitrine chanson et musique	ONE – sélection spectacles	ACC Prix Ethias	
Représentation au sein d'autres instances				
1 AG Les Doms et Conseil de programmation	1 AG Atrium 57	1 AG Codef	1 CAC et AG de l'ACC	

• Les Chambres de concertation sectorielle et les commissions d'avis

Les Chambres de concertation

Le décret du 28/03/2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle a modifié totalement le fonctionnement des commissions d'avis. C'est en septembre 2020 que les **sept Chambres de concertation sectorielles se sont mises en place**.

Ces instances consultatives, composées de personnes morales, exercent des **fonctions de concertation, de consultation** et de proposition en ce qui concerne les politiques culturelles sectorielles. Elles rendent des recommandations sur la politique sectorielle et des avis sur les textes législatifs et réglementaires.

Elles sont constituées d'un·e ou plusieurs délégué·e·s issu·e·s des Commissions d'avis correspondantes, de représentant·e·s des tendances idéologiques et philosophiques ainsi que de représentant·e·s des fédérations professionnelles reconnues. Ces dernières ont désigné quatre représentant·e·s par Chambre, en respectant la parité homme/femme. Un·e seul·e représentant·e par réunion.

Sur avis favorable de la Ministre Linard, AssProPro **siège à titre principal au sein des chambres de concertation** :

1. **Action culturelle et territoriale (CCACT)**
   Représentant·e·s : Virginie Cordier, Valérie Bodart, Jules Imberechts et Sébastien Warisse.
2. **Arts vivants (CCAV)**
   Représentant·e·s : Nadine Renquet, Cali Kroonen, Patrick Donnay et Emmanuel Paÿe.
3. **Musiques (CCM)**
   Représentant·e·s : Nadine Renquet, Yannicke Wauthier, Marc Bouille et Nicolas Keutgen.
4. **Conseil Supérieur de la Culture**
   Composé de représentant·e·s des chambres qui les mandatent pour les y représenter.

Il faut souligner **l'implication de nos représentant·e·s** qui assument leur rôle avec beaucoup d'engagement malgré la complexité de la mise en place de ce fonctionnement et la gestion quotidienne de leurs propres structures.

Travaux des chambres auxquelles AssProPro participe : Pour plus de détail voir Culture.be

- La CCACT s'est réunie 11 fois
- La CCAV s'est réunie 17 fois

- La CCM s'est réunie 12 fois

La majorité des réunions s'organisent de manière virtuelle.

En 2022 encore, les chambres témoignaient de la grande difficulté de devoir remettre des avis sur un nombre importants de dossiers et dans les délais trop courts dont elles disposent pour pouvoir le faire correctement précisant de l'importance de pouvoir donner au processus, le temps de l'analyse de ce qui existe, de la réflexion et de la concertation avec nos bases de façon optimale afin de porter une parole claire qui représente bien notre secteur.

Cette part de travail est très importante et prend une place considérable dans l'organisation des tâches quotidiennes. La **concertation avec l'ACC et l'ASTRAC** favorise la réflexion et un positionnement concerté à défendre.

Le **cabinet culture** participe, quand il le juge nécessaire, à ces réunions afin de venir présenter des différents dossiers en cours.

Les Commissions d'avis

Comme les chambres de concertation, au nombre de sept, elles sont composées de personnes morales, ont des fonctions d'analyse et d'avis sur les dossiers individuels tels que les demandes de subvention. Elles remettent des avis motivés concernant les aides financières à allouer à l'image des contrats-programmes, bourses ou autres aides ponctuelles.

Nous regrettons une sous-représentativité des programmateur·rice·s professionnel·le·s. Les appels relayés au sein du réseau pour compléter ces instances n'ont pas fait beaucoup d'émule. La charge de travail en est très certainement la raison principale.

• Le Théâtre des Doms

Depuis la création du Théâtre des Doms, AssProPro fait partie de l'Assemblée Générale de cette vitrine Sud de la création contemporaine en Belgique Francophone. Elle a la possibilité de soutenir des représentant·e·s pour le Conseil de programmation.

L'Assemblée générale : représentation d'une personne morale – AssProPro.
Le CA du 05/02/2020 a désigné Pauline Duthoit (MC Ath) en remplacement de Bernadette Baeken (CC Dinant).
La durée du mandat est de 5 ans.
Le Conseil de programmation est composé de personnes physiques.

• Les Commissions WBI

Commission Danse WBI
Effective : Joëlle Keppenne (Théâtre Marni)
Objectif : permettre à des compagnies de danse de participer à des manifestations se déroulant à l'international, et à des compagnies ou diffuseur·euse·s d'aller en prospection dans des festivals internationaux.

Commission Théâtre WBI
Effective : Emmanuelle Van Overschelde (La Roseraie)
Objectif : permettre à des compagnies de théâtre (adulte et jeune public) de participer à des manifestations se déroulant à l'étranger, et à des compagnies ou des diffuseur·euse·s d'aller en prospection dans des festivals internationaux.

Commission Musique WBI
Effectif : Christian Debaere (CC de Mouscron)

Objectif : permettre aux artistes domicilié·e·s en FWB de présenter leur travail (pourvu qu'il y ait rémunération de l'artiste), un accueil pro et, surtout, des retombées possibles dans le pays. Cela permet également à des musicien·ne·s/artistes ou diffuseur·euse·s d'aller en prospection dans des festivals internationaux.
La Commission aide aussi, avec la Sabam, aux « premiers projets » et aux sorties de CD à l'international (promo comprise).

- **Commission de Concertation Théâtre à l'Ecole (CCTE)**

Effectif·ve·s : Arielle Harcq (CCR Namur), Emmanuelle Van Overschelde (La Roseraie), Lolita Demoustiez (CC Boussu), Eliz De Wolf (CC Braine-l'Alleud), David Demeuter (CC Jacques Franck).
Suppléante : Sandrine Mathevon (CC Jacques Franck)

Missions : les RTJP et la sélection des spectacles, la Vitrine Chanson et Musique et la sélection des projets, et l'évaluation du système. Elle comprend 30 membres qui représentent le Service général des Arts de la Scène, l'administration générale de l'enseignement, la Cocof et les services culturels provinciaux, AssProPro, l'enseignement, et les artistes.

Bilan 2022

La commission s'est réunie à de multiples occasions, pour :
- L'examen des **candidatures aux RTJP 2022 ;**
- Les votes et la sélection des spectacles candidats à la **reconnaissance Spectacles à l'école** ;
- Les visionnements, votes et **sélection des spectacles** présentés aux RTJP 2022 ;
- L'Organisation du **jury des** RTJP 2022 ;
- Les avis « contrats de confiance » ;
- L'analyse des dossiers et les visionnements de la **Vitrine Chanson et Musique Jeune public ;**
- …

Rencontres de Huy en 2022					
32 dossiers de candidatures	23 visionnements	48 spectacles sélectionnés dont 4 non présents	27 sélectionnés d'office (CP et Contrat de confiance)	9 jours de rencontres	3 représentant·e·s au jury
Vitrine Chanson et Musique Jeune public					
7 projets sélectionnés dont 1 d'office		3 jours de rencontres		1 représentant au jury	

Les RTJP 2022

AssProPro a participé au Jury des RTJP avec 3 représentant·e·s : **Arielle Harcq, Emma Van Overschelde, Eliz De Wolf.**

Organisées par la Province de Liège en collaboration avec la FWB, ces rencontres présentent les spectacles qui seront subventionnés à la diffusion via le **programme Spectacles et chansons à l'école.**

La Vitrine Chanson et Musique Jeune public

Evénement annuel qui présente les spectacles qui seront subventionnés à la diffusion pendant 4 ans via le programme Spectacles et chansons à l'Ecole (programme organisé par le Service de la Diffusion de la DG Culture).

L'édition 2022 a eu lieu les 3, 4 et 5 octobre et a permis de découvrir 7 projets sélectionnés dans 2 lieux à Bruxelles : la Montagne Magique et La Maison qui chante.

AssProPro participe au Comité de sélection ainsi qu'au Jury de la Vitrine Chanson et Musique Jeune public, lequel remet un avis pour le contrat de confiance. Représentante d'AssProPro au jury 2022 : **Eliz De Wolf**

C'est un rendez-vous important qui a tout son sens en permettant d'une part, une éducation artistique et citoyenne aux enfants de 3 à 12 ans et d'autre part, de découvrir d'autres propositions Jeune Public qui ne sont pas présentées aux RTJP de Huy. Ce type de spectacles est un véritable apport au niveau d'une programmation Jeune Public qui cherche la diversité de disciplines.

AssProPro diffuse les informations auprès de son réseau et pendant les RTJP pour inciter ses membres à aller découvrir la sélection de la Vitrine.

• Les Rendez-vous Conte

AssProPro n'a pas été sollicitée en 2022 pour participer au jury de sélection. Un contact doit être pris avec le représentant pour savoir s'il est toujours opportun pour AssProPro d'y participer.

• ACC : Le Conseil d'Action Culturelle (CAC) et l'AG

Représentante au CAC : Nadine Renquet pour une durée de 5 ans à partir du 15/05/2018 - renouvelé.

En tant que membre de l'ACC, AssProPro est représentée au sein de la confédération des Employeurs du secteur Sportif et Socio-culturel (**CESSoC**).
Le CAC a pour mission de discuter des enjeux et des questions transversales en lien avec le but poursuivi par l'ACC.
Malheureusement, il a fallu fixer des priorités dans le travail et AssProPro n'a pas participé, ni à l'AG, ni aux réunions du CAC de l'année 2022. Nous espérons que l'année 2023 sera plus propice à libérer du temps.

• Atrium 57, centre culturel de Gembloux : l'AG

AssProPro est membre effectif depuis le 10/06/2020.

• La Codef : l'AG

Une des conditions pour pouvoir bénéficier d'un tarif préférentiel, dans le cadre de notre adhésion au secrétariat social « GroupS », était de s'affilier à la Codef, fédération multisectorielle des employeurs du secteur associatif.

Cela implique la participation aux Assemblées générales annuelles. D'autre part, AssProPro bénéficie également des communications relatives au secteur et aux différentes possibilités de formations proposées par la Codef.

• Jury ONE

C'est sur l'invitation de l'**ONE**, département accueil – département psychopédagogique, qu'AssProPro a participé au jury **« Eveil culturel et artistique subventionné 2023-2024 en structures d'accueil petite enfance »**.

Cet appel avait pour objectif de sélectionner les spectacles subventionnés par l'ONE qui seront proposés aux milieux d'accueil de la petite enfance.

C'est ainsi que nous avons lancé un appel au sein de nos membres « jeune public », reconnus pour leur expertise et leur expérience dans ce domaine. Nous avons reçu cinq candidatures et c'est celles de **Julie Gits (Montagne Magique)** et **Mahé Brombart (La Fabrique)** qui ont été retenues.

Dans le cadre de ces échanges, nous avons pu relayer les interpellations de nos membres sur la procédure de sélection basée sur la lecture de dossiers et l'importance de **privilégier les visionnements**, afin de permettre une découverte plus proche de la réalité du projet.

- **ACC – Prix annuel Ethias**

C'est sur l'invitation de l'ACC qu'**AssProPro a participé au jury de sélection du prix annuel Ethias-ACC**, qui en est partenaire depuis 2001. Ce partenariat se traduit par le soutien de projets portés par des Centres culturels de la FWB membres de l'ACC.

En 2022, le prix a soutenu les projets en lien avec **le vivre ensemble, avec un focus sur le public jeune**.
Les projets devaient avoir eu lieu entre le 01/09/2021 et le 30/04/2022. Avec un point d'attention porté sur la visibilité et la promotion (plan de communication, supports exploitables, et résultat en termes de personnes touchées).

Le jury était composé de **5 personnes aux profils différents** : 1 représentant·e d'Article 27 ; 1 représentant·e de Prométhéa ; 3 professionnel·le·s du secteur des Centres culturels ou issu·e·s de secteurs proches, dont AssProPro, représentée par Nadine Renquet.

10 dossiers pré-sélectionnés sur un total de 16 ont été analysés par le jury.

Les **3 lauréat·e·s retenu·e·s** ont reçu chacun·e un montant de 2.500€, ainsi qu'une formation donnée par Prométhéa sur le sponsoring et un abonnement d'un an aux éditions numériques de la Libre Belgique.
Un « **Prix des lecteurs** » de la Libre Belgique a été remis à un quatrième lauréat.

PROJET GLOBAL 2023

Maintenir la représentation d'AssProPro au sein de toutes structures et/ou projets qui permettent la représentation des programmateur·rice·s professionnel·le·s et contribuent aux réflexions dans les différents domaines précités.

Les soutiens

AssProPro se positionne dans le paysage culturel et apporte son **soutien de multiples façons**.

Le soutien **aux membres** est assuré de façon permanente à travers le relais d'une communication du secteur ; ainsi qu'à travers une attention particulière à répondre à toutes leurs interrogations et à leurs besoins.

Certaines de leurs demandes peuvent aussi, parfois, faire l'objet de discussions de manière plus large au sein du réseau, ce qui permet d'engendrer des positionnements communs suivis d'actions plus concrètes.

La mise en ligne de notre site et des informations qui y figurent participe également au soutien **des artistes ou autres personnes intéressées** ; ainsi que le relais de l'information via nos réseaux sociaux.

Les membres de **l'équipe** contribuent également à ces soutiens à travers **leur disponibilité et leur écoute** permanentes.

PROJET GLOBAL 2023

Rester disponible et à l'écoute de chacun et chacune pour répondre aux besoins et aux demandes des membres du réseau et des partenaires.

La communication

Dans le cadre du nouveau contrat-programme 2024/2028, une enquête a été envoyée aux membres. Dans cette enquête, la communication a été largement abordée. Il en est ressorti que la communication générale est satisfaisante mais demande quelques petites révisions et adaptations. Ce qui a été décidé c'est, qu'afin de réorganiser la communication de manière optimale et efficace et de libérer du temps pour la chargée de communication, la partie graphisme de ProPulse allait être externalisée. Ce changement prendra place en 2023.

Il est également question en 2022 de construire un rétroplanning et une réelle stratégie de communication à articuler autour de différents supports et moyens :

Dans le cadre du festival ProPulse :

- En fonction de l'implication de la FWB dans le projet, il faudra penser à une **refonte du site de ProPulse**, le site étant obsolète, il dépend de la FWB et est géré actuellement par Etnic. Le nouveau site se voudra pratique, facile, clair et interactif.
- De **nouveaux partenariats** presse et médias.

• Site internet

Le site internet AssProPro est l'**outil de communication principal** de l'asbl et ressence absolument tout ce que nous faisons et organisons. Les visiteur·euse·s peuvent y retrouver très facilement : les informations relatives à AssProPro (association, missions, membres, partenaires), les actualités du secteur, les rendez-vous AssProPro, les dates de tournées issues de ProPulse, le catalogue des salles de spectacle en FWB, et un répertoire de documents utiles.

Le site convient parfaitement tel qu'il est actuellement à l'équipe et aux visiteur·euse·s et nous n'envisageons pas de le modifier.

Nous souhaitons toutefois étoffer la page des documents utiles en proposant aux membres des liens vers des **drives** protégés contenant des thématiques de **documentation plus complète** pouvant les aider dans certaines tâches (documentation résidences, contrats artistes, etc.). C'est un des objectifs pour 2023.

Nous devrons également penser à construire une page dédiée à ProPulse sur le site AssProPro en 2023, lors de la construction du nouveau site.

• Catalogue des salles

Le **catalogue des salles** est un outil toujours pertinent et très utile pour des artistes ou membres à la recherche d'une structure, de coordonnées. Un onglet « résidence » y a été ajouté. Un **appel avait été lancé** en janvier 2021 pour **actualiser** les informations de chacun.e et y **intégrer de nouveaux lieux**. Ce volet n'a pas encore été mis en place, faute de temps, mais c'est également un des objectifs 2023 : actualiser ce catalogue, et ce, afin de rester à la pointe de l'actualité de ce qui est proposé en termes d'accueil en FWB.

• Réseaux sociaux

Ces plateformes nous permettent non seulement de développer notre réseau, mais aussi de **créer davantage de liens** entre les différent·e·s abonné·e·s, programmateur·rice·s, diffuseur·euse·s, artistes et partenaires du réseau. Il nous permet aussi en temps réel de mettre à jour des informations, de rediriger les abonné·e·s vers notre site ou de commenter l'actualité. A ce titre, cet **outil est essentiel**. Malheureusement, c'est un aspect de la communication qui a dû passer en second plan en 2022, le poste de communication étant surchargé avec la reprise de ProPulse.

A ce jour, **Facebook** reste l'outil principal de réseaux sociaux, Instagram est en développement également, sachant que les artistes et le secteur culturel le privilégient.

Il est prévu de remettre le compte **Instagram** d'AssProPro sur pieds en 2023, ce dernier constat étant non négligeable en termes de communication, et le compte ayant été laissé à l'abandon ces dernières années.

Année	Nombre d'abonnés Facebook à la fin de l'année
2016	302
2017	503
2018	658
2019	808
2020	1044
2021	1199
2022	**1556**

• Newsletter mensuelle

En 2022, **11 newsletters** ont été envoyées, une par mois, sauf pour juillet et août qui sont regroupés. Avec **11 « appels à news »** qui sont envoyés aux membres pour qu'ils·elles sachent que nous pouvons diffuser leurs informations.

Dans cette newsletter, nous relayons les rendez-vous AssProPro, les infos du réseau, les premières représentations ayant lieu chez nos membres, les sorties de résidences, les étapes de travail, les invitations pros du secteur, les appels à candidature, les offres d'emploi, et les festivals belges et internationaux.

En 2021, il y avait 501 inscrit·e·s. Fin 2022, nous comptabilisons **560 personnes abonnées** à notre newsletter, avec en moyenne un **taux d'ouverture** se situant aux alentours des 45%. Il est généralement estimé qu'un bon taux d'ouverture de newsletter se situe entre 15 et 25 %, nous pouvons donc considérer que le taux de fidélité des lecteur·rice·s est **très bon**. Tout en tenant compte que nous sommes une fédération œuvrant dans le secteur culturel, et pas une entreprise de marketing. Nos newsletters sont **pertinentes** et ciblent les besoins de nos membres.

Les listing de nos abonné·e·s sont régulièrement mis à jour et nettoyés au cas où il y aurait des doublons ou si un changement de personne a eu lieu au sein d'une structure parmi nos abonnés.

• Visibilité d'AssProPro

Grâce à tous ces outils, AssProPro continue à rester implantée dans le paysage des fédérations du secteur culturel. La visibilité de l'asbl, notamment sur les réseaux sociaux, va probablement **s'accroître** avec la reprise de l'organisation du festival ProPulse.

• Partenariats

D'habitude, nous restons en contact avec la **presse écrite** via nos communiqués et notre dossier de presse. C'est un aspect de la communication qui a dû être mis de côté à cause du manque de personnel et des priorités mises en place. Certains communiqués de presse ont été envoyés dans le cadre des tournées ProPulse, mais pas tous. Les communiqués et le dossier de presse sont des outils qui seront à nouveau rédigés en 2023.

Projet 2023

Il est plus que temps pour nous de **reprendre contact** avec nos partenaires et d'en **initier de nouveaux**. Pour 2023, un accent particulier sera mis sur notre réseau partenarial.

Nous souhaitons continuer à **développer la promotion des tournées via des différents canaux** de communication en mettant l'accent sur la notion de « label de qualité » des tournées ProPulse coordonnées par AssProPro et relancer certains partenariats, comme dit plus haut dans les tournées.

En effet, une demande des membres de la fédération était de déterminer une **stratégie de communication** plus large dans le cadre des tournées, plutôt que de mettre de l'énergie dans la création et l'envoi de flyers et affiches. Ces derniers seront toujours réalisés par AssProPro, mais ne seront plus imprimés. Ils seront seulement mis en ligne, à disposition des membres et des compagnies, des artistes. Cela permettra un **gain de temps considérable** et la personnalisation de certains éléments de ces supports, par nos membres, ne feront que renforcer leur pertinence.

Comme écrit ci-dessus, il faudra penser une autre manière de communiquer sur ProPulse, lorsque le **nouveau site** sera en **construction** et que le site actuel, géré par la société Etnic pour la FWB, ne sera plus en ligne. Nous pensons ajouter un onglet sur le site AssProPro avec toutes les informations nécessaires à l'actualité du festival, tout en annonçant qu'un nouveau site sera disponible pour l'édition 2024. Sa création est prévue pour l'**été 2023**.

Afin de rester efficace et d'optimiser le temps de la chargée de communication, nous pensons également **externaliser tout le volet graphisme** de ProPulse (affiches, badges, carnet de programmation, …). Et ce, lorsque l'appel à candidatures sera clôturé, en mai 2023.

Situation du personnel

Administratrices responsables : Patricia Meerts (CC W :Halll) et Lisa Di Sante (CC Chapelle-lez-Herlaimont)

Des **mouvements** au sein de l'équipe :

- Le Conseil d'administration a approuvé l'engagement d'une nouvelle assistante administrative qui a débuté son contrat le 28/02/2022.

- Le transfert des compétences pour **l'organisation de ProPulse**, entamé en 2021, pour aboutir à une autonomie quasi totale pour l'édition de 2023 et le **contexte sanitaire ont engendré** :

  - Une répartition du temps de travail de la chargée de projets de 50% dévolue à ProPulse ;
  - Une augmentation du temps de travail de la chargée de communication de 30%, pris en charge sur fonds propres (le Maribel n'étant accordé que pour 50%) ;
  - Un engagement d'un mi-temps sur fonds propres pour une période limitée.

  Chaque membre de l'équipe a fait face du mieux qu'il pouvait à cette situation. Une répartition des tâches s'est faite de manière urgente et spontanée, sans prendre le temps d'une réelle réflexion commune, et avec pour conséquences une impression de **perte de repères et de sens de son travail**.

  Le rythme de travail imposé, ajouté au contexte sanitaire et à ses conséquences à titre personnel et professionnel, ont eu un **impact négatif sur le moral de l'équipe**.

Au 31 décembre 2022, AssProPro comptabilise **6 salarié·e·s** pour un volume global de l'emploi de **5,30 ETP.**

Le **télétravail**, imposé durant la situation sanitaire a été instauré de manière **structurelle au sein de l'équipe**. Une première convention a été signée le 21/02/2022 qui stipulait une intervention de 2€/ jour de l'employeur. Un avenant a été signé le 01/04/2022 modifiant cette intervention à 10€/jour.

AssProPro bénéficie d'une **subvention de la Région Wallonne** via une Aide à la Promotion de l'Emploi, (APE) qui correspond, sous l'ancien système, à **12 points APE** et d'une subvention du **fonds Maribel**.

Une moyenne de **deux réunions d'équipe** par mois est organisée.

• Relevé du personnel

BOODTS Amandine

- Communication & information - Echelon 4.1
- CDI Maribel 50% ETP depuis le 20/08/2019
- Augmentation du temps de travail de 30% ETP pour une durée limitée, du 01/10/2021 au 28/02/2022, prolongée jusqu'au 30/06/2022
- Fin de contrat le 12/03/2023 sur base d'une rupture de commun accord

DELIEGE Driss

- Projet ProPulse 22 - Echelon 4.1 – Soutien à l'équipe – Fonds propres
- CDD - 50% ETP du 17/08/2021 au 31/10/2021
- CDI - 50% ETP du 01/11/2021 au 28/02/2022

LOPEZ Emmanuelle

- Gestion des tournées, ProPulse et AREA – Echelon 4.1
- CDI APE - 100% ETP – au 08/10/2012
- CDI APE - 80% ETP – du 01/07/2017 au 09/12/2017 (crédit temps 20%)
- CDI APE - 100% ETP du 10/12/2017 au 30/06/2018
- CDI APE - 80% ETP depuis le 01/07/2018 – avenant au contrat à la suite de la demande de la travailleuse d'un temps partiel définitif

MICHIELS Delphine

- Contrat de remplacement du 07/06/2022 au 22/07/2022
- Projet ProPulse 23 - Echelon 4.1 – soutien à l'équipe – Fonds propres
- CDD - 100% ETP du 01/09/22 au 28/02/23
- CDD - 100% ETP du 01/03/23 au 30/11/2023

PIERLOOT Madeleine

- Secrétariat, comptabilité, support aux tournées et information - Echelon 4.1
- CDI APE - 100% ETP – depuis le 28/02/2022

RENQUET Nadine

- Direction, formation, commissions, partenariat, représentation institutionnelle - Echelon 5
- CDI - Fonds propres - 100% ETP depuis le 30/05/2016

VAN ROSSEM Adèle

- Animatrice de projets - Echelon 4.1
- CDD APE d'un an - 50% ETP du 06/11/2018 au 06/11/2019
- CDD APE : reconduction - 50% ETP
- CDI APE - 50% ETP au 01/01/2020
- CDI APE - 100% ETP depuis le 05/07/2021
- 80% ETP du 01/02/2023 au 01/05/2024 (congé parental)

• Formation du personnel

L'intensité du travail due aux nombreuses tâches à assumer n'a pas été propice à la participation du personnel à des cycles de formation. Cela reste une priorité, mais elle doit pouvoir s'accorder aux contingences organisationnelles.

En 2022, deux priorités ont été identifiées :

- L'accompagnement de la direction dans la gestion du personnel et la rédaction du contrat-programme ;
- La formation en gestion comptable pour installer la nouvelle chargée du secrétariat et de la comptabilité dans ses fonctions.

Personne concernée	Intitulé de la formation et organisateur	Période	Durée
Nadine Renquet	Accompagnement individuel en coaching	Du 23/09/2022 au 19/10/2022	5 heures
Madeleine Pierloot	Formation CESEP : Comptabilité pour le secteur associatif	Du 04/10/2022 au 02/02/2023	12 journées

Projet 2023

Dans notre **prochain contrat-programme** nous avons sollicité une **augmentation de notre subvention,** pour faire face, entre autres, à **l'engagement de personnel sous contrat à durée indéterminée,** en soutien à l'équipe en

place. L'augmentation des charges de travail induites par l'organisation du festival ne pourra pas être assurée sans une **réelle prise en compte de cette réalité et un avis positif des commissions d'avis et de la Ministre**.

Les **formations du personnel** qui permettent de développer ses propres compétences dans sa vie professionnelle, sont toujours de mise.

Parmi les formations envisagées, voici quelques pistes pour 2023 :

- Un coaching en équipe pour renforcer les liens, la communication et redéfinir les tâches de chacune ;
- Une formation CESSOC sur « Le Maribel social et fiscal » ;
- Une formation CESSOC sur « Le règlement général sur la protection des données (RGPD) ».

Toute l'équipe aspire à retrouver un rythme de travail confortable qui permette de prévoir des **temps de remise en question,** pour se poser, s'exprimer sur le sens donné à son travail et son rôle au sein de l'équipe et projeter les **projets** de l'asbl dans un vrai **temps de construction et d'évaluation**.

Cadre institutionnel

• Le Conseil d'administration désigné par l'Assemblée générale

Le **Conseil d'administration** désigné pour une **durée de trois ans**, sera renouvelé dans sa totalité lors de **l'AG de 2024**.

• Contrat-programme 2024/2028

En application du décret du 10 avril 2003 relatif à la reconnaissance et au subventionnement du secteur professionnel des Arts de la scène, **l'année 2022** s'est clôturée par la **rédaction de notre demande de Contrat-Programme 2024/2028,** qui a été remis le 28 novembre 2022.
Nous avons introduit une demande pour une subvention annuelle d'un montant de **479.150 €.** Nous avons voulu un projet ambitieux pour les cinq prochaines années. Notre demande est en cours d'analyse par la commission d'avis.

Les enjeux sont grands. Ce contrat-programme définira les moyens financiers et les grands axes de nos missions en tant que **fédération** et en tant que nouvel organisateur du **festival ProPulse**, qui, pour les éditions 2022 et 2023, a été subsidié par la FWB grâce à une convention de monopole de services annuelle.

• Digitalisation de la gestion comptable (Skwarel et Cegid)

En 2021, afin d'optimaliser la gestion comptable, le Conseil d'administration a pris la décision d'externaliser la gestion comptable de l'asbl. Sur base d'un appel d'offres, lancé le 24/12/2021 et clôturé le 20/01/2022, c'est la **Fiduciaire FINOCO** qui a été retenue. L'externalisation de la comptabilité avec la Fiduciaire s'est donc mise en place au cours de l'année 2022.

La collaboration avec la Fiduciaire s'est principalement organisée de manière digitale grâce à l'utilisation de deux plateformes : **Skwarel** et **Cegid**.

Skwarel facilite les échanges et la collaboration avec les clients en proposant un outil d'envoi des pièces comptables et une visibilité de la situation financière (rentabilité, trésorerie et liquidité) après encodage par la Fiduciaire.

Cegid permet, quant à elle, la gestion des factures de leurs créations à l'envoi. Si ce logiciel offre un gain de temps considérable dans la rédaction des factures, nous regrettons une certaine déshumanisation des contacts avec nos clients qui sont en grande partie nos membres.

• Mise à jour du plan comptable de l'asbl

L'externalisation de la comptabilité et la rédaction de notre contrat-programme nous ont mené à réfléchir à la présentation de nos comptes. Trop de versions différentes nous amenaient à une démultiplication des écritures qui pouvait engendrer un risque d'erreur. Nous avons donc travaillé sur une seule version ; cette adaptation simplifie et facilite la gestion administrative au quotidien.

Notre gestion comptable correspond :

- Au plan comptable minimum normalisé (PCMN) des associations et fondations défini par l'Arrêté royal du 21/10/2018 ;
- Au plan comptable repris par la FWB pour le rapport moral annuel relatif à la reconnaissance et au subventionnement du secteur professionnel des Arts de la scène.

• Déménagement des bureaux et installation d'une salle de réunion

Une nouvelle convention d'occupation permanente de locaux a été signée en avril 2022 avec l'Atrium 57 de manière à nous accorder **un bureau supplémentaire** sous condition d'une très légère augmentation du loyer.

Cette nouvelle disposition nous a permis d'installer **un nouvel espace pour les réunions** et de réorganiser la répartition des bureaux dans un plus grand confort.

Pour l'aménagement, nous avons fait appel à un ALE pour les travaux de peinture et, dans un souci d'écologie, avons choisi du mobilier de récupération pour le nouvel espace.

Bureau et Conseil d'Administration

Selon les statuts, le **Conseil d'Administration** d'AssProPro est composé de **maximum 20 membres**. Il est désigné pour une **durée de 3 ans**. Il a été **renouvelé dans sa totalité à l'Assemblée générale de 2021.**
A l'issue de l'Assemblée générale, le nouveau Conseil d'Administration désigne un nouveau bureau.

À la suite de la démission d'Éric Mat, actée par le CA du 19 mai 2022, une place s'est libérée au sein du CA. Faisant suite à un appel à candidatures lancé dans le cadre de l'AG, seule la candidature de Sonia TRIKI, directrice du Centre culturel de Rixensart, a été enregistrée. Elle a été désignée nouvelle administratrice par les membres lors de l'AG du 8 juin 2022 et a débuté ses fonctions, dès le CA du 22/09/2022.

En date du 02/06/2023, le Conseil d'administration était donc composé de 20 programmateur·rice·s professionnel·le·s membres d'AssProPro.

Réunions organisées en 2022

1 réunion d'AG	8 réunions de CA	1 réunion de Bureau
1 présentielle	5 présentiels 3 virtuels	1 présentiel
08/06	10/02 – 22/04 – 19/05 – 01/06 – 30/09 – 28/10 – 15/11 – 23/11	13/05

Modifications de la composition du CA en 2022

Nom - Prénom	Structure	
Triki Sonia	CC Rixensart	Nouvelle administratrice – Désignée par l'AG du 08/06/2022

Composition du CA en date du 02/06/2023

	Nom – Prénom	Structure	Genre	Province	Reconnaissance	Lieu
1	Coquet Didier	CC Comines-Warneton	H	Hainaut	Décret CC	ML
2	Cordier Virginie	La Vénerie	F	Bruxelles	Décret CC	ML
3	Delhaye Luc	MC Arlon	M	Luxembourg	Décret CC	GL
4	Di Sante Lisa	CC Chapelle-Lez-Herlaimont	F	Hainaut	Décret CC	PL
5	Donnay Patrick	Festival Paroles d'Homme	H	Liège	Autre	ML
6	Duthoit Pauline	CC Ath	F	Hainaut	Décret CC et Art Scène	GL
7	Heuskin Jean-Michel	MNENA La Cité Miroir	H	Liège	Autre	ML
8	Houet Jean-Pierre	CC Engis	H	Liège	Décret CC	ML
9	Imberechts Jules	Travers Emotion	H	Brabant Wallon	Autre & subsides ponctuels	PL
10	Keppenne Joëlle	Théâtre Marni	F	Bruxelles	Décret Arts de la scène	ML
11	Kolen Françoise	CC Brabant Wallon	F	Brabant wallon	Décret CC	GL
12	Meerts Patricia	W:Halll, CC Woluwe-Saint-Pierre	F	Bruxelles	Décret CC	GL
13	Paÿe Emmanuel	CC Beauvechain	H	Brabant wallon	Décret CC	PL
14	Pierart Stéphanie	Théâtre de la parole	F	Brabant wallon	Décret Arts de la scène	PL
15	Raoult Benoît	CC Eghezée	H	Namur	Décret CC	ML
16	Triki Sonia	CC Rixensart	F	Brabant Wallon	Décret CC	ML
17	Thirion Vincent	Central	H	Hainaut	Décret CC	GL
18	Toumpsin Khateline	CC Leuze-en-Hainaut	F	Hainaut	Décret CC	PL
19	Van Overschelde Emmanuelle	La Roseraie	F	Bruxelles	Décret Arts de la scène	PL
20	Wathelet Anne	CC Huy	F	Liège	Décret CC	GL

Répartition globale

Genre et parité	Provinces et Bruxelles		Reconnaissance		Lieux	
10 hommes	Hainaut	5	Décret CC	13	Petits lieux	6
10 femmes	Liège	4	Décret Arts de la scène	3	Moyens lieux	7
	Brabant Wallon	4	Décret CC et Arts de la scène	1	Grands lieux	7
	Namur	2	Hors décret	3		
	Luxembourg	1				
	Bruxelles	4				

Composition du Bureau en date du 02/06/2023

	Nom – Prénom	Structure	Fonction
1	Raoult Benoît	CC Eghezée	Président
2	Di Sante Lisa	CC Chapelle-Lez-Herlaimont	Vice-Présidente
3	Meerts Patricia	W:Halll, CC Woluwe-Saint-Pierre	Vice-Présidente
4	Kolen Françoise	CC Brabant Wallon	Trésorière
5	Coquet Didier	CC Comines-Warneton	Secrétaire

Assemblée Générale

En 2022, AssProPro représente **160 membres** :

- **106 centres culturels** reconnus en FWB, issus du **décret des centres culturels.**
- **26 structures** issues du **décret des arts de la scène.**
- **28 autres lieux de diffusion**, ci-après libellés « lieux atypiques » (petits lieux, festivals, autres lieux de diffusion), soit des structures poursuivant un objectif de diffusion des arts vivants en décentralisation.

ANNEE	Entrants	Sortants	Décret des centres culturels	Décret des arts de la scène	Autres	Total
2015	1	7	91	19	22	**132**
2016	13	1	92	20	32	**144**
2017	2	3	100	20	23	**143**
2018	1	2	100	20	22	**142**
2019	4	4	103	21	18	**142**
2020	9	2	104	24	21	**149**
2021	3	0	105	25	22	**152**
2022	**8**	**0**	**106**	**26**	**28**	**160**

MEMBRES ENTRANTS APPROUVES PAR L'AG DE 2022

	STRUCTURE
1	CENTRE CULTUREL DE DOISCHE
2	CENTRE CULTUREL DE CHIEVRE ET BRUGELETTE - L'ENVOL
3	CENTRE CULTUREL D'UCCLE
4	NAMUR EN MAI ASBL
5	LASEMO ASBL
6	LE MONTY
7	MAISON DES JEUNES DE QUIEVRAIN
8	CENTRE CULTUREL DE FOREST - BRASS

MEMBRES ENTRANTS PROPOSES PAR LE CA A L'AG DU 2/06/2023

	STRUCTURE
1	A LA COURTE ECHELLE SEAC asbl
2	CENTRE CULTUREL DE FRAMERIES
3	ESPACE DE CULTURES COLUMBAN
4	FESTIVAL BRIN D'CAUSETTE
5	JAZZ 9
6	LA PETITE CENTRALE

MEMBRE SORTANT PROPOSE PAR LE CA A L'AG DU 2/06/2023

	STRUCTURE
1	LA SOUPAPE

MEMBRES AU 31/12/2022

STRUCTURE		REPRESENTANT·E
1	ADMINISTRATION COMMUNALE DE SENEFFE - SERVICE CULTURE	Liza-May HERREGODS
2	ATELIER ROCK ASBL	Patrice SAINT-REMY
3	BINCHE CULTURE	Martin HEUGENS
4	BOABOP THÈÂTRE	Isabelle DE KEYSER
5	BOSARTS SCRL - FS	Claude PALATE
6	CENTRE ANDRE MALRAUX	Philippe LE CLAIRE
7	CENTRE CULTURE ET LOISIRS DE BOUILLON	Jean-Jacques TOUSSAINT
8	CENTRE CULTUREL AISEAU-PRESLES - THEODORE TOURMOIS asbl	Nathalie CACCIALUPI
9	CENTRE CULTUREL AMAY	Eddy GIJSENS
10	CENTRE CULTUREL ANDENNE	Omar BOUCHAHROUF
11	CENTRE CULTUREL ANDERLECHT - ESCALE DU NORD	Vincent BOUZIN
12	CENTRE CULTUREL ANDERLUES	Christine PILETTE
13	CENTRE CULTUREL ANS	Catherine MOSSAY
14	CENTRE CULTUREL ARRONDISSEMENT DE HUY	Justine DANDOY
15	CENTRE CULTUREL BASTOGNE - SOL PAVÊYE	Virginie MATHE
16	CENTRE CULTUREL BEAURAING	Thomas LAMBOTTE
17	CENTRE CULTUREL BEAUVECHAIN	Emmanuel PAŸE
18	CENTRE CULTUREL BERCHEM-ST-AGATHE - ARCHIPEL 19	Lucie FOURNIER
19	CENTRE CULTUREL BERTRIX	Stephane GUEBEN
20	CENTRE CULTUREL BIEVRE	Marie HARDY
21	CENTRE CULTUREL BOUSSU	Lolita DEMOUSTIEZ
22	CENTRE CULTUREL BRABANT WALLON	Françoise KOLEN
23	CENTRE CULTUREL BRAINE LE COMTE	Joris OSTER
24	CENTRE CULTUREL BRAINE-L'ALLEUD	Clarisse DUMONT
25	CENTRE CULTUREL BRAIVES - BURDINNE	Sophie LAHAYE
26	CENTRE CULTUREL BRUXELLES NORD - MAISON DE LA CREATION	Jacques-Yves LE DOCTE et Fabien RESIMONT
27	CENTRE CULTUREL CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT	Lisa DI SANTE
28	CENTRE CULTUREL CHARLEROI - EDEN	Fabrice LAURENT
29	CENTRE CULTUREL CHÊNÉE	Christophe LOYEN
30	CENTRE CULTUREL CHIEVRES - L'ENVOL	Hélène DELCOIGNE
31	CENTRE CULTUREL CHINY - DU BEAU CANTON	Catherine VAN DEN OSTENDE
32	CENTRE CULTUREL CINEY	Valérie BODART
33	CENTRE CULTUREL COLFONTAINE	Laurence VAN OOST
34	CENTRE CULTUREL COMINES-WARNETON	Nadine BEERLANDT
35	CENTRE CULTUREL COURCELLES - LA POSTERIE	Marc LECLEF
36	CENTRE CULTUREL DINANT	Jessica DONATI
37	CENTRE CULTUREL DISON	Frédéric MULLER
38	CENTRE CULTUREL DU PAYS DES COLLINES	Elodie DEBORGIES
39	CENTRE CULTUREL DURBUY	Francois MAWET
40	CENTRE CULTUREL EGHEZEE - ECRIN	Benoît RAOULT
41	CENTRE CULTUREL ENGHIEN	Laurent VANBERGIE
42	CENTRE CULTUREL ENGIS	Michaël WILLEMS
43	CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE CHIMAY	Océane DERZELLE
44	CENTRE CULTUREL ETTERBEEK - ESPACE SENGHOR	Emmanuelle POZNANSKI

45	CENTRE CULTUREL EVERE	Karin FONTAINE
46	CENTRE CULTUREL FARCIENNES	Patricia GIARGERI
47	CENTRE CULTUREL FLÉMALLE	Grégory KOLBASSIN
48	CENTRE CULTUREL FLEURUS	Fabrice HERMANS
49	CENTRE CULTUREL FLOREFFE	Bruno WYNANDS
50	CENTRE CULTUREL FOREST - LE BRASS asbl	Frédéric FOURNES
51	CENTRE CULTUREL FOSSES-LA-VILLE	Bernard MICHEL
52	CENTRE CULTUREL GANSHOREN	Caroline BONDURAND
53	CENTRE CULTUREL GEMBLOUX - ATRIUM57	Eric MAT
54	CENTRE CULTUREL GENAPPE - LE 38	Emilie LAVAUX
55	CENTRE CULTUREL HABAY	Pierre FASBENDER
56	CENTRE CULTUREL HANNUT	Adrienne QUAIRIAT
57	CENTRE CULTUREL HASTIERE	Sébastien WARISSE
58	CENTRE CULTUREL HAVELANGE	Baptiste DE REYMAEKER
59	CENTRE CULTUREL HOTTON	Véronique PISCART
60	CENTRE CULTUREL ITTRE	Nathalie LOURTIE
61	CENTRE CULTUREL JETTE	Amik LEMAIRE
62	CENTRE CULTUREL JODOIGNE	Stéphanie CROQUET
63	CENTRE CULTUREL LA LOUVIERE - CENTRAL	Vincent THIRION
64	CENTRE CULTUREL LE ROEULX asbl	Anne-Laure BECHET
65	CENTRE CULTUREL LES CHIROUX	Jérôme WYN
66	CENTRE CULTUREL LESSINES - RENE MAGRITTE	Frédéric MARECHAL
67	CENTRE CULTUREL LEUZE-EN-HAINAUT	Katheline TOUMPSIN
68	CENTRE CULTUREL MARCHIN - OYOU	Christophe DANTHINNE
69	CENTRE CULTUREL MORLANWELZ - LE SABLON	Philippe HESMANS
70	CENTRE CULTUREL MOUSCRON	Christian DEBAERE
71	CENTRE CULTUREL NAMUR / THEATRE DE NAMUR	Virginie DEMILIER
72	CENTRE CULTUREL NASSOGNE	Justine BAUDOT
73	CENTRE CULTUREL NISMES - ACTION SUD	Pierre GILLES
74	CENTRE CULTUREL NIVELLES	Pierre-Yves DARQUENNE
75	CENTRE CULTUREL OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE - SPOTT	Étienne STRUYF
76	CENTRE CULTUREL OURTHE ET MEUSE - ANGLEUR	Pascale PIERARD
77	CENTRE CULTUREL PERUWELZ - ARRÊT 59	Julie DECHAMPS
78	CENTRE CULTUREL PERWEZ	Thibaut BROHET
79	CENTRE CULTUREL REBECQ	Maïté SAINT GUILAIN
80	CENTRE CULTUREL REMICOURT	*En cours de désignation*
81	CENTRE CULTUREL RIXENSART	Sonia TRIKI
82	CENTRE CULTUREL ROCHEFORT - DES ROCHES	Carine DECHAUX et BRUNO HILGERS
83	CENTRE CULTUREL ROSSIGNOL	Bernard MOTTET
84	CENTRE CULTUREL SAINT-GEORGES	Thomas BRUGMANS
85	CENTRE CULTUREL SAINT-GILLES - JACQUES FRANCK	Sandrine MATHEVON
86	CENTRE CULTUREL SAMBREVILLE - CRAC'S	Franck PEZZA
87	CENTRE CULTUREL SERAING	Christian LASSAUX
88	CENTRE CULTUREL SILLY	Marie FLAMME
89	CENTRE CULTUREL SIVRY-RANCE - TERRE CHEVROTINE asbl	Régis CAMBRON
90	CENTRE CULTUREL SOIGNIES	Pierre DUQUESNE
91	CENTRE CULTUREL SOUMAGNE	Christophe KAUFFMAN

92	CENTRE CULTUREL STAVELOT - TROIS-PONTS	Françoise SERVAIS
93	CENTRE CULTUREL THEUX	Catherine SCUROLE
94	CENTRE CULTUREL THUIN - HAUTE SAMBRE asbl	Adrien LADURON
95	CENTRE CULTUREL UCCLE	Tristan BOURBOUZE
96	CENTRE CULTUREL VERVIERS	Audrey BONHOMME
97	CENTRE CULTUREL WALCOURT	Sabine LAPÔTRE
98	CENTRE CULTUREL WANZE	Pierre MATIVA
99	CENTRE CULTUREL WAREMME - PASSAGE 9	Géraldine BLAVIER
100	CENTRE CULTUREL WATERLOO - ESPACE BERNIER	Caroline BOGAERD
101	CENTRE CULTUREL WATERMAEL-BOISFORT - LA VENERIE	Virginie CORDIER
102	CENTRE CULTUREL WELKENRAEDT	Patrick ALEN
103	CENTRE CULTUREL WOLUWE-SAINT-LAMBERT - WOLUBILIS	Edith GRANDJEAN
104	CENTRE CULTUREL WOLUWE-SAINT-PIERRE - W:HALLL	Sandrine DEMOLIN
105	CENTRE DU THEATRE ACTION	Patrick LERCH
106	CERCLE D'ÉMULATION DE WELKENRAEDT asbl	Marie-José WEBER
107	CHINY CITE DES CONTES asbl	Benjamin ROISEUX
108	COMMUNE D'IXELLES - SERVICE CULTURE	Delphine CUGNON
109	CREAHM BRUXELLES	Simon-Pierre TOUSSAINT
110	CREANOVA	Carole VENTURA
111	EKLA	Sarah COLASSE
112	FEDERATION DES JEUNESSES MUSICALES WALLONIE-BRUXELLES asbl	Julien BEURMS
113	FERME DE MARTINROU	Patrice MINCKE
114	FESTIVAL D'ART DE HUY	Morgane MATHIEU
115	FESTIVAL PAROLES D'HOMMES asbl	Patrick DONNAY
116	FOYER CULTUREL BELOEIL	Charline VIDTS
117	FOYER CULTUREL CHAUDFONTAINE	Valentine DEFRAIGNE
118	FOYER CULTUREL DE DOISCHE asbl	Eric DAVE
119	FOYER CULTUREL JUPILLE-WANDRE	Murielle FRENAY
120	FOYER CULTUREL MANAGE	Sarah LAUNOIS
121	FOYER CULTUREL SAINT-GHISLAIN - SEPTEM	Mauro DEL BORRELLO
122	FOYER CULTUREL SPRIMONT	*En cours de désignation*
123	FRANCOFAUNE	Codirection Florent LE DUC / Céline MAGAIN
124	GLAIEULS PARADISE	Cindy AGUADO
125	LA FABRIQUE DE THEÂTRE - SERVICE PROVINCIAL DES ARTS DE LA SCÈNE	Valérie CORDY
126	LA FERME DU BIEREAU	Gabriel ALLOING et Axel de JENLIS
127	LA ROSERAIE	Emmanuelle VAN OVERSCHELDE
128	LA SCÈNE DU BOCAGE	Robert FABRY
129	LA SOUPAPE	*En cours de désignation*
130	L'AN VERT asbl	Mauceli GIUSEPPE
131	L'AQUILONE asbl	Nicola BRIALE
132	LASEMO asbl	Samuel CHAPPEL
133	LATITUDE 50°	Olivier MINET
134	LE BOSON	Pascal CROCHET
135	LE CAFE DE LA RUE	Marie-Noëlle DOUTRELUINGNE
136	LE JARDIN DE MA SŒUR	Athème GLIKSMAN
137	LE MONTY asbl	Pierre SERAILLE
138	LE MOULIN DE SAINT DENIS	Pierre DEROUX

139	LE PETIT THÈÂTRE DE LA GRANDE VIE	Cécile DE BORMAN
140	LE RIDEAU ROUGE	Nicolas FISSETTE
141	MAISON CULTURELLE ATH	Magali DEREPPE
142	MAISON CULTURELLE QUAREGNON	Ophélie DE CICCO
143	MAISON DE LA CULTURE ARLON	Luc DELHAYE
144	MAISON DE LA CULTURE FAMENNE-ARDENNE	Hubert FIASSE
145	MAISON DE LA CULTURE TOURNAI	Anaëlle KINS
146	MAISON DES CULTURES SAINT GILLES	Catherine D'OTREPPE
147	MAISON DES CULTURES ET DE LA COHESION SOCIALE MOLENBEEK	Dirk DEBLIECK
148	MAISON DES JEUNES QUIEVRAIN	Gérard COQUELET
149	MARS, MONS ARTS DE LA SCENE	Philippe DEGENEFFE
150	MNEMA - CITE MIROIR	Jean-Michel HEUSKIN
151	MYTYL ASBL	Jean-Benoît HOLOGNE
152	NAMUR EN MAI asbl	Samuel CHAPPEL
153	PIERRE DE LUNE	Christian MACHIELS
154	PROVINCE DE NAMUR	Philippe MOBERS
155	ROX DE ROUVROY	Anaïs SARCI
156	THEÂTRE DE LA MONTAGNE MAGIQUE	Cali KRONNEN
157	THEATRE DE LA PAROLE	Christine ANDRIEN et Magali MINEUR
158	THEÂTRE JARDIN PASSION	Sébastien HEBRANT
159	THEATRE MARNI	Joëlle KEPPENNE
160	TRAVERS EMOTION	Jules IMBERECHTS

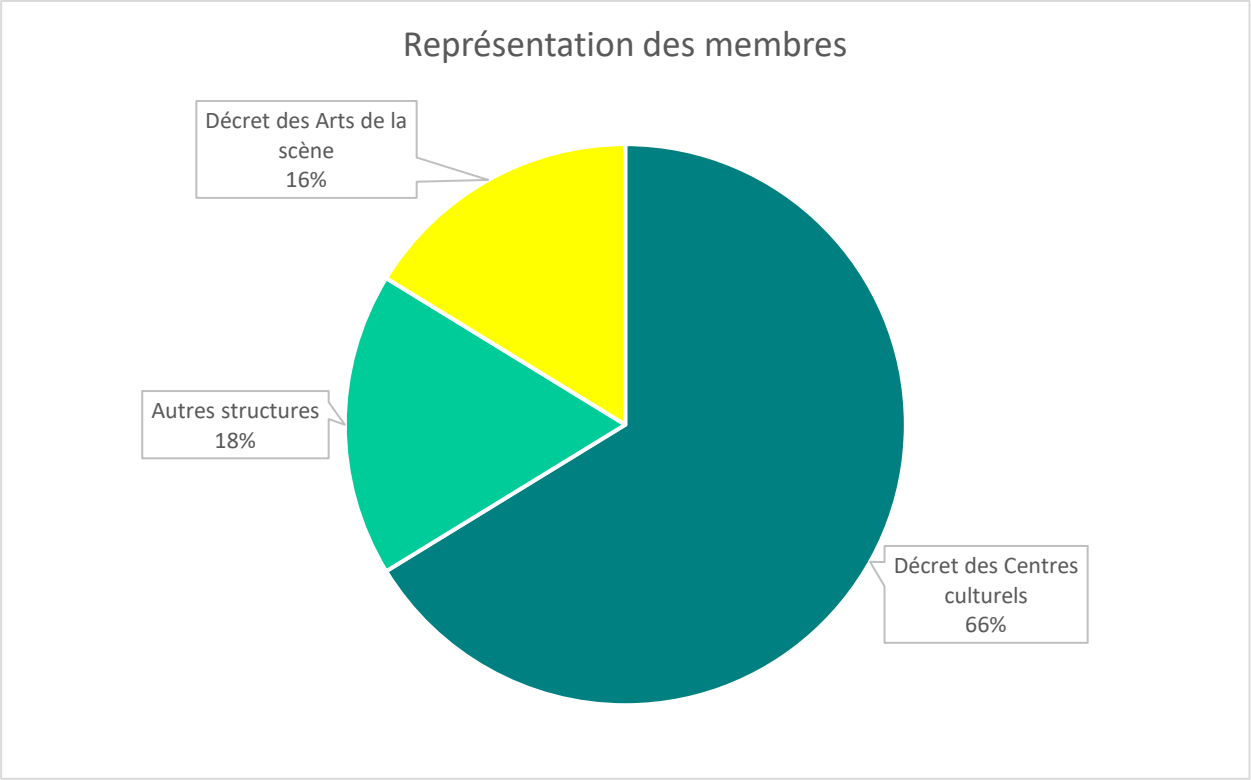

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE NOS MEMBRES

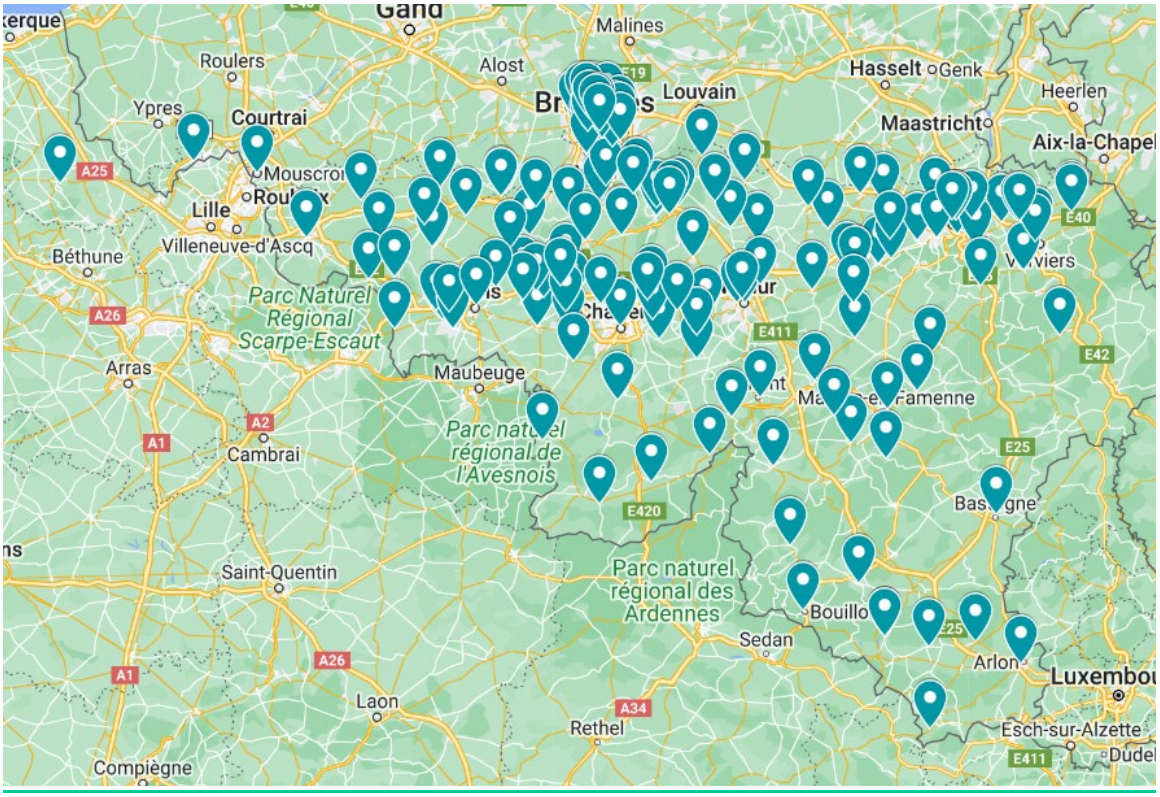

Lien vers la carte interactive : google.maps

Cadre comptable

C'est officiel maintenant, AssProPro devient responsable de l'organisation du Festival ProPulse. Cela sera confirmé de manière définitive dans notre prochain contrat-programme.

Cette nouvelle mission n'est pas sans conséquence, tant sur le plan de l'équipe que sur le plan financier.

C'est ainsi que l'élaboration des budgets de 2023 et de 2024 a été construite. La présentation d'une projection sur deux années budgétaires émane d'une demande de la FWB.

Nous avons opté pour une présentation des chiffres ventilée entre « le Festival ProPulse » et « Les autres activités » ce qui permet de constater l'impact de l'organisation du Festival sur nos budgets.

Quant aux chiffres de 2024, ce sont ceux présentés dans notre demande de futur contrat programme, ils se veulent **audacieux et ambitieux.**

En vue de faciliter la lecture de la partie comptable, les prochaines pages présentent :

Le bilan au 31/12/2022 qui présente l'actif, le passif et les résultats reportés	p. 73
Le compte de résultat 2022 associé aux prévisions de budgets 2023-2024	p. 74
Le réalisé 2022 en détail avec graphiques	p. 78
Le tableau des amortissements au 31/12/2022	p. 82
Le rapport de la Fiduciaire pour le réalisé 2022	p. 83
Le rapport de la vérificatrice aux comptes pour le réalisé 2022	p. 84
Les prévisions de budgets 2023-2024 en détail	p. 85

L'arrêté des comptes et les projections budgétaires 2023 et 2024 ont été présentés au Conseil d'administration du 17 mai 2023 qui les a approuvés.

Bilan au 31/12/2022

BILAN	Codes	2020	2021	2022
ACTIFS IMMOBILISES	**21/28**	**7.249,00**	**2.577,13**	**2.151,21**
I. Immobilisations incorporelles	21	6.503,00	0,00	0,00
II. Immobilisations corporelles	22/27	383,00	2.214,13	1.788,21
III. Immobilisations financières	28	363,00	363,00	363,00
ACTIFS CIRCULANTS	**29/58**	**314.719,00**	**346.393,43**	**408.018,53**
VI. Créances à un an au plus	40/41	15.338,00	19.541,96	110.002,06
A. Créances commerciales	*40*	*7.385,00*	*8.937,78*	*104.009,85*
B. Autres créances	*41*	*7.952.74*	*10.604,18*	*5.992,21*
IX. Valeurs disponibles	54/58	295.359,00	308.263,87	268.411,70
X. Comptes de régularisation	490/1	4.022,00	18.587,60	29.604,77
TOTAL DE L'ACTIF	**20/58**	**321.968,00**	**348.970,56**	**410.169,74**
FONDS SOCIAL	**10**	**251.612,00**	**250.366,44**	**235.349,23**
IV. Réserves	13	215.000,00	215.000,00	215.000,00
C. Réserves disponibles – Passif social	*132/3*	*80.000,00*	*80.000,00*	*80.000,00*
D. Réserves disponibles – Pour futurs projets	*133*	*135.000,00*	*135.000,00*	*135.000,00*
V. Bénéfice (Perte) reporté(e)	14	36.612,00	35.366,44	20.349,23
A. Bénéfice reporté après affectation		36.612,00	35.366,44	*35.366,44*
B. Résultat reporté				*-15.017,21*
DETTES	**17/49**	**70.356,00**	**98.604,12**	**174.820,51**
X. Dettes à un an au plus	42/48	32.872,00	30.147,20	80.682,91
C. Dettes commerciales	*44*	*11.138,00*	*7.274,73*	*33.038,43*
1. Fournisseurs	*440/4*	*11.138,00*	*7.274,73*	*33.038,43*
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	21.734,00	22.872,47	47.644,48
1. Impôts	*450/3*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
2. Rémunérations et charges sociales	*454/9*	*21.734,00*	*22.872,47*	*31.096,93*
3. Autres dettes	*483/9*			*16.547,55*
XI. Comptes de régularisation	492/3	37.484,00	68.456,92	94.137,60
TOTAL DU PASSIF	**18172**	**321.968,00**	**348.970,56**	**410.169,74**

COMPTES DE RESULTAT	Codes	2020	2021	2022
A. Marge brute d'exploitation (+)(-)	9900	224.258,00	211.388,03	269.520,89
Chiffre d'affaires	70	0,00	0,00	0,00
Autres produits d'exploitation	71/74	255.953,00	306.662,90	369.993,90
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers	60/61	31.694,00	98.263,84	100.473,01
B. Rémunérations, charges sociales et pensions (+)(-)	62	168.689,00	204.319,68	272.596,27
C. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	63	6.987,00	7.244,22	1.360,65
F. Autres charges d'exploitation	640/8	573,00	863,47	628,99
H. Charges d'exploitation non récurrentes	66A	319,00	0,00	
III. Bénéfice (Perte) d'exploitation	**9901**	**47.690,00**	**-1.039,34**	**-5.065,02**
IV. Produits financiers	**75/76B**	**1,00**	**0,20**	**0,00**
A. Produits financiers récurrents	75	0,00	0,20	0,00
B. Produits financiers non récurrents	76B	1,00	0,00	0,00
V. Charges financières	**65/66B**		**206,12**	**9.952,19**
A. Charges financières récurrentes	65	43,00	106,12	93,50
B. Charges financières non récurrentes	66B	0,00	100,00	9.858,69
VI. Bénéfice de l'exercice avant impôts	**9903**	**47.648,00**	**-1.245,26**	**-15.017,21**
X. Bénéfice de l'exercice	**9904**	**47.648,00**	**-1.245,26**	**-15.017,21**
XIII. Bénéfice de l'exercice à affecter	**9905**	**47.648,00**	**-1.245,26**	**-15.017,21**
A. Bénéfice à affecter	9906	181.612,00	35.366,44	20.349,23
Bénéfice de l'exercice à affecter	9905	47.648,00	-1.245,26	-15.017,21
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	14P	133.964,00	36.611 ,70	35.366,44
C. Affectation aux capitaux propres - réserves disponibles	133	135.000,00	135.000,00	135.000,00
Affectation aux capitaux propre – réserve passif social	133	10.000,00	80.000,00	80.000,00
D. Bénéfice à reporter	14	36.612,00	35.366,44	20.349,23

Compte de résultat 2022 et budgets 2023-2024

ASSPROPRO ASBL	Codes	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Budget 2022	Réalisé 2022	Prévision 2023	Prévision 2023 ProPulse	Prévision 2023 Autres activités	Prévision 2024	Prévision 2024 ProPulse	Prévision 2024 Autres activités
Recettes en qualité d'organisateur d'activités culturelles - Formations	**70**	**0,00**	**0,00**	**1.500,00**	**0,00**	**1.000**	**0**	**1.000**	**1.500**		**1.500**
Cotisations des membres adhérents	**731**	**32.000,00**	**32.790,00**	**34.000,00**	**42.702,45**	**43.000**	**0**	**43.000**	**43.000**		**43.000**
Subsides et subventions d'exploitation	**737**	**222.428,64**	**260.880,83**	**379.423,00**	**309.518,39**	**407.811**	**110.920**	**296.891**	**624.200**	**247.800**	**376.400**
RW pour les politiques d'emploi - APE	737410	31.496,62	34.934,14	60.500,00	62.452,73	69.641		69.641	67.000		67.000
RW pour les politiques d'emploi - Fonds 4 S (formation)	737420					2.700	0	2.700	1.500		1.500
CFWB - DO 21 - arts de la scène - interdisciplinaires	737510	169.309,84	165.987,00	169.307,00	177.805,00	192.438		192.438	479.150	204.800	274.350
Wallonie Bruxelles International - Propulse	737530		0,00	15.000,00	6.468,32	3.500	3.500		18.000	18.000	
Wallonie Bruxelles International - AREA, CCF et autres	737531	2.475,06	2.264,00	7.500,00	3.388,86	9.000		9.000	10.000		10.000
CFWB - Décret bonne gouvernance	737550		1.508,61	1.510,00	1.611,60	1.612		1.612	1.550		1.550
CFWB - ProPulse Art&Vie	737560					15.000	15.000		25.000	25.000	
CFWB - ProPulse	737570		35.915,00	36.406,00	36.406,19	90.000	90.000				
CFWB - ProPulse emploi	737580			68.200,00	0,00	0	0				
Subsides & interventions d'exploitation du Fonds Maribel	737590	19.147,12	20.272,08	21.000,00	21.385,69	21.500		21.500	22.000		22.000
Sabam for Culture	737910					2.420	2.420				
Montants compensatoires destinés à réduire le coût salarial	**738**				**502,91**	**1.500**		**1.500**			
Plus-values sur réalisations d'immobilisations corporelles	**741**	**351,71**	**432,74**								
Autres produits d'exploitation	**74**	**1.172,46**	**15.548,50**	**21.015,00**	**17.270,15**	**13.450**	**3.600**	**9.850**	**11.000**	**4.500**	**6.500**
Produits de refacturations de charges	743000	1.122,46	12.559,53	19.000,00	17.270,15	13.200	3.600	9.600	11.000	4.500	6.500
Autres produits d'exploitation que 740 à 744	749000	50,00	2.988,97	215,00	0,00	250		250			
TOTAL PRODUITS	**70/74**	**255.952,81**	**309.652,07**	**435.938,00**	**369.993,90**	**466.761**	**114.520**	**352.241**	**679.700**	**252.300**	**427.400**
Services & biens divers	**61**	**31.694,49**	**98.263,84**	**127.730,00**	**100.473,01**	**150.658**	**82.310**	**68.348**	**241.850**	**160.650**	**81.200**
Frais Généraux	**61**	**27.903,85**	**62.544,59**	**108.030,00**	**89.441,26**	**104.958**	**46.610**	**58.348**	**164.850**	**90.650**	**74.200**
Loyers & locations permanents des équipements	610000	6.119,92	6.067,92	7.240,00	6.697,92	6.940		6.940	8.000		8.000
Loyers & locations non permanents des équipements	610100			0,00	0,00	12.570	12.570		16.500	15.500	1.000
Energies	610300			0,00	0,00	3.000		3.000	3.000		3.000
Produits & petits matériels de nettoyage	610400	111,25	12,99	200,00	216,33	250		250	300		300
Maintenance, réparation & entretien (hors rétribution)	610500	1.465,66	2.885,43	3.000,00	421,93	1.000		1.000	3.000		3.000
Prévention & assurances incendie, dégâts des eaux,	610700	33,22	237,30	250,00	149,59	350		350	400		400
Locations non permanentes de véhicules	611100			0,00	0,00	1.200		1.200	1.100		1.100
Carburants	611200				0,00	400		400	500		500
Maintenance, réparation & entretien des véhicules	611300	13,60	83,10						0		
Assurances transports, véhicules & passagers, assistance	611400			900,00	836,56	850		850	1.000		1.000
Transports publics, trains, trams, bus, vélos publics	611500			100,00	0,00	2.200	700	1.500	2.000	2.000	
Transports routiers, aériens, maritimes, déménagements nationaux et internationaux	611600	1.217,63	1.191,35	4.500,00	3.436,62	7.000		7.000	9.500		9.500

Remboursement de frais de transports pour missions	611700	2.655,93	2.603,69	3.000,00	3.016,83		5.000	2.990	2.010	5.500	1.500	4.000
Autres frais de transport & de véhicules, parking, péages	611800	224,93	404,87	500,00	1.056,14		600		600	1.400	150	1.250
Postes & expéditions	612000	1.984,99	1.363,23	1.600,00	2.123,00		1.300		1.300	500		500
Télécommunications & NTIC	612100	1.114,63	7.317,43	2.400,00	3.093,94		3.800	100	3.700	9.800	6.500	3.300
Imprimés, enveloppes, fournitures & consommables de bureau	612200	1.011,81	180,84	500,00	344,27		500		500	500		500
Duplications, photocopies extérieures, encres & papiers photocopieuses	612300	503,01	323,09	600,00	328,54		350		350	700		700
Petit matériel, accessoires & petit mobilier de bureau	612400	1.884,29	2.520,98	5.500,00	2.714,35		1.000		1.000	3.000		3.000
Secrétariat social, frais de gestion chèques-repas & autres services sociaux	612500	1.656,07	1.986,49	2.250,00	2.361,12		2.550		2.550	2.500		2.500
Frais de dépôts & publications, documents administratifs	612600	266,56	134,55	150,00	140,24		180		180	300		300
Autres assurances pour responsabilité civile & risques divers	612700	669,72	1.469,35	770,00	763,32		850	400	450	800		800
Tickets, imprimés de ticketterie, bracelets & badges d'accès	612800				0,00		3.400	3.400		3.500	3.500	
Autres frais & frais non dissociés d'administration	612900											
Impressions pour promotion, publicité & relations publiques	613000	4.030,61	6.389,24	23.800,00	21.000,74		12.600	7.100	5.500	13.000	11.000	2.000
Impressions d'un périodique d'information & de promotion	613100											
Achats d'espaces publicitaires & échanges promotionnels - papier	613200			500,00	0,00		500		500			
Achats d'espaces publicitaires & échanges promotionnels - autres médias	613300	217,80		500,00	0,00		500		500	3.150	500	2.650
Traiteur, alimentation, boissons, restaurant, per diem "repas"	613400	1.518,16	11.285,67	24.300,00	15.309,95		13.150	9.650	3.500	33.500	24.000	9.500
Frais d'accueil & décoration	613500				1.526,79		400	200	200	2.500	2.000	500
Hôtels, hérbergements, per diem "nuitées"	613600	194,12	9.526,22	17.750,00	18.811,57		13.498	7.400	6.098	23.700	18.000	5.700
Inscription, location & charge de stands à des festivals & salons professionnels	613700									500		500
Autres frais de promotion, publicité & relations publiques	613900				469,38		1.400		1.400	300		300
Frais non dissociés de promotion, publicité & relations publiques												
Documentation générale & agences de presse	614000	245,24	493,38	300,00	377,65		400		400	800		800
Achats & inscriptions à des formations pour le personnel	614100			3.000,00	720,00		3.700		3.700	1.500		1.500
Accès à des services & manifestations pour visionnements	614200		75,00	150,00	0,00		150		150	500		500
Achats & locations de documentation & études culturelles	614300											
Droits d'accès à des manifestations ou à des activités	614400	50,00		0,00	0,00							
Autres frais spécifiques pour animations, débats & formations	615000	250,00	1.028,50	1.200,00	0,00		1.200		1.200	5.500		5.500
Droits d'auteurs, prix & subsides attribués	616300			3.070,00	3.524,48		2.170	2.100	70	6.100	6.000	100
Commissions de régie publicitaire	616800											
Autres frais spécifiques de production, de diffusion & d'exploitation	616900	464,70	4.963,97									
Personnel intérimaire & personnel mis à disposition	617000											
Rémunérations, primes & pensions hors contrat de travail	618000											
Autres rétributions & indemnités	**619**	**3.790,64**	**35.719,25**	**19.700,00**	**11.031,75**		**45.700**	**35.700**	**10.000**	**77.000**	**70.000**	**7.000**

Indemnités pour activités de volontariat - ProPulse comités		619000	0,00	0,00							5.800	5.800	
Petites indemnités d'artistes		619100	1.200,00	23.601,00	2.200,00	1.400,00		16.200	16.200		27.200	27.200	
Chèque A.L.E.		619200	32,25	317,45	500,00	119,30		500		500	500		500
Rétribution de tiers & prestations culturelles polyvalentes ou spécialisées		619300	600,00	4.506,00	6.000,00	486,74		5.500	5.500		21.000	21.000	
Rétribution de tiers & prestations artistiques													
Rétribution de tiers & prestations d'administration & gestion - externalisation compta		619500	0,00	4.089,80	6.000,00	9.025,71		8.000		8.000	1.500		1.500
Rétribution de tiers & prestations de recherche, d'étude, d'analyse													
& d'information, en ce compris le journalisme													
Rétribution de tiers & prestations de recherche, d'étude, d'analyse		619600	1.958,39	0,00									
Rétribution de tiers & prestations de formation		619700	0,00	3.205,00	5.000,00	0,00		1.500		1.500	5.000		5.000
Rétribution de tiers & prestations techniques		619800	0,00	0,00		0,00		14.000	14.000		16.000	16.000	
Autres rétributions de tiers & prestations					0,00	0,00							
Rémunérations, charges sociales & pensions (+) (-)	**62**		**168.689,32**	**204.319,68**	**309.800,00**	**272.596,27**		**348.926**	**75.000**	**273.926**	**437.850**	**91.650**	**346.200**
Rémunérations & avantages sociaux directs	**620**												
- des personnels de direction		**62010**	**53.624,29**	**48.702,36**	**56.200,00**	**59.064,91**		**83.800**		**83.800**	**104.200**		**104.200**
- des personnels employés		**62020**	**85.562,56**	**126.168,48**	**159.200,00**	**137.625,35**		**237.000**	**75.000**	**162.000**	**333.650**	**91.650**	**242.000**
- Administration - secrétariat comptabilité - 100% ETP (Madeleine)		620200				24.435,97		52.000		52.000	63.450		63.450
- Communication - 50% ETP Maribel		620210				26.437,44		29.500		29.500	63.650	28.750	34.900
Animation de projet 1 - 100% ETP (Adèle)		620243				39.979,03		49.000	24.500	24.500	69.500		69.500
Animation de projet 2 - 100% ETP (Delphine)		620244				15.508,69		50.500	50.500		62.900	62.900	
Animation de projet 3 - 80 % ETP (Manu)		620245				27.248,94		56.000		56.000	74.150		74.150
Animation de projet 2 - 50 % ETP (Driss)		620207				4.015,28							
Réduction ONSS 7% cotisation patronale de base nette		621040-621049				**-9.021,73**		**-3.238**		**-3.238**			
Cotisations patronales d'assurances sociales	**621**		**18.663,76**	**20.330,70**	**82.800,00**	**63.280,41**							
Primes patronales pour assurances extralégales													
Autres frais de personnel	**623**		**10.838,71**	**9.118,14**	**11.600,00**	**21.647,33**		**31.363**		**31.363**			
Assurances loi		623000	1.058,39	999,51	1.000,00	928,31		1.200		1.200			
Autres frais de personnel que 6230 à 6235 : *Forfait frais télétravail*		623009			3.100,00	1.660,00		4.500		4.500			
Déplacements du personnel & abonnements sociaux		623100-623143	1.530,96	1.579,30	1.300,00	4.513,22		4.500		4.500			
Médecine du travail & service médical		623200	296,02	332,64	400,00	372,17		500		500			
Chèques-repas		623300	3.313,78	6.674,57	4.800,00	4.424,32		6.000		6.000			
Service social, cadeaux de circonstances, divers		623400				0,00		0		0			
Provisions pour pécules de vacances	6250		4.639,56	-467,88	1.000,00	31.015,42		14.663		14.663			
Reprise sur provision pécules de vacances	6251					-21.266,11		0		0			
Amortissements, réductions de valeur & provisions pour risques	**63**		**6.986,76**	**7.244,22**	**1.200,00**	**1.360,65**		**5.000**	**3.400**	**1.600**			
Autres charges d'exploitation	**64**		**572,72**	**1.069,59**	**650,00**	**628,99**		**1.150**	**0**	**1.150**			
Cotisations & redistributions vers une association apparentée		64400	522,82	863,47	650,00	628,99		1.100	0	1.100			
Charges d'exploitations diverses et autres que 640 à 644 : *charges financières*		64800	49,90	206,12		0,00		50		50			
TOTAL CHARGES EXPLOITATION			**207.943,29**	**310.897,33**	**439.380,00**	**375.058,92**		**505.734**	**160.710**	**345.024**	**679.700**	**252.300**	**427.400**

TOTAL PRODUITS	70/74	**255.952,81**	**309.652,07**	**435.938,00**	**369.993,90**	**466.761**	**114.520**	**352.241**	**679.700**	**252.300**	**427.400**
TOTAL CHARGES EXPLOITATION		**207.943,29**	**310.897,33**	**439.380,00**	**375.058,92**	**505.734**	**160.710**	**345.024**	**679.700**	**252.300**	**427.400**
Bénéfice ou perte d'exploitation (+) (-)	**9901**	**48.009,52**	**-1.245,26**	**-3.442,00**	**-5.065,02**	**-38.972**	**-46.190**	**7.218**	**0**	**0**	**0**
Produits financiers	**75**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**						
Charges financières	**65**	**43,24**	**0,00**	**50,00**	**93,50**						
Bénéfice ou perte courante (+) (-)	**9902**	**47.966,28**	**-1.245,26**	**-3.492,00**	**-5.158,52**	**-38.972**	**-46.190**	**7.218**	**0**	**0**	**0**
Produits exceptionnels	**76**	**0,89**	**0,00**	**0,00**	**0,00**						
Charges exceptionnelles	**66**	**319,32**	**0,00**	**0,00**	**9.858,69**						
Bénéfice (Perte) de l'exercice ……..(+) (-)	9904	**47.647,85**	**-1.245,26**	**-3.492,00**	**-15.017,21**	**-38.972**	**-46.190**	**7.218**	**0**	**0**	**0**
Impôts	**67**			**0,00**	**0,00**						
Affectations et prélèvements	**79**		**1.245,26**	**3.492,00**	**15.017,21**	**38.972**	**46.190**				
Affectations et prélèvements	**69**			**0,00**	**0,00**			**7.218**			
Total de vérification		**47.647,85**	**0,00**	**0,00**	**0 ,00**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Réalisé 2022

Nous clôturons l'exercice avec **une perte de -15.017,21 €** à déduire du bénéfice reporté de l'exercice précédent de 35.366,44 €, ce qui donne un **bénéfice à affecter de 20.349,23 €.**

L'estimation pour l'année 2022 prévoyait une perte de 3.442 €.
La perte réelle correspond vraisemblablement :

- À la prise en charge de frais d'annulation de l'édition de janvier du festival ProPulse 2022 ;
- À la prise en charge, par l'asbl, de l'augmentation des charges salariales engendrées par la gestion du Festival ProPulse ;
- Aux charges exceptionnelles qui auraient dû impacter l'année 2021.

Cette perte a pu être diminuée par une attention portée aux charges de services et biens divers et sur l'absence d'un membre de l'équipe pour une longue durée et pour laquelle il n'y a pas eu de versement de salaires.

Nous tenons à préciser que les frais liés aux défraiements des comités de sélection pour ProPulse 2022 (4.539,41€) ont été payés en 2021. Cette charge n'a pas été reportée sur le réalisé 2022 ce qui a eu pour conséquence d'impacter le résultat du réalisé 2021.

• A retenir pour les produits 2022 – Total de 369.993,90 €

731 : Cotisations – Total de 42.702, 45 €

- 731 000 - Cotisation des membres adhérent·e·s : calcul sur base de la subvention de la FWB reçue par les membres et ce, comprenant les éventuelles subventions de spécialisations ;

737 : Subsides et subventions d'exploitation – Total de 309.518,39 €

- 737 210 - Région Wallonne (RW) – APE : Indexation de 3,22 % du montant octroyé ;
- 737 520 - FWB – Arts de la scène : Indexation de 7,12 % du montant octroyé ;
- 737 531 - WBI – AREA : Subvention non octroyée pour l'accord bilatéral avec Coup de Cœur Francophone (Ca) ;

744 : Produits de refacturations de charges – Total de 17.270,15 €

- 743 100 - ProPulse : Refacturation des chambres réservées pour nos membres durant l'édition 2022 ;
- 743 300 - Tournées : Refacturation de l'impression et l'envoi de la communication des spectacles pour la saison 22-23 ;
- 743 400 - Partenariats : Journée « créer du lien » avec la CTEJ et partenariat à venir avec le CCBW sur la mise en place d'une réflexion autour du cirque.

• A retenir pour les charges d'exploitation 2022 – Total de 375.058,92 €

61. Services et biens divers – Total de 100.473,01 €

- 611 000 : Loyers permanents : Augmentation du loyer à partir d'avril avec l'ajout d'un bureau supplémentaire ;
- 611 700 : Remboursement de frais de transport : nouveau poste pour la prise en charge des frais des comités ProPulse ;
- 611 800 – Autres frais de transport et véhicules, parkings, péages : Prise en charge des frais de parking des artistes sur ProPulse en juin 2022 ;
- 612 000 : Postes & expéditions : Augmentation des frais d'envoi des colis pour les tournées - Frais refacturés pour nos membres en imputation 743 300 ;
- 612 100 : Télécommunications :
    - GSM : 4 abonnements professionnels ;
    - Site internet AssProPro : Maintenance ;

    - Applications - autres activités et gestion administrative et comptable : Utilisation de nouveaux logiciels informatiques (Skwarel, Cegid) ;
- 613 000 : Impressions et promotion :
    - ProPulse : Double impression des carnets à la suite du report ;
    - Tournées : Impression des affiches et flyers pour la saison 22-23 ;
- 613 400 : Traiteur, alimentation et perdiem « repas » : Diminution significative pour ProPulse ;
- 613 500 : Frais d'accueil & décoration : création du poste pour ProPulse et les autres activités ;
- 613 600 : Hôtels, hébergement et perdiem « nuitées » : pour ProPulse, l'AREA et les autres activités (Mise au vert et RTJP)
- 616 300 : Droits d'auteurs : Sabam du Festival ProPulse ;
- 619 100 : Petites indemnités d'artistes : Accueil de 2 groupes internationaux à ProPulse ;
- 619 200 : Chèque ALE : Diminution significative : Pas d'engagement durant 8 mois ;
- 619 500 : Rétribution de tiers & prestations d'administration : Externalisation de la comptabilité et engagement d'un avocat dans le cadre d'un licenciement.

62. Rémunérations, charges sociales et pensions – Total de 272.596.27 €

- 620 000 : Rémunérations avec indexation des salaires en 2022 ;
- 623 000 : Autres frais de personnel :
    - 623 100 : Déplacement du personnel et abonnements sociaux : Reprise du travail au bureau et aux engagements supplémentaires ;
    - 623 009 : Forfait frais télétravail ;
- 625 000 – 625 100 : Provision pour pécules de vacances et reprise.

63. Amortissement, réductions de valeur & provisions pour risques – Total de 1.360, 65 € (voir tableau des amortissements).

- **A retenir pour les charges exceptionnelles 2022 – Total de 9.925,19 €**

- 66 : Montant correspondant aux remboursements de deux subsides WBI – ProPulse et Coup de Cœur francophone, octroyés en 2021 et correction ONSS 2021.

L'asbl enregistre une perte de 15.017,21€.

La perte de l'exercice + le bénéfice reporté de l'exercice précédent 35.366,44 € correspond à 20.349,23 €.

Il est proposé à l'Assemblée générale du 02 juin 2023 de l'affecter en bénéfice à reporter.

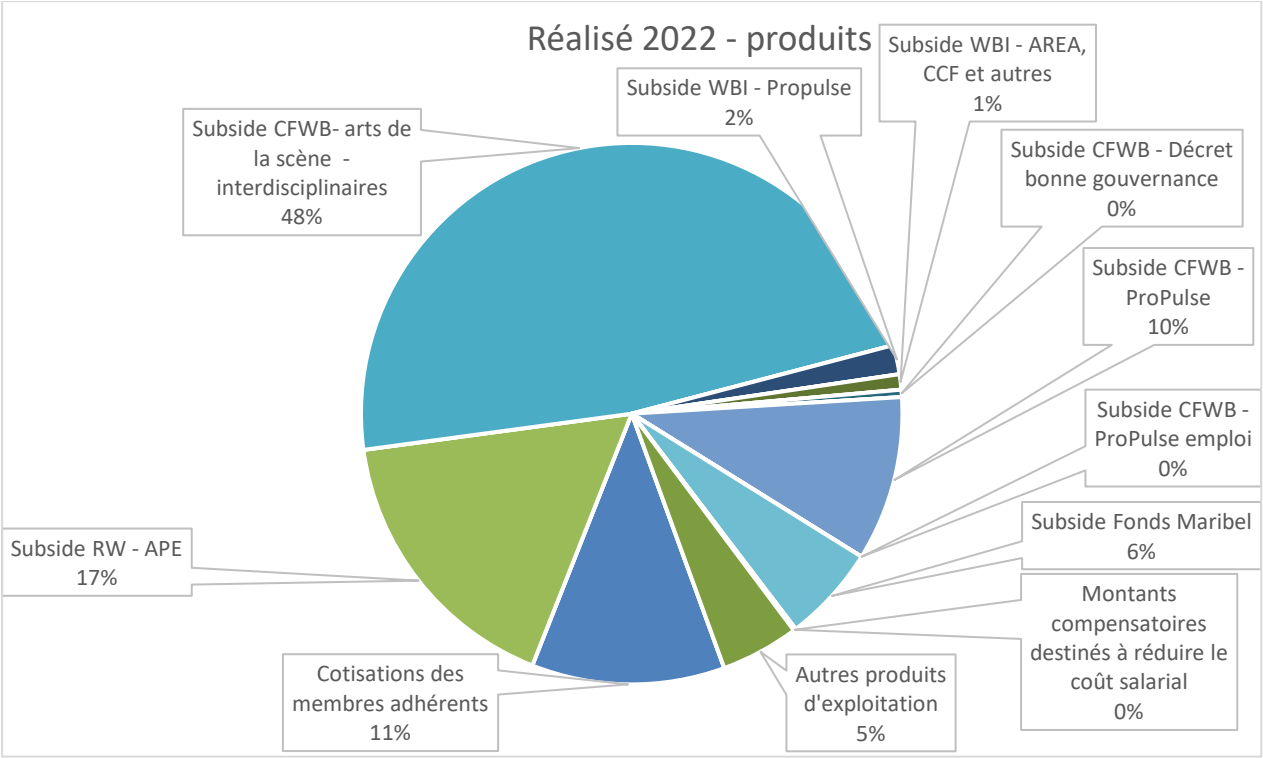
Réalisé 2022 - produits
Subside WBI - AREA, CCF et autres 1%
Subside WBI - Propulse 2%
Subside CFWB- arts de la scène - interdisciplinaires 48%
Subside CFWB - Décret bonne gouvernance 0%
Subside CFWB - ProPulse 10%
Subside CFWB - ProPulse emploi 0%
Subside Fonds Maribel 6%
Subside RW - APE 17%
Montants compensatoires destinés à réduire le coût salarial 0%
Cotisations des membres adhérents 11%
Autres produits d'exploitation 5%

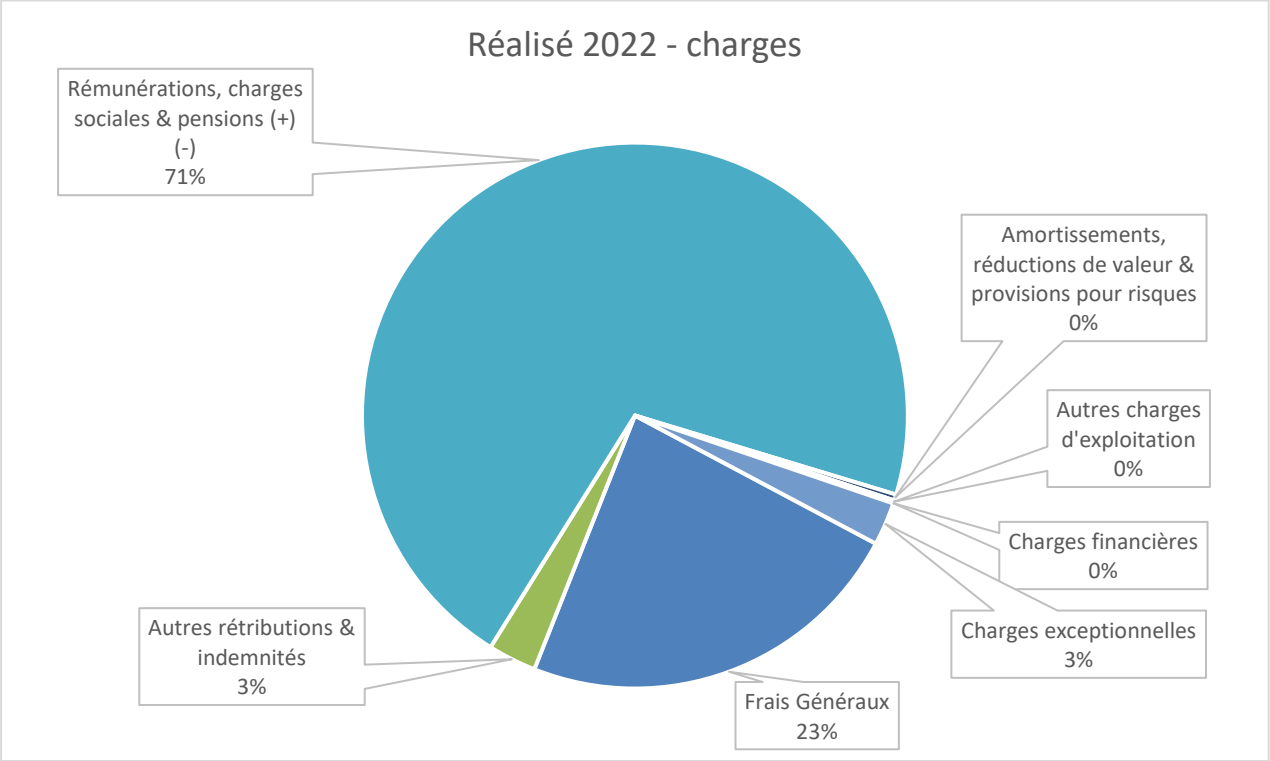
Réalisé 2022 - charges
Rémunérations, charges sociales & pensions (+) (-) 71%
Amortissements, réductions de valeur & provisions pour risques 0%
Autres charges d'exploitation 0%
Charges financières 0%
Charges exceptionnelles 3%
Autres rétributions & indemnités 3%
Frais Généraux 23%

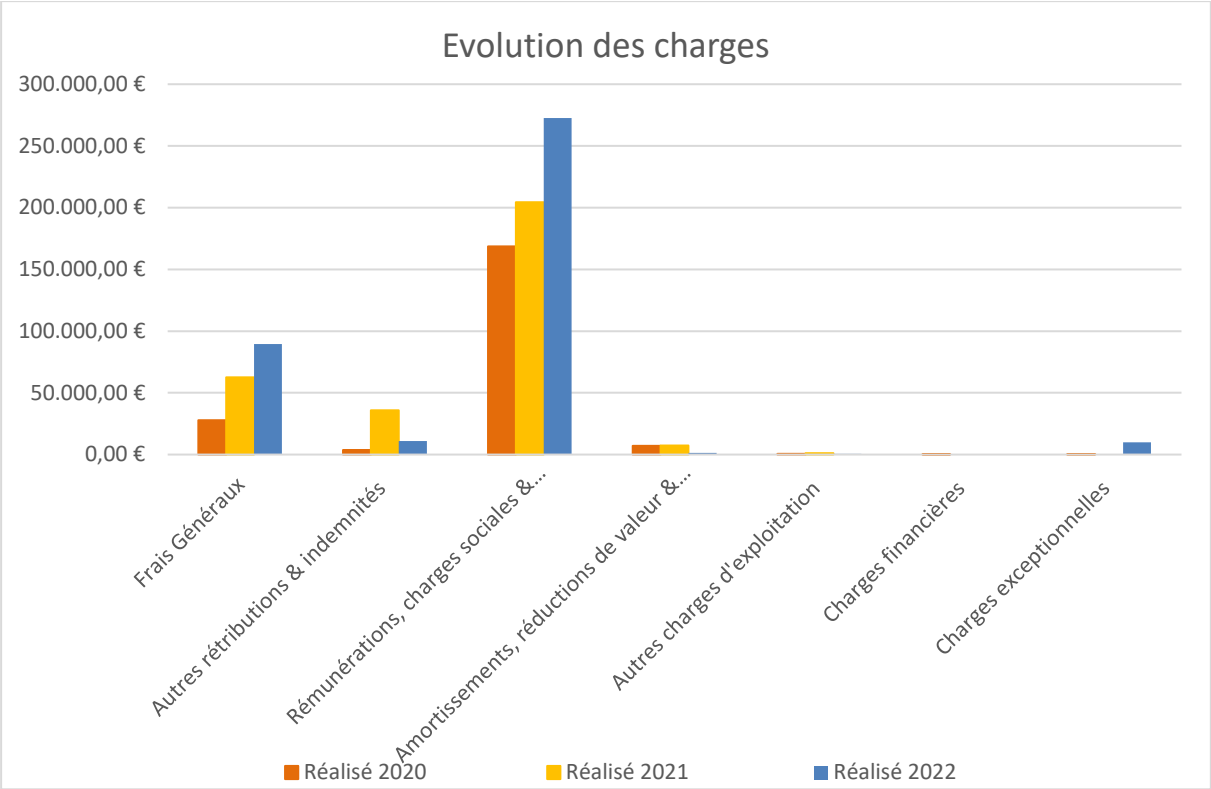
Evolution des charges
300.000,00 €
250.000,00 €
200.000,00 €
150.000,00 €
100.000,00 €
50.000,00 €
0,00 €
Frais Généraux
Autres rétributions & indemnités
Rémunérations, charges sociales &...
Amortissements, réductions de valeur &...
Autres charges d'exploitation
Charges financières
Charges exceptionnelles
Réalisé 2020
Réalisé 2021
Réalisé 2022

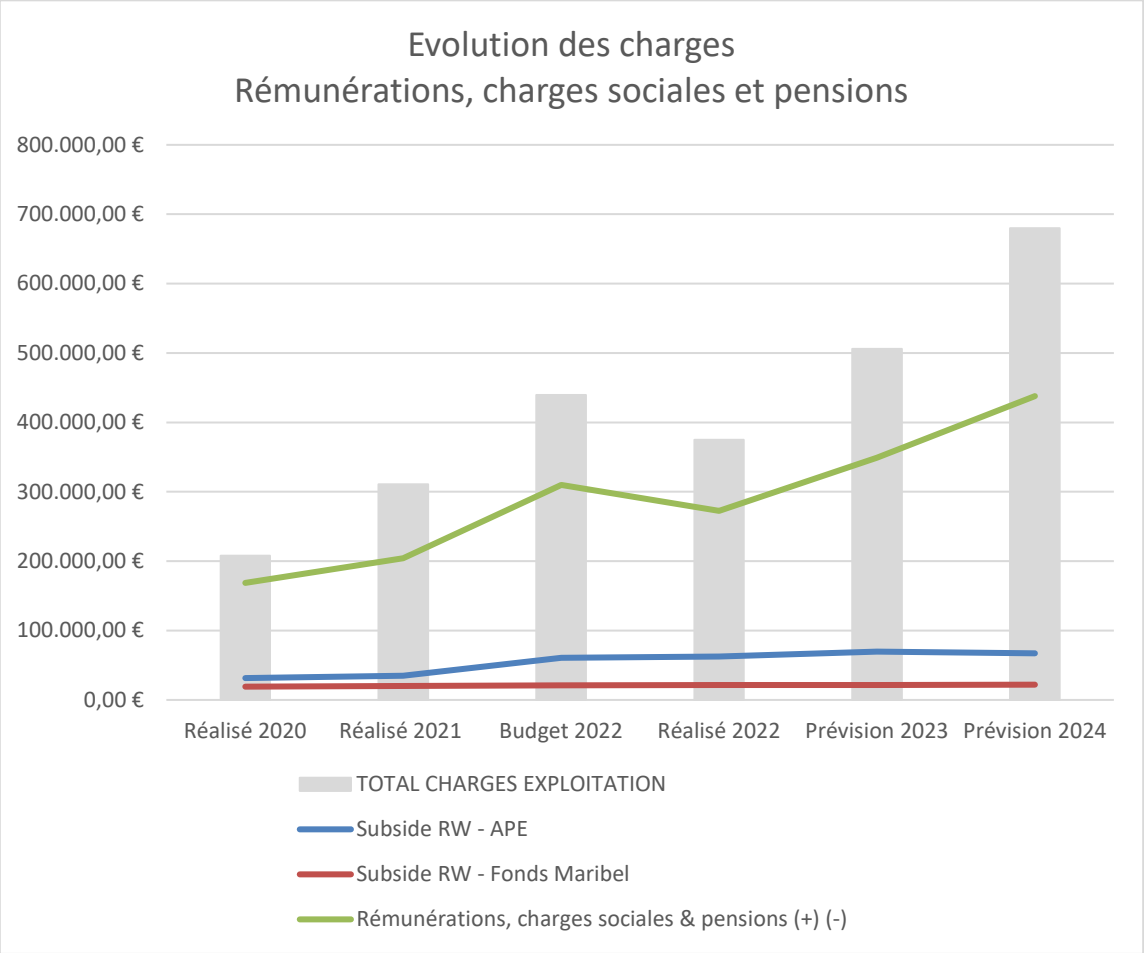
Evolution des charges
Rémunérations, charges sociales et pensions
800.000,00 €
700.000,00 €
600.000,00 €
500.000,00 €
400.000,00 €
300.000,00 €
200.000,00 €
100.000,00 €
0,00 €
Réalisé 2020
Réalisé 2021
Budget 2022
Réalisé 2022
Prévision 2023
Prévision 2024
TOTAL CHARGES EXPLOITATION
Subside RW - APE
Subside RW - Fonds Maribel
Rémunérations, charges sociales & pensions (+) (-)

Tableau d'amortissements

Achat	Matériel	Valeur	Durée	2019	2020	2021	2022	Amort	V.R.
1995	Matériel informatique	5.867,89	4 ans					5.867,89	0,00
1995	Logiciel Cubic	1.418,89	3 ans					1.418,89	0,00
1998	Matériel informatique	4.439,30	3 ans					4.439,30	0,00
1998	Mise à jour Cubic	854,86	3 ans					854,86	0,00
2000	Mobilier de bureau	1.250,80	3 ans					1.250,80	0,00
2001	Matériel informatique	1.202,28	3 ans					1.202,28	0,00
2001	Achat serveur internet	2.276,01	3 ans					2.276,01	0,00
2003	PC NVL	875,77	3 ans					875,77	0,00
2006	PC CH	1.546,68	3 ans					1.546,68	0,00
2007	Imprimante CH	96,00	3 ans					96,00	0,00
2007	PC Hanane	1.545,16	3 ans					1.545,16	0,00
2007	PC Portable	1.484,36	3 ans					1.484,36	0,00
2008	Frigo	99,63	3 ans					99,63	0,00
2008	Serveur + Imprimante	1.134,32	3 ans					1.134,32	0,00
2009	PC Nathalie	698,00	3 ans					698,00	0,00
2010	PC Jean-Laurent	747,69	3 ans					747,69	0,00
2011	PC Portable	794,97	3 ans					794,97	0,00
2012	Frigo	199,00	3 ans					199,00	0,00
2012	Imprimante	516,07	3 ans					516,07	0,00
2013	Achat Logiciel BOB50	1.343,10	3 ans					1.343,10	0,00
2013	PC Portable Cécile	723,58	3 ans					723,58	0,00
2013	PC Cécile	664,29	3 ans					664,29	0,00
2013	Centrale Téléphonique	3.673,95	5 ans					3.673,95	0,00
2014	PC Alice	471,90	3 ans					471,90	0,00
2017	Serveur	1.310,43	3 ans	436,81				1.310,43	0,00
2018	PC Portable	636,46	3 ans	212,15	212,16			636,46	0,00
2018	Imprimante HP	240,79	3 ans	80,26	80,27			240,79	0.00
2020	PC Amandine	574,75	3 ans		191,58	191,58	191,58	574,75	0,01
2021	PC Secrétariat	793,76	3 ans			264,59	264,59	529,18	264,58
2021	PC Adèle	856,68	3 ans			285,33	285,56	570,89	285,79
2021	PC – Manu	922,02	3 ans				307,34	307,34	614,68
2022	PC portable – secrétariat	934,73	3 ans				311,58	311,58	623,15
	Total	**40.194,12**		**729,22**	**484,01**	**741,50**	**1.360,65**	**38.405,91**	**1.788,21**

Amortissement Site internet

Année	Matériel	Valeur	Durée	2019	2020	2021	2022	Amort	VR
2014	Site internet	7.831,24	5 ans					7.831,24	0,00
2018	Nouveau site web	6.570,30	4 ans	1.642,58	1.642,56	1.642,58		6.570,30	0,00
2019	SOLDE nouveau site web	10.297,10	3 ans	3.432,37	3.432,36	3.432,37		10.297,10	0,00
2020	SOLDE nouveau site web	2.855,60	2 ans		1.427,80	1.427,80		2.855,60	0,00
	Total	**27.554,24**		**5.074,95**	**6.502,72**	**6.502,75**	**0,00**	**27.554,24**	**0,00**

Total Amortissements	**67.748.36**	**5.804,17**	**6.986,76**	**7.244,22**	**1.360,65**	**65.960,14**	**1.788,22**

Rapport de la Fiduciaire

Le 15 mai 2023

ASSPROPRO ASBL
Rue du Hui Mai 15
5030 - Gembloux

Je soussigné DELORY Jean-Luc

Agissant pour le compte de : FINOCO srl
Rue Sur La Reppe 22 à 5300 Andenne
N° ITAA : 103-926-39

Atteste par la présente avoir vérifié et analysé les comptes 2022 de l'Asbl Assspropro en tant que comptable externe.

Cette vérification s'est portée notamment sur :

- la concordance des salaires
- les investissements et les tableaux d'amortissement
- l'analyse des comptes clients et fournisseurs
- les subsides
- les charges

Ce contrôle a porté sur les imputations de l'ensemble des factures, en collaboration avec le secrétariat de l'asbl.

J'atteste que les comptes 2022 de l'asbl Assspropro sont corrects et exempts d'irrégularités comptables.

Jean-Luc Delory

Rapport de la vérificatrice aux comptes

ASSPROPRO

Gembloux, le 19 avril 2023,

Je, soussignée, Anne Wathelet, vérificatrice aux comptes de l'asbl Asspropro, déclare avoir procédé à l'examen des comptes clôturés au 31 décembre 2022.

J'ai examiné les comptes présentés, effectué plusieurs contrôles aléatoires de pièces justificatives. J'ai relevé l'excellente présentation, claire et facile d'utilisation.

Les documents qui m'ont été fournis, ont été préparés après contrôle de la fiduciaire Finoco.

J'ai noté que l'exercice se solde par un déficit de 15.017,21 € €, que le solde au 31 décembre 2022 sur le compte à vue Belfius est de 1.600,27 € et le solde sur le compte épargne Belfius, de 266.525,48 €.

Je propose à l'Assemblée Générale de donner décharge aux administrateurs.

Anne Wathelet

C/O Maison des Associations ▲ rue du Huit Mai, 15 ▲ 5030 Gembloux ▲ +32 (0) 081 73 59 46 ▲ info@asspropro.be ▲ www.asspropro.be
N° BCE 0446.164.663 ▲ RPM - Tribunal de Namur ▲ IBAN BE21 0682 3945 1803

Budgets 2023 et 2024

En **2023**, le montant de la **subvention Arts de la Scène de la FWB** est de **192.438 €**.

Le budget prévisionnel **2024** est celui présenté dans notre dossier du prochain **Contrat-programme** pour lequel une demande de **479.150€ de subvention Arts de la Scène de la FWB** a été introduite.

• Points d'attention pour les deux années

De manière générale, pour l'élaboration des budgets, outre les charges et produits récurrents, il a été tenu compte de :

- De la reprise normale des activités (hors Covid19) ;
- De l'augmentation des frais divers par rapport à la conjoncture économique ;

61. Services et biens divers

- 610 300 – Energie : De l'ajout de provision de charges supplémentaires au loyer des bureaux au vu de l'augmentation des charges énergétiques ;
- De l'organisation du Festival ProPulse à 100 % par AssProPro :
    - 610 100 : Loyers & locations non permanents de salles et d'installations techniques ;
    - 611 500 : Transports publics, trains, trams, bus, vélos publics ;
    - 616 300 : Achat de visuels pour le graphisme ;
    - 619 300 : Rétribution de tiers et prestations culturelles polyvalentes ou spécialisées (comités de sélection, photographe, captation, …)
    - 619800 : Rétribution de tiers et prestations techniques ;
- 612 010 / 613 020 : De l'arrêt de l'impression et l'envoi d'affiches et flyers des tournées pour les membres dès la saison 2023/2024 ;

62. Rémunérations, charges sociales et pensions

- De l'indexation des salaires ;
- 620 243 – Animation projet 1 : De la projection d'une prise d'un congé parental à 80% ETP sur la période de février 2023 à mai 2024 ;
- 620 244 – Animation projet 2 : De la projection du maintien de l'engagement d'un 100% ETP pour assurer la surcharge de travail émanant de l'organisation du Festival ProPulse ;
- Des charges supplémentaires conséquentes à ces engagements (frais missions, matériel bureau et informatique, chèques repas, …) ;
- De la réforme des APE ;
- De la mise en place du télétravail de manière structurelle avec une intervention de 10€/jour de télétravail presté ;

63. Amortissement, réductions de valeur & provisions pour risques

- Du calcul des amortissements comprenant la création d'un nouveau site ProPulse.

• Budget 2023 - Spécificités

Pour l'élaboration de ce budget, il a été tenu compte de :

- L'organisation de **l'édition 2023 de ProPulse** en décentralisation et à 100 % par AssProPro :

  Avec au niveau des produits :
    - 737 530 : WBI : Aide à l'accueil des internationaux
    - 737 560 : FWB - Art&Vie : Paiement des forfaits des artistes de la FWB ;

- 737 570 : FWB - ProPulse sur base d'une convention de monopole de services signée par l'administration ;
- 737 580 : Subside FWB – ProPulse emploi : montant non-octroyé.

Avec au niveau des charges :

- L'ajout de postes spécifiques à la décentralisation :
  - 611 500 : Transports publics, trains, trams, bus, vélos publics
- La charge salariale engendrée par l'organisation du festival et prise en charge par l'asbl :
  - 620 243 – Animation de projet 1 – 100% ETP - valorisé de 50% du temps de travail pour le festival ;
  - 620 244 – Animation de projet 2 – 100 % ETP – engagement d'un 100 % ETP du 1er septembre 2022 jusqu'au 30 novembre 2023.

- **Les autres activités d'AssProPro :**
  - L'AREA avec l'envoi pour prospection d'une employée sur 2 festivals ;
  - La reprise des formations ;
  - L'externalisation de la comptabilité.

• Budget 2024 - Spécificités

Le budget prévisionnel **2024** fera probablement l'objet de négociation avec le Cabinet culture dans le cadre de notre prochain Contrat-Programme.
Une demande de **479.150 € de subvention Arts de la Scène de la FWB** a été introduite sur base d'un montant de :

- 204.800 € pour l'organisation du festival (activité et emploi compris) ;
- 274.350 € pour les autres activités et l'institutionnel.

L'élaboration de ce budget prend en compte les projets ambitieux d'AssProPro avec, entre autres, l'organisation de ProPulse et l'ouverture aux festivals hors AREA au niveau international ; et une revalorisation salariale des membres de l'équipe avec révision des barèmes.

En l'état, le budget 2023 présente une perte de l'exercice de **38.972€.**

Si cette perte se confirme pour 2023, elle sera **apurée par prélèvements sur les fonds affectés sur les projets futurs**.

Concernant le budget 2024, il dépendra de la décision de la ministre de la Culture concernant notre prochain contrat-programme. En cas de refus, il devra être revu ainsi que l'ensemble de nos missions.

Remerciements

Soutiens significatifs :

- Le Ministère de la FWB, Service Général des Arts de la Scène - Service de la Diffusion ;
- Le Cabinet de la ministre de la Culture ;
- WBI ;
- WBTD ;
- La Région Wallonne ;
- Le Fonds Maribel social 329.02 ;
- L'Administration communale de Gembloux.

Les partenaires :

- Les membres de notre réseau, pour leur implication, leurs engagements à participer, débattre et représenter AssProPro ;
- Les artistes sans qui notre projet n'aurait pas de sens ;
- Toutes les personnes qui de près ou de loin, en soutenant les projets développés au sein du réseau, favorisent un effet démultiplicateur des partenariats, des projets et des rencontres ;
- Un merci tout particulier à Jean-Marc Dantinne, notre informaticien pour sa disponibilité et à Jean-Luc Delory et Axel (Finoco srl), nos comptables externes pour le suivi et l'aide apportée ;
- Le Théâtre National Wallonie-Bruxelles ;
- Flagey ;
- L'AREA ;
- Aires Libres ;
- L'AFED ;
- La Sabam / Unisono ;
- La CTEJ ;
- La Province de Liège ;
- Le Club des cinq ;
- Event Change ;
- Charleroi Danse ;
- L'ACC ;
- L'Astrac ;
- Le Théâtre des Doms ;
- La RTBF ;
- L'Atrium 57 – Centre culturel de Gembloux ;
- Le Festival Cocq'Arts ;
- Le Festival Théâtre Action ;
- Le Festival UP ! – Espace catastrophe ;
- La CCTE – Commission de Concertation Théâtre à l'Ecole ;
- Les médias – locales/régionales/nationales ;
- Les Fédérations du secteur culturel ;
- Terre Franche ;
- WBM ;
- WBTD.

Attestation de conformité

Le présent Rapport d'activités 2022, projet d'activités 2023 d'AssProPro est certifié conforme.

Pour AssProPro,
Benoît RAOULT - Président

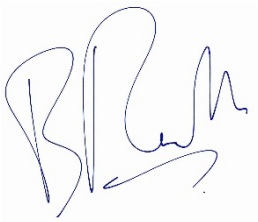

Gembloux, le 2 juin 2023, date de l'Assemblée générale.

c/o Maison des Associations · Rue du Huit Mai, 15 · 5030 GEMBLOUX · www.asspropro.be · tel. : +32 (0)81/73.59.46 ·
N° BCE 0446.164.663 · RPM - Tribunal de Namur · IBAN BE21 0682 3945 1803